

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

1er oct. au 30 sept.

Compte Chèque Postal 4639-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN: Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

N° 207

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

NOVEMBRE 1967

Voir, entendre... et parler Entendre, voir... et chanter

La première de ces deux formules très simples est à la base même de l'enseignement du langage chez l'enfant. La seconde doit être logiquement et tout aussi naturellement à la base de l'enseignement musical et il faut noter que cet enseignement tout à fait indiqué pour un enfant ne l'est pas moins pour tout débutant en musique, que celui-ci soit adolescent ou même adulte. Expliquons-nous.

Bien avant d'aller à l'école pour apprendre à lire, écrire et compter, l'enfant sait déjà parler, mal sans doute, mais enfin il parle, tout simplement parce que sa faculté naturelle de la parole, sous le contrôle de sa jeune conscience, lui permet d'exprimer par des sons articulés ce qu'il a appris à connaître dans sa famille, depuis sa naissance et peu à peu, par ses deux sens de la vue et de l'ouïe. Il a en effet pris conscience de bien des choses qui l'entourent — objets ou actions — par ce qu'il a vu et entendu mais aussi, par surcroît, par tout ce qu'il a pu toucher, sentir et goûter, et il a ainsi appris à nommer dans son langage encore rudimentaire les êtres, les choses et les actions dont l'existence lui a été peu à peu révélée. La vue et l'ouïe sont certainement les deux sens primordiaux qui lui ont permis d'acquiescer dans son intelligence toute neuve le peu qu'il sait de ce monde quand il arrive à l'école. Il est alors tout prêt à apprendre à lire, écrire et compter.

C'est en partant de ce processus naturel de la connaissance chez l'enfant que la célèbre Méthode Berlitz a été inaugurée puis appliquée avec le plus grand succès dans l'enseignement des langues étrangères, vers la fin du siècle dernier. Il ne s'agit pas, dès le début, d'un enseignement livresque grammatical, syntaxique, mais d'une vraie et très simple leçon de choses

L'élève acquiert son premier vocabulaire en voyant les objets et les images qui lui sont présentés et en entendant simultanément, prononcé correctement par le professeur, le nom de chaque objet présenté à ses yeux. Cet enseignement audio-visuel a fait largement ses preuves et, à notre époque, il a été encore perfectionné et rendu plus efficace par l'emploi du disque et du cinéma. C'est ainsi que de nombreux élèves arrivent très rapidement à s'exprimer, sommairement sans doute mais sûrement avec l'accent juste, dans une langue étrangère après avoir éduqué leur oreille et leur mémoire avec le secours de leurs yeux et cela sans avoir reçu une seule explication dans leur langue maternelle. Dès qu'ils ont acquis un vocabulaire assez étendu il leur est alors très facile de compléter leur instruction par des livres appropriés qui leur expliqueront les finesses de la grammaire, le mécanisme et les subtilités de la syntaxe. Mais ce qu'il faut noter c'est que leurs débuts dans la langue auront été excellents et leur auront fait gagner un temps considérable en les préparant efficacement et très rapidement à l'apprentissage par les livres de la lecture et de l'écriture.

(Suite page 4)

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues : 24.402,82 F

M. Nicolas Cousin, Marquette-en-Ostrevent (Nord), 20 F ; M. A. Siille, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 6 F ; M. Marcel Masse, Melun (Seine-et-Marne), 6 F ; M. Pierre Sibille, Metz (Moselle), 10 F.

Total général à ce jour : 24.444,82 F

CONSEILS AUX ÉLÈVES DES CLASSES D'INSTRUMENTS A VENT sur les principes de la gymnastique de la respiration et du contrôle de la colonne d'air

EXERCICE QUOTIDIEN DE CINQ MINUTES

Position de départ: devant une fenêtre ouverte, debout, torse nu, sans attitude forcée ni raidir musculaire.

Premier temps: INSPIRATION — la bouche fermée, inspirez par le nez, lentement, en soulevant progressivement les côtes, bombant la poitrine en avant, évitant de rejeter les épaules en arrière et de les pousser en haut. C'est à la fin de l'inspiration qu'il faut rechercher le soulèvement et le bombement de la partie antérieure et supérieure du thorax. Pendant cette inspiration, la paroi musculaire du ventre reste passive et se laisse seulement allonger, ne distend et ne balance par le soulèvement des côtes.

Deuxième temps: EXPIRATION — La poitrine étant remplie au maximum, marquer un temps d'arrêt d'une à trois secondes, puis, lentement et progressivement, laisser s'échapper l'air par la bouche légèrement ouverte en U, à une vitesse uniforme qui ne sera pas supérieure à celle de l'inspiration. Il est très important de savoir maîtriser cette colonne d'air. Cette maîtrise est aussi importante pour l'instrumentiste à vent que celle de l'archet pour le violoniste, le violoncelliste, etc... On peut comparer l'exercice fondamental de la respiration décrit ici à un exercice de souplesse du bras et du poignet pour le musicien du quatuor. La maîtrise de la colonne d'air consiste d'abord à ne pas laisser l'expiration se faire par une chute passive des côtes qui, une fois abandonnées à elles-mêmes cèdent à la pesanteur. Il faut que leur chute naturelle et passive soit retenue, freinée par la contraction progressive des muscles. Quand le thorax est arrivé ainsi à son point d'affaissement maximum, l'expiration, quoi qu'il en paraisse, n'est pas encore terminée. Par la rétraction, la contraction volontaire des muscles de la paroi

abdominale il faut encore expulser un tiers ou un demi-litre d'air. Cette rétraction de l'abdomen agit en refoulant en haut le muscle diaphragme qui ferme en bas la cage thoracique. Les muscles abdominaux sont des muscles expirateurs comme les muscles cervico-thoraciques sont des inspirateurs.

Bien exécuté, ce mouvement respiratoire parvient à faire couler à travers les poumons environ cinq litres d'air et parfois davantage, alors que la plupart des gens n'en peuvent utiliser que trois litres ou moins.

L'insuffisance respiratoire est une tare physiologique des plus répandues. Elle est un obstacle qu'il faut écarter pour un travail fructueux et pour acquiescer l'indispensable domination physique du phrasé musical et de l'interprétation.

Conseils donnés par MM. Raymond DHELLEMMES père, professeur à l'École Nationale de Musique de Tournai, et Raymond DHELLEMMES fils, professeur d'Éducation Physique, Conseiller Pédagogique du Ministère de la Jeunesse et des Sports auprès de l'Académie de Lille.

Liste des ouvrages édités chez H. LEMOINE 17, rue Pigalle PARIS (9^e)

- 25 Études méthodiques préparatoires et élémentaires, pour trombones particulièrement destinées aux élèves des Écoles de Province et des Sociétés populaires. Ouvrage adopté comme manuel classique par le Ministère de l'Éducation Nationale de Belgique.
- 25 Études de perfectionnement pour trombone.
- 25 Études polyphoniques d'après les grands Maîtres (duos, trios et quatuors pour trombones ou bassons).
- Trios modernes pour trombones (recueil d'œuvres de MM. A.-J. André-Thirlet, E. Bozza, M. Cariven, J. Hembelle, R. Lannoy, F. Tourner et M. Soret).

Stages Franco-Allemand

COMPTE-RENDU PAR LES JEUNES STAGIAIRES

MARLY-le-ROI

Marly-le-Roi, près de Paris, du 19 au 29 juillet, organisé par la Confédération Musicale de France. Quant on veut parler d'un stage comme celui-ci on ne sait jamais comment commencer; il y a tant de choses qui viennent à l'esprit, tant de souvenirs. Nous prendrons donc l'ordre chronologique, pour essayer de ne rien oublier.

Arrivé le mercredi matin, nous sommes réunis avec les Allemands afin de recevoir les instructions de début de stage et de permettre au chef de centre de nous souhaiter la bienvenue. Les dirigeants sont, du côté allemand; M. Hauser; du côté français: M. Ehrmann et M. Dondeyne.

Dès l'après-midi, le travail d'orchestre commence sous la haute direction de M. Dondeyne. Nous travaillons la « Première symphonie » de Beethoven, et M. Dondeyne en profite pour faire passer au pupitre quelques musiciens déjà initiés à la direction.

C'est le lendemain que commence véritablement le stage. Nous nous levons pour 7 h. 30 et après avoir déjeuné nous avons une heure et demie de solfège avec M. Ehrmann. Après une pause d'une demi-heure, nous continuons par une heure et demie d'harmonie. Pour le matin, nous sommes divisés en deux groupes: un groupe d'initiés qui va avec M. Yves de La Casinière qui prête tous les matins son concours à ce stage et un groupe de non initiés qui fait ses premiers pas avec M. Dondeyne.

À midi, nous nous trouvons à table avec les autres stages du centre, dans une grande salle à manger où le service est très bien fait et la nourriture excellente.

Après une courte sieste digestive, nous étudions à nouveau l'harmonie, de 14 à 16 h., tous ensemble, avec M. Dondeyne. Puis à 16 h. 30, nous faisons du travail d'orchestre avec nos amis allemands et ce jusqu'à l'heure du repas.

Après avoir fait bonne chère nous assistons à une conférence de M. Paquette, musicologue, professeur à l'Université de Strasbourg, qui nous entretient de « l'histoire de la musique française contemporaine ».

Nous regagnons ensuite nos chambres afin de récupérer d'une journée aussi chargée.

Toutes les journées du stage sont semblables à celle-ci et l'élan ainsi donné le premier jour ne faiblit pas jusqu'au départ.

Le dimanche 23 juillet est consacré au repos et nous en profitons pour faire découvrir à nos amis allemands (et à la majorité des Français), Paris et ses merveilles.

À 9 h., nous prenons un car qui nous emmène à l'embarcadere... des bateaux-mouches! C'est alors une longue et magnifique promenade à la découverte de Paris: les vieux ponts, l'Assemblée nationale, le Louvre, Notre-Dame de Paris, et aussi bien sûr les boutiques entassées sur

les quais aux abords de l'île Saint-Louis. Après cette promenade enchanteresse nous reprenons le car en direction de Versailles. Là nous nous installons à la terrasse d'un café pour manger un repas froid emporté le matin. Nous allons ensuite au château. Certains visitent l'intérieur, d'autres préfèrent le parc, d'autres les promenades en barque ou bien encore un petit tour en calèche. Mais hélas! tout a une fin et nous prenons le chemin du retour à 17 h., heureux de la journée que nous venons de passer.

Revenons maintenant un peu plus en détail, aux activités du stage. Avec M. Ehrmann, le matin, nous faisons de la dictée, du solfège rythmique et chanté et de la théorie. C'est l'occasion pour tous de s'apercevoir que bien des progrès restent à faire et que le solfège, ce parent pauvre de la musique, en est pourtant la base indispensable. Les dictées, à une et à deux voix, sont exécutées par des instruments divers ce qui permet à chacun de se familiariser avec les différents timbres.

Les cours d'harmonie avec MM. Yves de La Casinière et Dondeyne sont du plus grand intérêt et quand à la fin du stage nous faisons le bilan de ce que nous avons appris, cela nous paraît à peine croyable. Nous avons fait toute l'harmonie consonnante! « Avuler » tout cela en dix jours peut paraître une gageure mais c'est mal connaître les

talents de pédagogue de M. Dondeyne qui réussit à intéresser les débutants à l'harmonie, si ardue au départ. Ces initiés aussi sont contents de revoir l'ABC de l'harmonie car comme ils le disent eux-mêmes: « Jamais on ne nous a expliqué l'harmonie ainsi, d'une façon aussi claire et aussi nette, et maintenant nous aurons une base vraiment solide sans laquelle rien de valable ne peut être entrepris. » Tout le monde sort de ce stage avec l'intention ferme de ne pas s'arrêter en si bon chemin et de continuer cette discipline si attrayante d'autant plus que chacun ramène avec lui sa « bible musicale » (sic M. Dondeyne) (= cahier d'harmonie).

Le travail d'orchestre est également très intéressant et nombre de stagiaires passent à la direction non sans une pointe d'émotion et d'appréhension. Mais M. Dondeyne les met tout de suite à l'aise et certains ne sont pas prêts d'oublier ce premier contact avec le pupitre. Les conférences sur l'état de la musique française contemporaine nous valent des discussions passionnées surtout lorsque nous abordons les compositeurs actuels. Les conférences sont très intéressantes et les documents sonores qui les complètent sont du plus grand intérêt. On découvre ainsi des compositeurs peu connus, et dont la valeur ne fait pourtant aucun doute. Le sujet choisi pour cette suite de conférences

(Suite page 4)

DE VIENNE A BREGENZ

« Bregenz et son Festival, connaissez-vous? » Cette simple phrase lancée comme un défi, cependant très courtois, par un ami autrichien (car comme tout bon Français je suis supposé manger beaucoup de pain et connaître mal ma géographie) cette simple phrase, donc, fut le « Petit Rien » promoteur de grandes conséquences qui éveilla ma curiosité et surtout le désir de renouveler l'extraordinaire aventure que l'année précédente j'avais vécue à Vienne. Le texte que j'avais rédigé ensuite et que plusieurs périodiques avaient publié, n'en était que le pâle reflet.

Comme tout un chacun, je connaissais Bregenz de réputation porte du Vorarlberg extrême du modeste territoire que l'Autriche semble avoir inséré furtivement entre ceux de la Suisse et de l'Allemagne, afin de jouir des bienfaits et du charme du Lac de Constance, mais là se limitait mon ridicule savoir qu'aucun hasard, fut-il touristique, n'était jusqu'à ce jour venu sensibiliser. J'ignorais également que, chaque année, depuis 1946 s'y dé-

roulait un Festival où les Arts plastiques au même titre que les Arts musicaux, dramatiques et chorégraphiques étaient représentés. Je ne cherche pas d'excuses, mais, combien de Français le savaient?

LA BELLE AVENTURE COMMENCE

Le chemin que j'empruntais pour aller au Festival constituait un séduisant prélude à « La Belle Aventure ». Les harmonieux paysages de la vallée du Doubs puis de la vallée du Rhin en fournissaient les éléments les plus substantiels. Le 4 août je découvrais Bregenz. Cette journée tout d'abord ensoleillée se métamorphosa le soir en un spectacle naturel des plus grandioses et des plus dantesques qu'il m'ait été donné de voir. J'avais été témoin cependant de raz de marée au Japon et de tempêtes de sable dans les déserts d'Iran; j'affirme que cela n'avait rien à envier à ceci ni en puissance, ni en couleur, ni en éloquence, ni en beauté.

A quel spectacle devais-je assister du haut des 1.000 m du « Pfänder » qui surplombe Bregenz et où j'avais élu domicile! En quelques instants lourds d'angoisse, la bise se transformait en tornade et le crachin en déluge, tandis que les éclairs jaillissaient de plus en plus déchirants. L'atmosphère devenait de plus en plus tendue, nerveuse; le crescendo était admirablement réglé, son rythme étonnamment contrôlé; bientôt la tempête atteignait à son paroxysme. Le soleil s'était effacé devant une brume épaisse et noirâtre qui oppressait la montagne, une lueur de purgatoire lui succédait. Les pierres roulaient fracassantes, les pins pliaient jusqu'à mi-corps; les vallées se faisaient échos et miroirs des grondements et des scintillements de la foudre suspendue sur nos têtes. Les nuages bousculés par l'ouragan affectaient des formes fantastiques et hallucinantes. Un luminariste céleste ajoutait par le jeu de quelques faisceaux indiscrets à la fantasmagorie de la scène.

Était-ce auto-suggestion? La tempête qui me surprenait à Bregenz ne me semblait pas ressembler aux autres; son tint biffard, son ambiance apocalyptique, son caractère d'écrasement, son odeur de danger enfin prenait à la gorge. « Quelque chose se passait » et ce « quelque chose » n'était pas humain.

(Suite page 5)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... » (SUITE)

CHABRIER (1)

C'est en 1881 que furent écrites les Dix pièces pittoresques pour piano « cette musique qui relie notre temps à celui de Couperin et de Rameau » disait César Franck. En voici les titres: Paysage, Mélancolie, Tourbillon, Sous-Bois, Mauresque, Idylle, Danse villageoise, Improvisation, Menuet romanesque, Scherzo - valse. Éditées par Enoch et Costallat l'année suivante, elles gardent toujours leur fraîcheur, leur spontanéité, leur poésie, leur gaieté. À lui seul, le dernier morceau n'est-il pas un excellent « portrait sonore » de son auteur? Quatre de ces pièces, orchestrées par celui-ci, porteront le titre de Suite Pastorale.

Faire un voyage en Espagne n'était pas pour modérer le tempérament volcanique dont nous avons parlé. Il faut lire la correspondance, à laquelle Yvonne Tlénot donne une large place dans son volume, pour s'en rendre compte! Imprégné de tous les rythmes et thèmes folkloriques il allait écrire une œuvre tout à fait person-

nelle Espana et se coller lui-même une étiquette qui fait oublier celle d'amateur. Dites donc à un « mélomane »: « Et Chabrier? » Il vous répondra comme un mot de passe: Espana! Il est certain que beaucoup de musiciens sérieux (qui se prennent au sérieux) ne le seraient peut-être pas devenus s'ils avaient senti jaillir de leur plume (ou d'ailleurs) une rapsodie de cet ordre qui conciliait à la fois la valeur musicale et l'assimilation populaire. Le 4 novembre 1883 aux « Nouveaux Concerts », futurs « Lamoureux », le chef (de ce nom) faisait acclamer l'œuvre dont il avait demandé l'orchestration après avoir vu le manuscrit pour piano. Elle fut bisnée immédiatement et, du coup Chabrier était vraiment connu, tellement connu que le sieur Waldteufel fit une suite de valse intitulée Espana (pourquoi pas!) que je me garderais bien de qualifier puisque vous connaissez mon opinion concernant plagiaires et bricoleurs... Le plus ému dans ce genre de pastiche c'est de s'entendre dire: « Chabrier s'en est inspiré... »

(Suite page 2)

CHRONIQUE DES DISQUES

Le chant au service du théâtre

TELEMANN

On connaît le thème éternel de la Serva Padrona. C'est lui qui a servi de canevas à *Pimpinone*, opéra-bouffe de chambre, de Telemann. « Vespetta entre au service du seigneur Pimpinone, vieillard qui lui trouve beaucoup de qualités. Elle saura l'agoucher et, habilement parviendra à s'en faire épouser. Après quoi elle ne fait plus que ce qui lui plaît ». L'acte unique se divise en 3 intermèdes qu'on pourrait, si l'on osait ainsi définir : 1) l'ambauchage. 2) le chant. 3) le... déchantage.

Chaque intermède comprend une suite de récitatifs et d'airs. Les premiers, où s'échangent parfois de vives réparties entre les deux personnages, sont soutenus au seul clavecin. Les seconds, chantés par Vespetta ou Pimpinone, ou en duo, font l'objet d'un accompagnement orchestral moussu (par un ensemble uniquement à cordes). Il faut souligner le charme et la gentillesse de cette musique, sa verve débordante, son humour malicieux. Voilà, certes, un ravissant divertissement.

No détaillons pas les 23 non de la partition, mais signalons les plus marquants (Intermède 1 - aria (no 5) : il tombe amoureux de la soubrette ; la musique rend merveilleusement les sentiments, l'affolement du vieux. No 7 : tous deux se réjouissent : allégresse pétillante du duo. Inter. II - l'air (no 9) de Vespetta est mêlé de pleuricheries pour mieux apitoyer. L'air (no 11) de Pimpinone est comique. Le duo d'amour (no 15) très spirituel. Inter. III - L'air rageur de Pimpinone (no 17) est impayablement grotesque. Le duo (no 21) où ils se lancent de mutuelles injures, étourdissant. Le récitatif (no 22) où il fait sa soumission. Dans le duo final (no 23) elle clame son bulletin de victoire, auquel il souscrit douloureusement).

Erna Roscher possède la voix légère qu'il fallait, agile dans les vocalises. Süs, en comédien consommé, amuse par ses cocasseries : le ton qu'il prend, ses rires subreptices, ses soupirs, glosements et grognements, ses imitations en fausset de la voix de femme (no 17). Koch est d'autre part à la tête de l'Ensemble de la « Staatskapelle » berlinoise ; sa direction musicale est très fine et vivante.

Réalisation technique réelle, scénique. A la notice, on aurait été bien inspiré de joindre une traduction française du texte allemand. Signalons aux auditeurs intéressés qu'ils la trouveront dans le programme général du Festival de Marais (pages 55-7) où l'œuvre fut donnée au cours de la dernière saison. (1)

Le chant au service de la religion

MILHAUD

L'encyclique *Pacem in Terris* de Jean XXIII, lancée en 1963, traite d'un sujet d'actualité brûlant et capital. Elle constitue une prise de position catégorique, noble et forte. Darius Milhaud en a emprunté 7 importants fragments pour les mettre en musique. Entreprise généreuse et hardie ! Lors de la création, la presse insista sur l'œcuménisme symbolique de la réalisation : les paroles émanaient d'un catholique, la musique d'un juif, la direction étant protestante !

Le message devient « symphonie chorale » pour contralto, baryton, chœur et organe musicale égale la richesse spirituelle, chaste, d'une réelle grandeur. La richesse lisse polyphonique est serrée mais transparente. Certaines sonorités de masses sont innocentes comme des piliers de cathédrales d'autres douces comme une promesse céleste. Ce monument commande le respect et l'admiration. Puisse le message être entendu !

(A la suite du titre de chaque épisode, nous condenserons l'essentiel de l'idée traitée. 1 - « Pacem in terris » : de la qualité de l'homme. 2 - « In hominis iuribus » : des droits de l'homme dans la Société moderne. 3 - « Auctoritas enim » : de l'autorité et du bon usage qu'en doivent faire les Pouvoirs. 4 - « Mutua Scilicet » : de la coexistence internationale. 5 - « In huiusmodi causis » : contre l'exil politique. 6 - « Cuius quidem » : contre la course aux armements. 7 - « Cum garris simis igitur » : de la nécessité de restaurer l'Ordre).

Le texte chanté est partagé entre les deux solistes et le chœur mixte. A notre avis, les ensembles choraux constituent les épisodes les plus prenants ; dans cette montagne, chacun d'eux représente un haut sommet. Quelques exemples seulement : le chœur « Quod autem ratio » qui finit le no 2 ; celui du no 4 qui assimile violemment le gouvernement sans justice au brigandage ; « Sicut enim » : le vaste chœur final du no 6 ; dans la paix, rien ne périt : avec la guerre, tout est perdu. Enfin la sublime péroration du no 7 : que sur Terre la Paix fleurisse et règne à jamais !

Les solistes s'opposent et se complètent mutuellement. A la luminosité et à la chaleur de la voix de Flor. Koofoff répondent la puissance et la noblesse du timbre de Quilico. Les Chœurs et l'Orchestre de l'Utah sont animés par la baguette d'Abraham, spécialiste des

grands ensembles, qui imprime à l'ouvrage beauté, envergure et conviction.

La reproduction sonore possède deux qualités ici majeures : la clarté et le relief. Sur la pochette, traduction en français du texte papal mis en musique. (2)

Instruments

LE VIOLON : DIVERS

Voici un disque de « violon italien », c'est-à-dire de violon dans son pays d'origine (Vitali, Tartini) et dans son domaine de prédilection (Paganini). L'interprète en est Francescatti.

De Vitali, nous entendons la *Chaconne* en sol mineur, pièce illustre écrite pour violon et basse continue, ici présentée dans une version orchestrée par l'exécuteur. Vingt variations très modulantes, parfois audacieuses, se succèdent, attestant une écriture supérieurement violonistique.

L'artiste adopte le style clair, ample et noble qui convient (à part deux glissandi moins heureux). L'excellent Orchestre de Chambre — Zurich, direction De Stultz — ne possède cependant pas la lumineuse sonorité du soliste.

« *Palpil* » fait suivre une introduction large de variations sur un thème de Rossini (tiré de « Tancrède »). C'est une page de haute virtuosité dont les difficultés de toutes sortes permettent au soliste de déployer l'éventail de ses possibilités. Francescatti, on s'en doute, ne manque pas de la faire, avec un généreux brio !

Le *Concerto en ré mineur* pour violon et cordes, de Tartini, concilie admirablement la tradition virtuosa du violon et ses dons de chanteur. (Allegro d'une expression ardente, assez lente, presque prémonitrice. « Grave » qui chante splendidement, non sans certaines austérités, fier et mélancolique. Presto : semblant conduire les pas d'une danse de cour). Exécution d'une distinction racée.

Du même auteur, des *Variations* sur un thème de Corelli extrait de « L'art de l'archet ». Après l'exposition du thème, cinq variations respectivement véloces, aspiégées, mélodique, étincelante, majestueuse.

Cette œuvre fournit à notre violoniste l'occasion de tirer avec aisance l'aboulissant feu d'artifice final.

Pris de son remarquable, avec soliste très en avant. Un peu « grossie », la puissance reproduction sonne avec somptuosité. (Notice sur le violon et les violonistes, mais pas sur les pages enregistrées). Présentation à la fois sobre et luxueuse. (3)

+ LE VIOLON : DIVERS

Ma foi, un très beau disque. Le programme en est un peu hétéroclite, mais l'exécution s'affirme exemplaire. Oistrakh, on le sait, c'est le sérieux, la pondération, le tact, le goût faits musiciens. La sonate no 3 de Debussy, pour violon et piano, entame ce récit : libre, troublante, comme désabusée (Allegro agité et étrange, Intermède languide et lancinant. Finale animé et rageur).

L'ensemble est donné avec un exquis abandon, en même temps que l'objectivité nécessaire. A signaler la qualité du soutien pianistique de Frida Bauer.

De tout le disque seule œuvre inconnue de nos lecteurs, voici maintenant les « Cinq mélodies » opus 35 de Prokofiev, transcription par l'auteur lui-même de mélodies chantées mais sans paroles. L'inspiration ne subit donc aucune contrainte ; elle est libre et fantaisiste ; toutes cinq sont très séduisantes ; dans les deux dernières surtout se retrouve Prokofiev « humoriste à froid ». Elles sont expressives, respectivement avec passion, nonchalance, chaleur, désinvolture, lyrisme. Le violoniste s'y montre particulièrement à l'aise.

Le sonato violon - piano de Ravel se trouve exactement définie par C. Rosland : « partition de recherche » ; ce au triple point de vue du style (par exemple l'influence du jazz dans le mouvement central) des sonorités calculées, et de l'opposition des deux timbres. C'est dire que l'œuvre est élaborée ! (Allegro. Blues. Perpetuum-mobile emporté prestissimo)

Ici se situe peut-être la meilleure réussite de nos artistes. La pianiste cherche à atténuer le contraste voulu par l'auteur : violon vrécuté contre piano percussif. Eh bien ! nous ne le lui reprochons pas.

Nous renvoyons nos lecteurs au numéro d'Avril pour l'étude de la sonate pour violon seul d'Ysaye qui clôt le disque. Est-il nécessaire de dire que Oistrakh l'enlève avec une étonnante virtuosité ! Enregistrement sonore et très lisible. (4)

L'ORGUE : CABANILLES

Cabanilles (1614 - 1714) fut vraisemblablement le plus grand organiste espagnol de son temps. De sa très abondante production, l'auditeur aura une idée juste grâce au présent disque.

D'abord la *Batalla Imperial*, une pièce à part où l'orgue est traité de façon extraordinaire (au sens original du terme). Elle est construite sur un thème de fanfare en notes répétées, dont les imitations se répètent aux différents registres. Elle contient aussi, sans doute, d'autres intentions descriptives.

Cette page unique, qui constitue la grande curiosité du disque, ne doit pas

effacer la beauté des autres morceaux. Voici deux *passacalles* : l'écriture de la tère, contrapuntique, est calculée et fluide ; douce et comme liquide, la musique de la 2ème se maintient habilement entre la décoration et le recueillement.

Suit une *gallarda* qui conserve devantage le caractère de danse, aux tempi fluctuants. Puis l'on trouvera sur la 2ème face trois *tientos*. Ces pièces savantes, ingénieusement élaborées en plusieurs parties progressives, sont comparables aux « Fantaisies » pour orgue que verra naître le XVIIIème siècle.

Le 1er *tiento* (Ileño de todas manos) présente le sujet en valeurs longues, tenu sur un fond glissant de gammes. Le 2ème (partido de mano derecha sobre « Ave Maria stella ») est une œuvre importante, géniale, mystique ; une de ces grandes pages dont on peut considérer qu'en dépit d'un éclairage différent, l'envergure annonce Marchand et Bach. Dans le 3ème *tiento* (por A la mi re) le sujet — dont les premières notes justifient la précision titrée — est prodigieusement habillé et orné.

L'orgue Sta Maria de Daroca (Saragosse) est un instrument historique qui comporte deux claviers, un petit pédalier et les chamades (c'est la trompeterie extérieure). Les tuyaux sont anclés pour la plupart, d'où ses sonorités particulières. Après la *Batalla*, c'est le 2ème *Tiento* qui met le mieux en relief les étonnantes registrations. La grande organiste espagnole Monts. Torrent possède une maîtrise totale de son difficile art.

L'instrument dut être fort difficile à capter. Cependant on ne décèle aucun écrasement dans les basses fréquences. Une notice jointe donne des généralités sur le compositeur, d'intéressants renseignements sur l'orgue (avec indication détaillée des jeux) mais peu sur les œuvres mêmes. (5)

INSTRUMENTS HINDOUS

Rappelons (car nous en parlâmes jadis) que la raga est une composition musicale spécifiquement hindoue, basée sur une échelle propre et obéissant à des règles complexes, horaires et même saisonnières !

D'ordinaire, les ragas sont joués sur des instruments spéciaux (voir notre chronique de novembre 1961). Aujourd'hui s'y joint le violon prestigieux de Menuhin (ce qui pourrait être critiqué par un puriste). C'est l'amitié de cet artiste pour Shankar qui l'a fait désirer de participer activement à ce mode d'expression exotique qu'il affectionne et admire, dans deux adaptations.

Chacune des 3 pièces se partage nettement en 2 sections contrastées. *Prabhat* est exécuté au violon accompagné par le tabla, sorte de tambour (une partie lyrique, une partie dansante). *Puriya Kalyan* est joué au sitar solo : cet instrument, qui appartient à la famille des luths, comporte des chevalets mobiles permettant les changements d'accords (récitatif aux inflexions variées, puis épisode très animé). Enfin, *Swara Kalyan* est donné par violon, sitar et tamera — c'est un luth d'accompagnement (après introduction librement cadentielle, le rythme se déchaîne).

Notre violoniste se pille ici à une technique spéciale, qui s'harmonise singulièrement avec la nature des autres instruments. Shankar est un virtuose très réputé du sitar.

Couplage curieux — voire déroutant et qu'on aimera ou non — avec la sonate no 3 en la mineur op 25, dite « dans le caractère populaire roumain », d'Enesco ; déjà connue de nos lecteurs.

Audacieuse et libre, à la fois populaire et savante, cette œuvre réalise un étonnant alliage de rêve et de danse ; celui aussi de l'inspiration mélodico-rythmique nationale et de la recherche d'harmonies rares. Bartok est tout proche.

Yehudi et sa sœur Hephzibah au piano, la jouent « dans l'aspir », c'est-à-dire comme une improvisation de rapsode. Version vécut, exceptionnelle.

Réalisation technique claire et ample. (6)

Musique de chambre

GRIEG

Nous tenons en un disque l'intégrale des six quatuors à cordes.

Le *Quatuor en sol mineur* (op. 27) très développé (durée 35 mn) est moins populaire que ses autres œuvres. Grieg a voulu s'y renouveler. On y retrouve pourtant dans le thème conducteur, l'ambitus descendant sol-fa dièse-ré, spécifiquement norvégien (1877).

(1) Une large phrase en unisson sort de brève introduction à l'alto, dont le 1er thème est vil, léger, fuyant, le 2d assez brahmsien, tendre et rêveur ; mais la diversité des éléments n'altère pas la cohésion du développement. 2- Romance dont le déroulement est troublé par un épisode agité et fantasque. 3- Intermèzzo de caractère plus populaire, qui exploite à fond le leit-motiv ; le trio semble une fine stylisation des Danses norvégiennes. 4- Là encore, courte ouverture lente, puis le presto entre brusquement sur un rythme de danse martelé ; le sautillant 2ème thème engendre la tarentelle ; tout le mouvement est plein de vie bondissante et capricieuse. Le procédé est bien caractéristique de son auteur, de rappeler pour finir, en le magnifiant, le thème principal (au sens au concis).

Le *Quatuor Hindar* (Op.10) excelle dans la douceur ; dans la force, rien d'étriqué ; la sonorité de l'ensemble s'épanouit avec sérénité. Quant à l'esprit, la formation est parfaitement mette en valeur les éléments nationaux, sans nuire à l'unité de style ; assez romantique, bien en rapport avec l'œuvre.

Le *Quatuor en la sans no d'opus* (1881) demeure volontairement inachevé, puisque Grieg ne mourut qu'une quinzaine d'années plus tard. 2 mouvements seuls furent écrits, et encore sont-ils demeurés à l'état d'ébauche. Après audition, on s'aperçoit d'ailleurs qu'ils forment un tout complémentaire et suffisant. En voici le seul enregistrement existant.

(1- Quelques accords, une phrase expressive et chatoyante, puis l'alto s'envole, très librement conduit. 2- sorte d'humoresque posée sur un rythme saltatoire ; le trio est proche parent des Danses norvégiennes ; slangu, son motif fournira matière à une rêverie centrée.)

Les artistes donnent le meilleur d'eux-mêmes dans ces pages qu'ils comprennent partiellement et interprètent avec beaucoup de verve souple et dynamique.

Non « grossi » par les ingénieurs du son ; le *Quatuor* a cependant suffisamment d'ampleur. Les qualités de reproduction sont complétées par le soin apporté à la gravure et à la présentation. (7)

L'orchestre de chambre

VAN MALDERE

Ce compositeur belge mort à 39 ans (1729/68) a déjà été présenté. Voici, de lui, quatre symphonies. La numérotation n'est représentative ni de l'ordre ni du nombre, puisque les manuscrits ont été puisés à des sources différentes (Paris, Milan, etc...)

Nous soulevons ainsi un peu le voile d'oubli qui recouvre une production remarquable — injustement délaissée — dont les deux caractéristiques essentielles semblent être le dynamisme et le raffinement.

On ne saurait concevoir musique plus ravissante, plus fraîche. Et elle est détentrice d'un certain sourire un peu triste, qu'on retrouvera en Schubert. Au point de vue technique : 1) chaque symphonie comprend trois mouvements. 2) l'orchestre utilise principalement les cordes, divisées en quatre parties, augmentées de hautbois et de cors exclusivement.

La *sinfonia* op. 5 no 1 se déroule dans un climat tout à fait préromantique (après deux volets au charme mélodique incomparable, le finale part, vif et gai, sur un fugato)

La *sinfonia* a plus stromenti est très nervurée. On note l'animation des lignes principales et la mobilité des accompagnements (entre deux allegros qui se signalent par la fermeté des thèmes et la ciselure du « travail », l'expressif mouvement lent demeure très vivant)

La *sinfonia* no 168, très accomplie, retrouve l'esprit de la 1ère citée (1- thèmes bien découpés ; conduite du développement sûre et vigoureuse. 2- tient plus de l'allegretto scherzando que de l'habituel l'adagio centrale. 3- court et enlevé, ce finale est assez fulgurant)

La *sinfonia* no 170 est mouvementée (1- les entrées de l'exposition et de la réexposition sont savamment ménagées. 2- s'épanche en puélique confiance. 3- très rapide, fait un peu penser à un finale d'opéra-bouffe)

Conduits par Jakus, « les Solistes de Liège » se présentent comme un ensemble extrêmement gracieux et racé. Il propose des versions remarquablement délicates. Les structures sont apparentes en dépit du flouage des détails.

Enfin, une réalisation de haute qualité assure une synthèse bien fondue et transparente. L'accompagnement une notice contenant la brève carrière du musicien. (8)

Harmonies-Fanfares

+ « VARIETES EN FANFARE »

C'est le splendide disque — déjà ! — de la série. Il poursuit le renouvellement du répertoire des fanfares par l'emploi des rythmes modernes et surtout par le caractère, le style général des morceaux.

De *Luybaerts*, une fantaisie : « Bugle Rill », le titre expliquant la chose. De *Debeccq*, une autre fantaisie : « Scherzo zo drolatic », amusant en effet ; l'épisode central est réservé à la chantante trompette solo.

Au verso, deux pièces de *Dova* : « Joyeux tambour », marche très entraînée, et « Poilita », paso-doble alertement enlevé dans lequel le trio propose un chant au clairon solo.

Brel, de la musique de variété, mais de qualité ; et bien écrite en fonction de la formation destinataire. Celle-ci, la « Balterie - Fanfare de la Musique de l'Air » toujours brillamment dirigée par Robert Gault, s'impose, no mise en place très surveillée et étude des sonorités généreuses (En présence des qualités habituelles, nous sommes bien obligés de formuler nos éloges dans les mêmes termes).

Enregistrement rond, plein, éclatant. Durée totale : presque 11 minutes. (9)

Musique ethnique

+ LES DOGON

Les Dogon sont une des peuplades du Mali, essentiellement agricole. S'il n'apporte aucun élément vraiment nouveau, du moins dans sa première face, ce document sérieux et magnifiquement réalisé est passionnant, surtout dans sa seconde Brel appuie du contenu :

1- *Les chants de la vie* — Salut Dogon : 2 hommes se saluent et échangent des nouvelles. Chant d'agriculteurs : chœur masculin (toujours ces formules mélodico-rythmiques inlassablement répétées, typiquement noires !). Chant de femmes. Chanteurs de Sanga (avec percussions). Filage du mil du Hagon (doyen d'âge et chef religieux) : il est soutenu par chant

cadencé. Chant de guérisseurs (avec harpe - luth). Chant dansé.

2- *Les chants de la mort* — pourrait par opposition s'intituler cette deuxième partie ; car il s'agit du rituel funéraire. — Annonce des funérailles par coups de feu ; puis début du rituel pour éteindre l'âme du mort (tintamarre dominé par cloches, calabasses et trompes). Chant des Andoumboulou ; psalmodie qui est à la fois évocation du défunt et prière. Rhombe : genre de crèche tournoyant dans l'air et annonçant la levée du deuil. Sortie des « masques » qui rient. Danse du « kanaga » (masque en forme de double croix) et danse du « sirigué » (masque très haut) scandée par le tam-tam.

Bien que nous ne puissions nous étendre davantage, révélons que de ces rites religieux se dégage une philosophie de l'homme, de la création, de la nature. Enfin insistons sur la présentation en album cartonné, avec : 1) une notice générale, 2) une explication de chaque séquence (français, traduction anglaise), 3) un lot d'illustrations photographiques (une dizaine, plus la saisissante photo en couleurs qui orne la couverture) belles, criantes de vie, et établies en rapport direct avec l'audition. (10)

Roland CHAILLON

- (1) PHILIPS 835 379 LY (33/30)
- (2) AMADEO AVR 66 002 (33/30)
- (3) C. B. S. 75 560 S (33 30)
- (4) CHANT DU MONDE LDX-A 78 362 (33/30)
- (5) CHARLIN AMS 69 (33/30)
- (6) VOIX DE SON MAITRE CVA 925 (33/30)
- (7) PHILIPS 839 241 LY (33/30)
- (8) D. G. G. 198 379 AP (33/30)
- (9) UNIDISC EX 45 260 M (45/17)
- (10) OCORA OCR 33 (33/30)

P.-S. Les souscriptions 67/68 de la D. G. G. :

— *Coffret Tchaïkovsky* : les 3 « grandes » Symphonies, les Concerti de violon et de piano (no 1), la Sérénade pour cordes, la Suite de Casse - Noisette, etc... dir. Karajan (7 disques pour 165 F.)
— *Coffret Bruckner* : les neuf Symphonies, dir. Jochum (11 disques, 225 F.)
— *Mozart* : Don Juan, avec Fischer-Dieskau, Birgit Nilsson, etc... (4 d., 95 F.)
— *Haydn* : Les Saisons, avec Gundula Janowitz, dir. Boehm (3 d., 75 F.)
— *Coffret Telemann* : différentes pièces inconnues que l'auteur avait publiées en une revue musicale (5 d., 125 F.)

Le tarif avantageux de ces propositions est évident.

R. CH.

POUR LA SAINTE-CÉCILE

commandez à la C. M. F.

la plaquette de la

LÉGENDE DORÉE

DE LA

PATRONNE

DES

MUSICIENS

TEXTE DE

Charles L'HOMME

PRIX : 2 F

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

Les séjours prolongés que notre grand musicien fit dans une maison de campagne à la Membrolle (Touraine) furent très propices à l'inspiration. Il s'y était installé en compagnie de Nanine et de son fils André. Les lettres destinées à sa femme « La Maman » sont enthousiastes. On y trouve son amour de la nature et je relève ces quelques lignes remplies de tendresse et d'affection. Parlant de son fils aîné il écrit : «...Je voudrais que ta main prit la sienne et qu'il traçât quelques lignes qui, dictées par la mère et comprises par le fils allaient droit au cœur du père. Notre Marcel comprendrait fort bien qu'il écrit à son oncle de père et mon souvenir, pendant que tu lui tiendras la main ne l'abandonnerait pas... » Il termine « je ne vis que pour vous et par vous ». Trois Valses romantiques pour deux pianos marquent le début de ce séjour. C'est André Messager qui formait le duo avec l'auteur lors de leur création à la Société Nationale le 15 novembre 1883. Plus tard elles devaient être orchestrées.

Notons en 1884 La Sulamite sur un livret tiré du Cantique des Cantiques par Jean Richepin. C'est une scène lyrique pour mezzo-soprano, chœur féminin et orchestre qui obtint le succès tant à sa

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE
Pour vos fêtes
 OFFREZ, VENDEZ LE
PORTE-CLEFS
 Personnalisé à votre Société
 Pour la fin de l'année,
 Pensez à offrir un
CALENDRIER
 Demandez le catalogue
 Echantillons Imprimerie Simatis
 42 - SAINT-ETIENNE

première audition chez Lamoureux (15.3.1885) que les deux fois suivantes mais après plusieurs années de distance aujourd'hui elle ne figure plus dans les programmes.

Quant à l'année suivante, 1885, elle est marquée par une œuvre pianistique Habanera qui fut orchestrée et qui, dans sa version première fut dédiée à Marguerite Lamoureux (fille de Charles).

Chabrier rêvait d'écrire un opéra. Il avait dit « je croupis faute d'un livret » avant le succès de l'Étoile et de l'Éducation manquée. Autour de lui, après ces heureuses partitions, on le voyait prédisposé à l'opéra-bouffe alors que la découverte de Wagner l'orientait vers le drame lyrique. Ce livret lui fut fourni par Mendès, c'était Gwendoline. La joie fut grande et la fougue du musicien dépassa la pauvreté du texte. Il y travailla longtemps. Lamoureux en fit entendre des fragments mais le palais de M. Garnier ne devait pas encore accueillir l'œuvre, il fallait qu'elle fasse ses preuves ailleurs. « Les Français n'ont point de musique » mais quand l'un des leurs crée un chef d'œuvre il faut que des voisins le sacrent pour qu'ils puissent y croire ! Gwendoline vit donc les premiers feux de la rampe le 10 avril 1886 à « la Monnaie » de Bruxelles grâce à son directeur Henry Verdhurt « qui avait découvert la physiologie très personnelle du maître au travers de la sensation wagnérienne qui se dégage de l'œuvre ». C'est Reyer qui rendait ainsi hommage à son confrère après le grand succès remporté par cet opéra monté par nos amis. Ils n'avaient pas ménagé leurs efforts et partant leurs finances. Tellement ce fut qu'après la deuxième le théâtre avait fait faillite. Ensuite l'Allemagne, grâce à son célèbre chef d'orchestre Félix Mottl, fit représenter Gwendoline tandis que l'opéra de Paris (après avoir réfléchi sept ans) lui offrit asile.

Mais Chabrier n'était pas de nature à se décourager. Il trouva un nouveau livret tiré par Najac, Burani et Jean Richepin d'une pièce signée par M. et Mme Ancelet. Cette pièce en deux actes, créée au Palais-Royal en 1836 devait avoir un acte de plus et devenant le Roi malgré lui, opéra-comique dont la musique comporte d'ingénieuses recherches tant dans les rythmes que dans la brillante orchestration. La Fête polonaise, extrait du second acte que l'on joue assez souvent, donne une idée de cet ouvrage d'où n'est pas exclue la sensibilité de notre maître. La première eut lieu à quatre vingt ans jour pour jour du moment où j'écrivis ces lignes (non de la date du journal).

Le 18 mai 1887. Gros succès ! De la critique (Journal La République) relevons ces deux phrases : « Impossible de citer les meilleurs morceaux. Ils sont tous meilleurs les uns que les autres ». De Vincent d'Indy, qui n'était pas critique et ne les aimait pas ainsi que nous le verrons bientôt : « Cher vieil ami, je n'ai pu te le serrer tout à l'heure, après la répétition mais je tiens à te dire combien ton monarque m'a fait plaisir. Il y a des choses absolument exquises et ce que j'aime mieux des choses tout à fait neuves que personne n'a faites avant toi ».

Chabrier pouvait donc se réjouir !

Huit jours après la première l'opéra-comique était ravagé par le feu. Six mois après la reprise avait lieu à l'ancien Théâtre lyrique. Le Roi malgré lui poursuivit une carrière très fractionnée en France et en Allemagne. On peut s'étonner que l'opéra-comique qui le reprit plusieurs fois, ne l'ait pas inscrit à son répertoire et qu'actuellement seule la Fête polonaise nous rappelle de temps en temps qu'il existe !

Il fallait bien que notre fervent wagnérien signe un hommage à celui qui fut une telle révélation dans sa vie. Les « Souvenirs de Munich » donnèrent naissance à un Quadrille pour piano à quatre mains sur des thèmes de Tristan et Yseult dédié au fondateur (Auguste Lescroart) d'un groupe qui portait le nom de « Petit Bayreuth » rassemblant les Wagnériens du moment. Je ne m'attarderai pas sur ce genre d'œuvre qui

tenir tout de même des éléments en général ne contribue pas à la gloire de son auteur mais peut contintéressants.

En 1888-89 Chabrier alla en Allemagne, grâce à l'amitié et l'admiration de Mottl Gwendoline et Le Roi furent représentés à Karlsruhe. Au cours de l'été 1889, bien que retenu à la Membrolle et malgré des ressources bien limitées il voulut tout de même, dans un séjour aussi bref que possible, aller « entendre ces incomparables chefs-d'œuvre, incomparablement interprétés ». Il s'agissait de Parsifal et des Maîtres chanteurs.

En cette période il commence Brisés sur un livret de Catulle Mendès. Cette œuvre lui tenait à cœur mais hélas son état de santé ne lui permit pas de l'achever. Très lucide cependant il avait demandé à son ami Vincent d'Indy de la terminer mais le grand musicien, trop honnête pour risquer de la trahir, déclara qu'elle n'était pas suffisamment avancée, qu'il n'aurait volontiers achevé s'il n'avait eu qu'à l'orchestrer. Il comprit que son tempérament n'était pas apte à se substituer à celui de son ami et qu'il ferait, selon son propre terme, un acte anti-artistique. Après une représentation du premier acte à Berlin le 14 janvier 1889, Lamoureux l'inscrivit au programme de son concert le 31 janvier 1897 et le fit acclamer. Deux ans plus tard l'Opéra monta ce même acte avec grand succès. Et maintenant dites-moi si vous avez eu l'occasion d'entendre cette légende lyrique qui causa tant de souffrances à son auteur ?

Toujours de cette époque (1888) datent des œuvres telles que le Duo bouffe de l'ouvreuse de l'Opéra-Comique et de l'employé du Bon-Marché donné chez M. Fuchs, le Prélude pastoral (2) qu'il ne faut pas confondre avec la Suite Pastorale composée de quatre morceaux orchestrés tirés des Dix pièces pittoresques pour piano (Idylle, Danse villageoise, Sous-Bois, Scherzo-valse). La Joyeuse marche fut d'abord une composition pour piano sous le titre de Marche française et faillit s'appeler Marche joyeuse. Cette partition truculente qui justifie son titre tout en mettant en valeur les recherches techniques de l'auteur fut dédiée à Vincent d'Indy et jouée en première audition à Angers puis à la Société Nationale le 27 avril 1889. Notons enfin un Air de bal pour piano.

Et voici que nous allons encore parler sérieusement de mélodies, non plus par quelques boutades mélancoliques ça et là lancées pour exprimer des regrets non seulement personnels mais qui sont aussi les échos de musiciens avertis. Nous allons parler des mélodies de Chabrier naturellement et, plus nous avançons dans notre voyage plus nous allons rencontrer des joyaux dans ce genre qui peut tellement témoigner en faveur de cette musique tellement française que je cherche à vous faire connaître et aimer. Nous rencontrerons même un de nos musiciens qui doit sa célébrité uniquement à ses mélodies.

Celui-ci n'avait pas attendu 1889 pour écrire celles qui sont fort connues et gardent toute leur beauté, leur esprit, leur spontanéité. Nous en trouvons dès 1863 deux dont l'une est Sérénade à Ray Blas. A 29 ans il n'écrit qu'une mélodie dans cette année-là : L'Invitation au voyage (poème que nous rencontrerons différemment traité par d'autres musiciens). La Somnolence irrespectueuse date de sa quarantaine. Credo d'Amour. Tes yeux bleus, Chanson pour Jeanne, sont des titres bien oubliés mais là où nous sommes arrivés, je serais bien étonné qu'un jeune de ce « coin » (s'il en est dans mes lecteurs ?) ou d'ailleurs n'ait jamais entendu La Villanelle des petits canards, Pastorale des cochons roses, Ballade des gros diadons, Les Cigales, Hic Heureuse, Tous les fleurs. Une autre, Lied, pour laquelle Francis Poulenc (qui s'y connaissait !) disait « Je ne sais rien d'aussi impertinent dans la mélodie française » est restée (peut-être pour cela) inédite. Alors mes amis, dites-moi que vous connaissez un peu les trois premiers ! Trois fameux « tubes » dites, même en 67 ! Pourtant Chabrier n'était pas à cela quand il les écrivit, il était à Brisés. Mais ne fallait-il pas se délasser et gagner un peu d'argent ? (Les Editeurs, je le rappelle, regardaient et prenaient ce genre de manuscrit encore à cette époque). A son ami Van Dyck il écrivait « Je vais continuer, sur des coins de table, la série des animaux ça m'est payé... Je l'envoierai la Valse des veaux dès qu'elle aura paru... » Est-ce une boutade « à la Chabrier » ? En tout cas cette valse n'a pas laissé de traces.

L'Ode à la Musique (1890) est une œuvre vocale importante qui montre combien son auteur peut,

dans le genre sérieux, faire preuve de délicatesse. Ecrite sur des paroles d'Edmond Rostand pour voix de femmes et piano puis ensuite orchestrée, sa première audition eut lieu au Châtelet le 22 mars 1891.

Depuis 1888 Chabrier ne quittait La Membrolle que pour quelques voyages en Allemagne, à Genève, à Bordeaux. L'éducation de ses deux fils lui donnait beaucoup de souci. Leur santé était aussi fragile que celle de leurs parents. Quant à leurs succès scolaires, ils n'étaient pas aussi brillants que l'eût souhaité le père. Les soucis financiers s'ajoutant à cela, certaines lettres montrent parfois de la dureté envers les deux garçons. Alors le musicien s'aperçoit qu'il a fait de la peine et qu'il souffre de la séparation. Aussitôt il se rachète par un élan de tendresse. La correspondance de ce moment est très émouvante. Émouvante aussi cette lettre dans laquelle il annonce à Mottl la mort de Nanine, la bonne nourrice qui l'éleva et ne quitta jamais la famille : « ... Il y a des périodes comme celles-là dans la vie, des moments difficiles à traverser et malheureusement pour moi, j'appartiens, malgré ma joviale apparence, à la catégorie des gens qui ressentent très vivement, surtout des choses de cette nature-là. Voilà mon petit Mottl, mon cher camarade affectueux pourquoi ton triste Chabrier ne t'a pas écrit depuis longtemps ».

A la suite d'une cure au Mont-Dore une amélioration eut lieu pour la santé du musicien mais elle ne fut que passagère.

Cependant, malgré l'accablement physique et moral, il avait le courage d'écrire en tête de sa dernière partition (« Très animé et avec beaucoup d'entrain ») « C'était son chant du cygne : la Bourrée Fantastique dédiée au tout jeune pianiste Edmond Riser « Mon petit, je t'envoie un morceau qui comporte pour chaque note, une difficulté à résoudre ». Je n'ai pas parlé des manuscrits de Chabrier. Ils sont remarquablement soignés tant dans les caractères musicaux et autres que dans la précision des indications de mouvements et nuances. La version orchestrale est beaucoup plus connue que l'originale pour piano à deux mains et que l'arrangement à 4 p. (lire « pattes ») annoncé par l'auteur à son éditeur Costallat. Si j'ai dit plus haut qu'Espana est Chabrier, je pense que la Bourrée pourrait s'y ajouter pour le caractériser.

De plus en plus la maladie s'aggravait. Il se rendait douloureusement compte de sa déchéance physique. « Tu ne me verras plus avant longtemps, je suis malade ; alors comme les animaux, je me cache » confia-t-il à Pierre de Bréville. Je vous ai dit que l'Opéra avait enfin inscrit Gwendoline en 1893. La répétition générale eut lieu le 20 décembre. Chabrier, dans sa loge entre sa femme et ses fils, ne comprenait pas qu'il s'agissait de son œuvre. A la première ce fut encore plus pénible. Il assista à cette représentation, depuis si longtemps attendue, sans se rendre compte. « C'est bien, c'est joli » murmurait-il à ses proches et, sans se rendre compte aussi que l'ovation du public était pour lui, il pleura.

Le mal devait continuer son œuvre malgré sa lutte, malgré son désir acharné de terminer Brisés. C'est à ce moment qu'il écrivit une lettre émouvante à son cher ami Vincent d'Indy pour lui en demander l'achèvement et c'est en cette année 1894, le 13 septembre, avant ses cinquante quatre ans que la paralysie générale mit fin à ses jours.

J'ai pris, l'habitude, dans ces articles, de ne pas conclure sur des appréciations personnelles afin de donner plus de crédit à la cause que je défends ici. Aujourd'hui, rendant hommage à Yvonne Tiénot pour son magnifique ouvrage (voir précédent article) qui m'a fourni la plus grande partie de ma documentation, je regarde en fin de volume, les témoignages des grands musiciens. J'ai beaucoup hésité à vous les faire connaître tous mais il faut tout de même s'arrêter ! Ayant beaucoup parlé de Vincent d'Indy je vais laisser à un autre grand musicien français, dont je parlerai plus tard, le dernier paragraphe.

« Par la puissance de son tempérament, la fougue entraînée de son inspiration, la nouveauté de ses rythmes, la personnalité de ses idées, Chabrier mérite d'être placé parmi les premiers musiciens de l'École française moderne. Artiste aux aspirations les plus nobles, visant toujours plus haut, il a fait, avec le cœur, de la musique qui arrive au cœur... La pensée est un torrent tumultueux qui arrache tout sur son passage, mais qui, s'il entraîne de la terre et des cailloux, roule aussi de l'or le plus pur... »

André MESSAGER.
 (à suivre)
 Pierre PAUBON.

IL Y A 50 ANS

En hommage à Georges CLEMENCEAU qui, appelé au pouvoir le 15 novembre 1917, contribua puissamment au remplacement du désespoir des Français par LA VICTOIRE de la France, le Grand Compositeur Louis GANNE écrit sa Marche LE PERE LA VICTOIRE, pour Piano à 2 Mains, pour Piano à 4 Mains, pour Harmonies ou Fanfares, ainsi que pour Orchestre Symphonique.

Pour commémorer ce Cinquantenaire héroïque, les sympathiques Compositeurs - Vedettes : Marcel AZZOLA, Roger COITEUX et Jacques DENEUVILLE viennent de réussir les 3 Arrangements sensationnels suivants :

CLEMENCEAU

Défilé pour Harmonies et Fanfares (format gibeane) avec Tambours et Clairons, sur les motifs de la Célèbre Marche Française LE PERE LA VICTOIRE par Roger COITEUX

Georges CLEMENCEAU

Transcription et Arrangement pour Accordéon Solo de la Célèbre Marche Française LE PERE LA VICTOIRE par Marcel AZZOLA

CLEMENCEAU... LA VICTOIRE

Transcription et Arrangement pour Sociétés d'Accordéons de la Célèbre Marche Française LE PERE LA VICTOIRE par Jacques DENEUVILLE

RENAISSANCE

A la suite des deux guerres mondiales, la musique a connu une déplorable vague de disparition de grosses entreprises d'édition qui, il faut le reconnaître, avaient joué des rôles importants au service du Monde Orphéonique

Cependant vous constaterez que la Maison MARGUERITAT, vieille de 130 ans, fait aujourd'hui des pas géants pour vaincre les effets et méfaits de plus de deux guerres.

Elle vient ainsi de réaliser les Nouveautés suivantes :

Trio à Anches

Omer LETOREY BINIOUS ET CORNEMUSES, Morceau expressif de haute qualité, choisi parmi les œuvres inédites de Maître LETOREY.

Quatuor de Saxophones

Omer LETOREY PHONES ET NYMPHES, Morceau expressif de haute qualité, choisi parmi les œuvres inédites de Maître LETOREY.

A. SEMLER-COLLERY

ERWINN, Arrangement pour Clarinette et 4 Saxophones de la Célèbre Fantaisie pour Clarinette de..... MEISTER.

Batteries - Fanfares

Roger GAUDON FANFARES DE FRANCE, Marche Facile pour Trompettes, Clairons Simples ou à Pistons et Batterie.

..... FIERS ESCADRONS, Marche Facile pour Trompettes et Batterie.

..... PARIS-FANFARES, Marche Facile pour Trompettes et Batterie.

A. LAURANCEAU

GLOIRE A CERONS, Marche pour Clairons et Batterie.

Louis REZ

LES CADETS DU REVERMONT, Marche pour Clairons et Batterie.

Raoul PONSEN

BABEUR-MARCH, pour Trompettes, Co.s, Clairons et Batterie.

..... EVELYNE Valse pour Clairons et Batterie.

Accordéon Solo

Marcel AZZOLA LES LANCIERS, Célèbre Quadrille Anglais de CORBIN

..... SEVILLA, Célèbre Paso-Doble de Roger GAUDON

..... VIENS POUPOULE, Célèbre Polka-Marche de .. GAUVIN

R. CHAMPAGNAC

SANTIAGO, Célèbres Valses Espagnoles de CORBIN

..... LA TOURTERELLE, Célèbre Fantaisie-Polka de DAMARE

Claude DUMESNIL

BRINDILLES PARFUMÉES, Célèbre Mazurka de TURINE

..... LES TROIS MOUSquetaIRES, Célèbre Galop de SELLENICK

Sociétés d'Accordéons

LA MARSEILLAISE OFFICIELLE, Réalisation DENEUVILLE Il s'agit là d'une formule nouvelle de la version adoptée par la Commission Spéciale de 1887, modifiée par la dépêche Ministérielle de 1811 et dont l'édition officielle est la propriété des EDITIONS

MARGUERITAT

Tél. 607-46-54

24, rue René Boulanger - PARIS - X

(1) Voir début de cet article dans journal N. 206 OCTOBRE 1967

(2) Œuvre dont le manuscrit fut égaré ainsi que le matériel d'orchestre. Elle fut retrouvée par Paul-Marie Masson qui, dans un article de l'Information musicale, souhaitait voir reconstituer le matériel d'orchestre qui servit à la première audition à la Sté Nationale et au concert d'Angers le 4-11-1888 sous la direction de Chabrier.

ERRATA concernant journal n° 204 Juin-Juillet 1967 Article Bizet (non publié dans le précédent journal). — page 4, 3^e paragraphe (de bas en haut) lire ainsi la fin : Zimmermann mourut avant de connaître les succès de son élève qui entra ensuite dans la classe d'Halévy. — 3^e colonne (même page 4) au bas lire Carvalho et non Carnalho.

Voir, entendre... et parler Entendre, voir... et chanter

(Suite de la page 1)

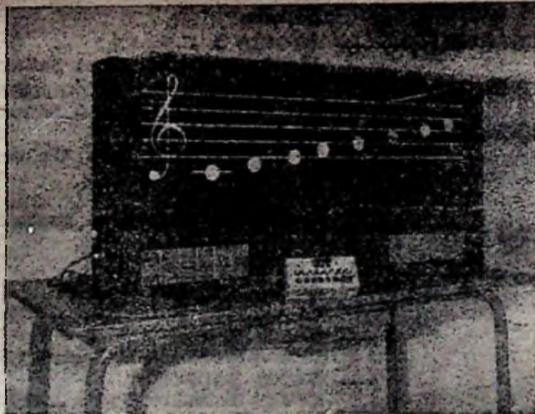
La méthode audio-visuelle est tout aussi excellente et rapide pour l'initiation à l'enseignement musical. Assez récemment, le Service audio-visuel de l'Office Belge publiait une brochure dans laquelle on relevait le résultat des recherches pédagogiques qui révélait qu'un individu moyen se souvient :

- 1) — de 30 à 35% de ce qu'il voit;
- 2) — de 10 à 15% de ce qu'il entend;
- 3) — de 50% de ce qu'il entend et voit simultanément.

Au printemps dernier, et sur l'aimable invitation de M. Robert Letellier, saxophone-solo de la Musique de l'Air, j'ai eu le plaisir d'assister au siège de la Confédération Musicale de France, avec notre cher Président, M. Albert Ehrmann, à la présentation d'un ingénieux appareil électronique, le « Visonote », construit par M. J. Revert, 116, rue Marcadet, Paris-18e et qui est couramment employé avec succès par M. N. Lion, directeur de l'École de Musique d'Evreux, dans l'enseignement musical de ses jeunes élèves.

Voici en quoi consiste cet appareil extrêmement intéressant : le « Visonote » est un tableau sonore comprenant une visualisation par éclairage direct des notes. Sa mise en œuvre est très simple et son utilisation possible quel que soit l'éclairage ambiant : lumière du jour ou artificielle. Cet appareil est conçu particulièrement pour l'initiation des très jeunes élèves. Il leur permet une assimilation rapide de la notion de hauteur des sons (gamme d'ut majeur) et de la représentation graphique des notes sur la portée. L'éducation de l'oreille se complète par un contrôle vocal. En effet, une note chantée juste par l'élève provoque immédiatement et automatiquement son éclairage sur le tableau.

La mise en route du « Visonote » s'effectue par un interrupteur marche-arrêt situé sur le tableau. Une commande « Volume sonore » permet le réglage du niveau sonore désiré suivant le local utilisé. Une boîte de commande est reliée au tableau par un câble souple.



Cette boîte de commande est équipée d'un clavier (gamme normale) et d'un sélecteur de fonctions à 3 touches :

S - Son L - Lumière C - Chant
Dans la position S, les douze notes de la gamme chromatique (plus le doublement de la tonique à l'octave supérieure, soit 13 notes au total) sont manipulées sur le clavier, le tableau produit le son. Dans la position L, les 7 notes de la gamme diatonique (plus la huitième du redoublement de la tonique à l'octave supérieure) sont manipulées sur le clavier, les notes correspondantes du tableau s'éclairent mais sont muettes. Dans la position S et L, les touches sont enclenchées simultanément combinant les deux premières positions en sonorisation et éclairage. Dans la position C, l'élève chante une des notes de la gamme diatonique, la note correspondante s'éclaire automatiquement sur le tableau si elle est chantée juste.

On comprend dès lors tout le parti que l'on peut tirer de cet appareil. Le professeur fait d'abord entendre à l'élève ce qui est la matière première de la musique : le SON. L'élève écoute séparément chaque note produite par le tableau, puis il voit la note correspondante éclairée, ensuite il entend et voit simultanément la note produite et sa représentation graphique. Ensuite, l'élève doit chanter lui-même la note et il s'aperçoit tout de

suite s'il a chanté juste ou non selon que la note s'éclaire ou non. Cela constitue le contrôle vocal et ce jeu non seulement intéresse mais amuse beaucoup les jeunes élèves. Apprendre en s'amusant, cela est ce qu'aime précisément l'enfant. Je n'ai pas besoin d'en dire plus long car il est facile de comprendre combien cet enseignement de base est excellent et rapide. Quant à la question de savoir s'il vaut mieux d'abord faire entendre le son à l'élève avant de lui faire voir sa représentation graphique ou, inversement, lui faire voir puis entendre, cela n'a guère d'importance car l'enseignement audio-visuel est simultané. Pourtant, à mon avis, l'audition a la priorité dès la première leçon. C'est affaire de pure pédagogie mais il me semble qu'il est plus logique de faire d'abord entendre à l'élève le son qu'il est encore incapable d'identifier puis de procéder ensuite à cette identification en lui faisant voir, éclairée sur le tableau, la note correspondante à ce son. On doit évidemment, en premier lieu, faire entrer dans la mémoire du débutant les sept notes de la gamme diatonique d'UT majeur (plus la 8ème à l'octave supérieure). Ces notes lui sont apprises séparément et successivement d'abord dans l'ordre ascendant de la gamme puis dans l'ordre descendant et, ensuite, on les lui présente au hasard. L'élève reproduit en chantant le son qu'on lui a fait d'abord entendre et il vérifie la justesse de son intonation, ou sa fausseté, selon que la note correspondante s'éclaire ou non sur le tableau. S'il chante, par exemple, un DO trop haut ou un RE trop bas, ces deux notes ne s'allument pas et c'est alors qu'on fera remarquer à l'élève qu'il existe entre ces deux notes un son intermédiaire DO dièse ou RE bémol, qu'on lui fera entendre en manipulant la touche correspondante de la gamme chromatique. Si l'élève a chanté beaucoup trop haut la note que, dans sa mémoire, il croyait être un DO, il verra alors s'éclairer immédiatement la note RE et il s'apercevra « de visu » qu'il a fait une erreur en chantant un ton au-dessus. Inutile de multiplier les exemples. L'élève apprend très vite à identifier exactement les sons, il entend immédiatement dans sa mémoire le son juste dès que ses yeux voient la reproduction graphique de ce son.

Chaque note est représentée sur le tableau noir par une surface blanche circulaire de 35 mm. de diamètre. Cette boîte de commande est équipée d'un clavier (gamme normale) et d'un sélecteur de fonctions à 3 touches :

S - Son L - Lumière C - Chant
Dans la position S, les douze notes de la gamme chromatique (plus le doublement de la tonique à l'octave supérieure, soit 13 notes au total) sont manipulées sur le clavier, le tableau produit le son. Dans la position L, les 7 notes de la gamme diatonique (plus la huitième du redoublement de la tonique à l'octave supérieure) sont manipulées sur le clavier, les notes correspondantes du tableau s'éclairent mais sont muettes. Dans la position S et L, les touches sont enclenchées simultanément combinant les deux premières positions en sonorisation et éclairage. Dans la position C, l'élève chante une des notes de la gamme diatonique, la note correspondante s'éclaire automatiquement sur le tableau si elle est chantée juste.

On comprend dès lors tout le parti que l'on peut tirer de cet appareil. Le professeur fait d'abord entendre à l'élève ce qui est la matière première de la musique : le SON. L'élève écoute séparément chaque note produite par le tableau, puis il voit la note correspondante éclairée, ensuite il entend et voit simultanément la note produite et sa représentation graphique. Ensuite, l'élève doit chanter lui-même la note et il s'aperçoit tout de

suite s'il a chanté juste ou non selon que la note s'éclaire ou non. Cela constitue le contrôle vocal et ce jeu non seulement intéresse mais amuse beaucoup les jeunes élèves. Apprendre en s'amusant, cela est ce qu'aime précisément l'enfant. Je n'ai pas besoin d'en dire plus long car il est facile de comprendre combien cet enseignement de base est excellent et rapide. Quant à la question de savoir s'il vaut mieux d'abord faire entendre le son à l'élève avant de lui faire voir sa représentation graphique ou, inversement, lui faire voir puis entendre, cela n'a guère d'importance car l'enseignement audio-visuel est simultané. Pourtant, à mon avis, l'audition a la priorité dès la première leçon. C'est affaire de pure pédagogie mais il me semble qu'il est plus logique de faire d'abord entendre à l'élève le son qu'il est encore incapable d'identifier puis de procéder ensuite à cette identification en lui faisant voir, éclairée sur le tableau, la note correspondante à ce son. On doit évidemment, en premier lieu, faire entrer dans la mémoire du débutant les sept notes de la gamme diatonique d'UT majeur (plus la 8ème à l'octave supérieure). Ces notes lui sont apprises séparément et successivement d'abord dans l'ordre ascendant de la gamme puis dans l'ordre descendant et, ensuite, on les lui présente au hasard. L'élève reproduit en chantant le son qu'on lui a fait d'abord entendre et il vérifie la justesse de son intonation, ou sa fausseté, selon que la note correspondante s'éclaire ou non sur le tableau. S'il chante, par exemple, un DO trop haut ou un RE trop bas, ces deux notes ne s'allument pas et c'est alors qu'on fera remarquer à l'élève qu'il existe entre ces deux notes un son intermédiaire DO dièse ou RE bémol, qu'on lui fera entendre en manipulant la touche correspondante de la gamme chromatique. Si l'élève a chanté beaucoup trop haut la note que, dans sa mémoire, il croyait être un DO, il verra alors s'éclairer immédiatement la note RE et il s'apercevra « de visu » qu'il a fait une erreur en chantant un ton au-dessus. Inutile de multiplier les exemples. L'élève apprend très vite à identifier exactement les sons, il entend immédiatement dans sa mémoire le son juste dès que ses yeux voient la reproduction graphique de ce son.

mettant une bonne visibilité même à éloignement maximum.
Je dois ajouter que le « Visonote » dans la position C, met à la disposition de l'élève un microphone individuel qui permet l'élimination de toute vibration extérieure. De plus, l'emploi du microphone permet à l'élève le contrôle de la justesse vocale par l'émission simultanée du son produit par l'appareil et par la voix.

Le « Visonote » est un appareil électronique comprenant 90 transistors et 22 diodes. Il est alimenté sur réseau normal alternatif 110 ou 220 volts. Sa consommation est très faible : moins de 25 watts. Les dimensions du tableau sont les suivantes : longueur 100 cm ; hauteur 50 cm ; épaisseur 10 cm. Son poids est de 10 kgs environ. Il peut être posé ou suspendu.

Après avoir assisté à la démonstration de cet appareil, je ne puis que recommander très sincèrement et très chaleureusement son emploi dès les premières leçons de la musique et je comprends l'enthousiasme de M. N. Lion, directeur de l'École de Musique d'Evreux, qui a obtenu de remarquables résultats par son emploi courant dans son enseignement. Le constructeur de l'appareil, M. J. Revert, est à la disposition de nos lecteurs pour leur fournir de plus amples renseignements. Il suffit de lui écrire 116, rue Marcadet, Paris-18ème. (Tél. 259-24-00).

André PETIOT

STAGES FRANCO-ALLEMAND

(Suite de la page 1)

est : « technique et langage de la musique française, de Debussy à nos jours ». Nous voyons successivement Fauré et Debussy, Ravel, Florent Schmitt et Georges Migot, Albert Roussel et le groupe des six (plus spécialement Francis Poulenc et Darius Milhaud), Honegger et Dutilleul, Jolivet et Messiaen et enfin Boulez.

Le vendredi soir, nous donnons en signe d'adieu, un concert en l'honneur de nos hôtes. Tous les autres stages y sont invités. Avant le concert, les Allemands et les Français remettent à MM. Ehrmann et Dondeyne des cadeaux en remerciement de leur gentillesse et de leur dévouement pendant ces 10 jours. Ce concert commence alors. En voici le programme :

- 1) « Mars der Médici », de Joli Wielert ; 2) « Menuet », de Désiré Dondeyne ; 3) « Trios Modernes pour trombones », de Dhellennes. Trombones : Jean-Pierre Blin, Annie Capelle, Marc Soustrot ; 4) « Sonate pour cor, trompette et trombone », de Francis Poulenc (Cora : Annie Picard, trompette : Guy Touvron, trombone : Annie Capelle) ; 5) Deux pièces pour trompettes et tambour de Purcell et Philidor. (Trompettes : Pierre Dutot, Claude Hoffmann, Guy Touvron, tambour : Annie Capelle) ; 6) Sonate pour Flûte et Hautbois, de Haendel. (Flûte : Christlau Eloy, Hautbois : Jacky Morel) ; 7) « Musique Solennelle », de Hugo Norden pour trompettes, trombones et baryton. (Trompettes : Pierre Dutot, Guy Touvron, Trombones : Jean-Pierre Blin, Annie Capelle, Baryton : Marc Soustrot, Daniel Zemp) ; 8) « Fugue », de Désiré Dondeyne.

Il y a un duo de clarinettes hors programme qui permet d'admirer la sonorité et la technique de M. Dondeyne et de Jean-Noël Crocq.

Après le concert, très réussi, nous accompagnons nos camarades allemands à la gare et, après des échanges d'adresse et de franches poignées de mains nous nous quittons la larme à l'œil, dans l'espoir de nous revoir à l'occasion d'un autre stage.

Ce bref résumé des activités du stage donne une idée du profit qu'on pu en tirer les participants et cela nous le devons à MM. Ehrmann, Dondeyne et Yves de La Crespinière qui ont fait partir ce stage « au grand galop » et lui ont ainsi donné un allant qui ne devait cesser que le jour du départ. De plus le cadre était magnifique. Nous étions en pleine verdure et avions des chambres à deux lits spacieuses et confortables, un W.C. et une douche pour quatre et un lavabo par personne !... Tout concordait à la réussite de ce stage.

Rotenberg (Baden-Württemberg) du 6 août au 12 août, organisé par la Confédération Musicale d'Allemagne avec le concours de la Confédération Musicale de France.

« La musique », a dit Platon, est une loi morale ; elle donne une âme à l'univers, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination, un charme à la tristesse, de la galeté et de la vie à toutes choses. »
Ce stage qui vient d'avoir lieu à Rotenberg est l'illustration vivante de cette citation. Les jeunes Allemands et les jeunes Français fraternellement réunis pour apprendre à se connaître et à se comprendre ont trouvé dans la musique un complice de premier choix. Les nombreux liens d'amitié noués pendant ce stage en font foi.

Après un long voyage au cours duquel chacun peut admirer de très belles régions traversées, les 20 stagiaires français et les 40 stagiaires allemands participant à ce stage se retrouvent réunis au soir du 6 août 1967. Après l'attribution des chambres prévues par l'Auberge de Jeunesse du château de Rotenberg et les quelques consignes d'usage, tout le monde s'empresse d'effacer les fatigues du voyage par un sommeil réparateur.

Les dirigeants sont, pour le côté allemand : MM. Stockmaler, Schwarz et Konstauer ; pour le côté français : M. Ehrmann.
Nous allons maintenant procéder de manière chronologique.

Le 7 août : La matinée est occupée par une répétition de 9 h. à 11 h. qui permet à MM. Schwarz et Ehrmann de prendre contact avec les musiciens. Les stagiaires sont réunis en deux orchestres, l'un dirigé par M. Ehrmann et Stockmaler, l'autre par MM. Schwarz et Konstauer. De plus quelques ensemble de cuivres sont créés afin d'amener de la variété dans le répertoire.

Dès l'après-midi, nous attaquons le programme du concert et chaque orchestre travaille un morceau.

Le soir, après le dîner, les Allemands nous projettent des diapositives prises lors de stages précédents ainsi que de très belles vues sur Paris et Versailles.

Le 8 août : La matinée se passe en répétition tout comme l'après-midi car il faut que les morceaux soient montés pour le vendredi soir. De plus on nous annonce que la radio doit venir enregistrer le lendemain et il faut être prêt.

Le soir après dîner, nous faisons une grande promenade sur les hauteurs de Rotenberg ce qui nous permet de découvrir le très beau site où nous nous trouvons.

Le château où nous logeons, surplombe un petit village, Rotenberg encastré entre des montagnes. Le paysage qui nous est offert chaque jour des fenêtres du château est de toute beauté.

Le 9 août : Après une courte répétition, la radio arrive et après quelques essais fait un enregistrement de cinq minutes, en direct, pour une émission consacrée aux jeunes.

Pour illustrer la foi qui a animé ses participants comme ses cadres, voici quelques exemples :

Tous les matins, M. Ehrmann se levait une heure avant tout le monde pour donner un cours de flûte à un allemand qui le lui avait demandé et pour faire faire des dièses à un stagiaire français.

La plus grande joie d'un stagiaire allemand a été de remporter « La petite symphonie » de Gounod, afin de la faire jouer chez lui.

Si on voulait manger à l'heure il fallait presque tirer M. Dondeyne par la manche sinon on aurait fait de l'harmonie pendant les heures de repas !

À la fin du stage, M. Dondeyne a donné aux stagiaires des devoirs d'harmonie qu'il leur a demandé de lui envoyer pour la correction et il a même proposé d'entretenir cette correspondance toute l'année jusqu'au stage prochain !

Il a soufflé sur ce stage un vent de vitalité et de jeunesse que les participants ne sont pas prêts d'oublier et ceux-ci ont eu du mal à réintégrer au soir du vendredi 28 juillet venant de s'écouler. Mais je me dois, au nom de tous mes camarades stagiaires, de faire l'éloge de nos dirigeants, leur modestie dut elle en souffrir.

M. Ehrmann, le plus jeune de tous, a été un véritable « père » pour les stagiaires. Quelle ne fut pas la surprise d'un groupe de jeunes stagiaires sortis de bonne heure le matin... pour aller prendre un café en ville, de rencontrer M. Ehrmann dans le parc de l'établissement à six heures et demi en train de faire sa promenade de santé quotidienne ! Et il ne lui déplaît pas, pendant les pauses, de provoquer un stagiaire au ping-pong... ou d'encourager les joueurs de la voix.

M. Dondeyne dont la gentillesse, la simplicité et la grande compétence ont été très appréciées des stagiaires a considéré ceux-ci comme des amis et non comme des élèves. Il a créé ainsi une ambiance formidable propice à un travail efficace. Il a été l'illustration vivante de la joie dans le travail.

Pour reprendre un mot si cher à notre ami luxembourgeois, Claude Hoffmann : Tout a été « Fömlidabile ».

Au soir du départ, un seul sonnet se retrouvait sur toutes les lèvres des stagiaires : que le mois de juillet 1968 arrive bien vite afin de refaire un stage comme celui-ci. Un stage est terminé, nous vivons maintenant dans l'attente d'un autre.

C'était merveilleux. Merci beaucoup et... à bientôt.

Pierre DUTOT

ROTENBERG

Rotenberg (Baden-Württemberg) du 6 août au 12 août, organisé par la Confédération Musicale d'Allemagne avec le concours de la Confédération Musicale de France.

« La musique », a dit Platon, est une loi morale ; elle donne une âme à l'univers, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination, un charme à la tristesse, de la galeté et de la vie à toutes choses. »
Ce stage qui vient d'avoir lieu à Rotenberg est l'illustration vivante de cette citation. Les jeunes Allemands et les jeunes Français fraternellement réunis pour apprendre à se connaître et à se comprendre ont trouvé dans la musique un complice de premier choix. Les nombreux liens d'amitié noués pendant ce stage en font foi.

Après un long voyage au cours duquel chacun peut admirer de très belles régions traversées, les 20 stagiaires français et les 40 stagiaires allemands participant à ce stage se retrouvent réunis au soir du 6 août 1967. Après l'attribution des chambres prévues par l'Auberge de Jeunesse du château de Rotenberg et les quelques consignes d'usage, tout le monde s'empresse d'effacer les fatigues du voyage par un sommeil réparateur.

Les dirigeants sont, pour le côté allemand : MM. Stockmaler, Schwarz et Konstauer ; pour le côté français : M. Ehrmann.
Nous allons maintenant procéder de manière chronologique.

Le 7 août : La matinée est occupée par une répétition de 9 h. à 11 h. qui permet à MM. Schwarz et Ehrmann de prendre contact avec les musiciens. Les stagiaires sont réunis en deux orchestres, l'un dirigé par M. Ehrmann et Stockmaler, l'autre par MM. Schwarz et Konstauer. De plus quelques ensemble de cuivres sont créés afin d'amener de la variété dans le répertoire.

Dès l'après-midi, nous attaquons le programme du concert et chaque orchestre travaille un morceau.

Le soir, après le dîner, les Allemands nous projettent des diapositives prises lors de stages précédents ainsi que de très belles vues sur Paris et Versailles.

Le 8 août : La matinée se passe en répétition tout comme l'après-midi car il faut que les morceaux soient montés pour le vendredi soir. De plus on nous annonce que la radio doit venir enregistrer le lendemain et il faut être prêt.

Le soir après dîner, nous faisons une grande promenade sur les hauteurs de Rotenberg ce qui nous permet de découvrir le très beau site où nous nous trouvons.

Le château où nous logeons, surplombe un petit village, Rotenberg encastré entre des montagnes. Le paysage qui nous est offert chaque jour des fenêtres du château est de toute beauté.

Le 9 août : Après une courte répétition, la radio arrive et après quelques essais fait un enregistrement de cinq minutes, en direct, pour une émission consacrée aux jeunes.

Ces répétitions se poursuivent l'après-midi et le soir, après le dîner, un stagiaire français fait une petite causerie sur la trompette : son attaque, sa sonorité et sa technique.

C'est l'occasion pour nos amis allemands de découvrir l'école française et aussi il faut bien le dire, de redécouvrir sous une optique totalement nouvelle un instrument dont la plupart des notions qu'ils en avaient étaient fausses... Les quelques stagiaires allemands pris comme « cobayes » démontrèrent que leur faiblesse musicale ne tient qu'à la faiblesse de leur enseignement. C'est peut-être l'occasion de faire un exposé succinct de l'organisation de la musique en Allemagne quant à son enseignement et de démystifier aussi tout ce qui peut être dit à ce sujet :
En Allemagne, contrairement à ce que la majorité des gens peuvent

croire, le niveau musical n'est pas plus élevé qu'en France bien au contraire. Ce qui est plus élevé ce sont les moyens dont dispose la musique en ce pays et surtout l'intérêt porté par les pouvoirs publics à cet art.

En France, à défaut de quantité nous avons la qualité et il n'y a guère de différence entre un honnête professionnel et un bon amateur. En Allemagne, par contre, il y a la quantité mais la qualité ne suit pas. Et ceci est dû à leur organisation. En France, les conservatoires sont ouverts à tout le monde alors qu'en Allemagne, ils sont réservés uniquement aux professionnels. En conséquence de quoi l'Allemagne si elle possède une élite valable délaissent quasiment 90 % de ses musiciens et crée ainsi un immense fossé entre sa musique amateur et sa musique professionnelle. Par conséquent, les jeunes élèves apprennent aussi bien la trompette avec le saxophoniste de leur harmonie ou le hautbois avec le bassiste, etc... De plus, ils ne possèdent pas les moindres rudiments de solfège, faute de cadres une nouvelle fois !

Cette parenthèse sur l'organisation allemande était nécessaire car elle explique certaines carences graves constatées chez des jeunes Allemands par ailleurs très doués pour la musique.

Le 10 août : Après une matinée de répétitions nous partons l'après-midi en car visiter le château de Hildelberg. Ce château, remarquable, est situé sur la hauteur en surplomb du Neckar et domine la célèbre ville universitaire et ses faubourgs. C'est dans la cour d'honneur de ce château que la radio allemande vient nous interviewer et enregistrer une partie de la sonate de Poulenc, pour trompette, cor et trombone.

Nous reprenons ensuite la route pour Schwetzingen où nous visitons le théâtre du magnifique château. Nous assistons là à un merveilleux spectacle son et lumière qui met en valeur la vaste scène et donne une idée des possibilités techniques offertes par celle-ci. C'est un véritable enchantement pour les yeux.

Encore éblouis par ce spectacle nous ressortons pour nous engouffrer immédiatement dans un café afin d'entendre à la radio l'enregistrement de l'après-midi. Hélas, il n'y a pas de poste-récepteur. Qu'à cela ne tienne ! M. Ehrmann va aussitôt acheter un transistor uniquement pour l'occasion ! Et c'est ainsi que nous avons le plaisir de nous entendre sur les ondes allemandes.

C'est ensuite le retour au château et après dîner, l'ensemble de cuivres français donne quelques morceaux à ses camarades allemands : Etudes de Bach pour deux trompettes ; Fanfares de Purcell ; Musique joyeuse de Hugo Norden et Sonate de Poulenc. Ensuite nous chantons tous ensemble des chants populaires français. A cette occasion nos amis allemands démontrent une aptitude certaine pour la langue française.

Le 11 août : La matinée est occupée par un enregistrement pour la radio qui doit annoncer le concert du soir. L'après-midi se passe à la ville même, où nous donnons le concert. On y fait une répétition générale qui dure jusqu'à 17 h.

Nous nous retrouvons au château pour le concert. Le programme est :

1) Klingend Tag, de Gebert Muller (direction : M. Konstauer) ; 2) Trois soli, transcription pour 2 trompettes, de J.-S. Bach (trompettes : Guy Touvron, Pierre Dutot) ; 3) Elogie, de Gerhart Banco (direction : M. Ehrmann) ; 4) Trio de trombones, de Raymond Dhellennes (trombones : J.-P. Blin, Annie Capelle, Marc Soustrot) ; 5) Interlude en mi b, de Rolf Hempel (direction : M. Schwarz) ; 6) Musique solennelle, de Hugo Norden (trompettes : P. Dutot, Guy Touvron, Trombones : J.-P. Blin, Annie Capelle ; tuba : Marc



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 10, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROUL, PARIS 11e, TEL : 02 03 74

DE VIENNE A BREGENZ

(Suite de la page 1)

Pendant deux heures tandis que l'ouragan soufflait avec une rare violence, une force occulte me paralysait et m'emprisonnait dans un état contemplatif auprès de la fenêtre de ma chambre. Envouté, épris peut-être par cette colère de la nature je l'épiais jusqu'à son dernier soupir. Etonnant spectacle qui, s'il n'était pas prévu, méritait amplement d'être inscrit au programme du séjour.

Cette diversion relative à l'aspect caractéristique de la nature autrichienne était-elle vraiment utile ? D'aucuns la jugeront inopportune en regard des questions purement artistiques qui nous préoccupent. J'ai prétendu dans l'exposé de mon séjour à Vienne que je n'étais ni critique, ni journaliste, mais, simple musicien en quête d'informations que je m'efforçais de communiquer, je ne prétendais aujourd'hui rien d'autre. Cette séquence, après tout, pourquoi ne pas la décrire, puisqu'elle fut ma première rencontre ? Plus encore qu'une impression, un tel « acte » n'était-il pas l'une des composantes dynamiques du cadre que nous décrivions avant de parvenir au tableau lui-même ?

L'AUTRICHE :

MAIS C'EST UN SOURIRE

De multiples éléments concourent à la formation de ce cadre. Je n'évoquais plus maintenant au milieu de Vienne et de ses monuments ; mes regards ne plongeaient plus horizontalement sur la grande plaine d'Autriche-Hongrie ; le Dodonée et ses séduisants rivages (dont l'utilisation on le verra est l'une des originalités du Festival) les monts du Vorarlberg qui naissent précisément où meurt le lac, constituaient la charpente du nouveau décor. La géométrie de ce décor n'était pas le seul contraste qui apparaissait : quoiqu'encombrée d'étrangers de toutes sortes et de toutes origines, la petite ville de Bregenz gardait son caractère d'intimité, cet « air de famille » auxquels ont renoncé les capitales ; les salles de spectacle, les spectacles eux-mêmes, par leurs dimensions et leurs fréquentations offraient une image bien différente ; la musique elle-même avait une sonorité et une couleur qui ici lui était spécifiques. Mais ceci était nécessaire pour que Bregenz soit Bregenz et non une réplique de Vienne, l'intérêt en fut moindre. Par contre ce que je retrouvais, c'est cette affabilité, cette fraîcheur et ce charme qui semblent être le dénominateur commun de toute l'Autriche. J'avais développé ce sujet dans le chapitre « Vienne et les Viennois », c'est de grand cœur que j'y reviens aujourd'hui en affirmant : « L'Autriche, mais c'est un sourire ». Ce sourire n'avait pas qu'un seul aspect, il reflétait une joie de vivre, une joie saine, intérieure et profonde. Qu'il s'agisse de promeneurs des berges du lac d'Autrichiennes en costume régional, de cithares en vibration ou encore de l'incomparable panorama que je découvrais du haut du Pfänder sur le Bodonée ou le Vorarlberg, l'Autriche entière et partout souriait.

Et dans ce chapitre, je manquerais au plus élémentaire de mes devoirs si je ne mentionnais les amis autrichiens et en particulier les membres du bureau du « Bregenz Festival » qui m'ont accueilli ; qu'ils trouvent dans ces lignes l'expression de mes plus sincères remerciements pour les moments pleins d'intérêt qu'ils m'ont permis de vivre et pour m'avoir aidé à réaliser le travail que je m'étais proposé.

BREGENZ ET SON FESTIVAL

Cette hospitalité ne me surprenait pas, bien au contraire, elle confirmait mon opinion. Cette intimité, cet « Air de famille » auxquels je faisais allusion, se manifestait notamment au niveau des rapports humains que j'entretenais ; je n'étais plus en face d'une énorme machine où l'anonymat était de rigueur. La personnalité précédait toujours la fonction. Je n'étais plus en présence de M. le président ou M. le directeur mais plutôt en face de M. X président ou M. Y directeur. Le ton alors différait. Un tel climat ne pouvait que m'aider à pénétrer à travers les rouages à observer le mécanisme toujours complexes qui conditionnent le fonctionnement d'un festival, et qui, disons-le, n'est pas ouvert à tous. Les leçons que je recevais furent d'une autre nature que celles que je recevais l'année précédente à Vienne, mais elles ne furent pas moins enrichissantes.

Parmi les divers chapitres que j'avais inscrits au programme de mon étude, celui du « Management » occupait une place très particulière car la réussite d'une manifes-

tion d'une manière générale lui est subordonnée, à priori celle de l'ensemble des manifestations qui composent un festival. On ne s'attendra jamais trop sur les bienfaits d'une structure puissante et d'une administration bien conçue. Assurément celle de Bregenz mérite de tels qualificatifs. Chaque chose est à sa place ; le moindre détail est pensé et exécuté avec soin. Quand le souci d'accueillir s'harmonise avec celui d'ordonner, comment ne pas être comblé ? Bien que n'exerçant qu'une activité mineure et marginale dans le cadre du Festival, j'étais cependant attendu et reçu avec tous les égards et plus encore. Dès mon arrivée, une personne préposée à cette fonction me remettait une enveloppe contenant un emploi du temps, des places pour les concerts auxquels j'avais désiré assister, un programme général et des programmes pour chacune des manifestations en particulier, l'adresse de mon hôtel, le tout assorti d'une lettre du directeur général me souhaitant la bienvenue. Tout était prévu. Je suis heureux de pouvoir mettre en relief ici comment un directeur de Conservatoire est accueilli ; assurément mieux que dans sa province où l'étranger non plus que le natif n'y peut devenir prophète. Le soin apporté aux différents détails de ma réception l'était évidemment à l'organisation de tous les spectacles et à l'accueil de tous les artistes qui prenaient une part active à la vie du Festival (on me fera peut-être le reproche dans un souci de syntaxe d'abuser du mot, mais, il est difficilement remplaçable.

Le « Management » des Festspiele brillait d'un éclat tout particulier, la porte restait donc ouverte aux plus grandes joies artistiques et on le verra, elles n'ont pas manqué. Le vin était tiré, il ne restait qu'à le boire mais auparavant, n'est-il pas opportun d'en faire une rétrospective du Festival ?

C'est en 1946 que le directeur du théâtre du Vorarlberg, aidé du maire de Bregenz et de plusieurs conseillers, prit l'initiative de sa création. Celle-ci fut illustrée la première année par la représentation de Bastien et Bastienne de Mozart qui eut lieu sur une scène flottante amarrée dans le petit port (c'était la configuration des actuels Spielteufel am See) et d'un divertissement chorégraphique donné par la troupe de Wiessenthal.

En 1947 déjà, des progrès sont réalisés ; la scène aquatique quitte le petit port pour être transférée dans la baie de la plage. L'incidence de ce transfert est des plus heureuses : la surface du plateau est considérablement augmentée et la nouvelle situation apporte des horizons nouveaux. Cette année l'Enlèvement au Serail ou l'originalité de cette scène peut judicieusement se révéler (l'arrivée de Selim par exemple) des concerts de l'Orchestre symphonique de Vienne dirigés par Clemens Krauss et des soirées données par les ballets du Staatoper de Vienne offraient un programme plus étoffé.

En 1948 eut lieu la création des Chœurs du Festival. Le recrutement en est effectué à Bregenz même et dans les localités environnantes. Je n'ai pas eu l'occasion de les entendre mais ses qualités et son répertoire font, semble-t-il, autorité et sa réputation a débordé les limites de son territoire d'origine. Je n'en suis guère surpris, si ces chœurs comme il est probable, s'apparentent aux chorales que je connais par ailleurs : van Vogelvelde d'Innsbruck, Brucknerkonservatorium de Linz ou encore les chœurs du Staatoper de Vienne. Il est certain que ces ensembles font état d'une science de l'Art choral au stade populaire comme au stade professionnel, qui nous échappe. Il existe un sens de la discipline et de la collectivité que nous dédaignons. En Autriche on attache une importance capitale à la formation de chefs de chœurs, clé de voûte de cette réussite. Ainsi, dans le moindre village du Tyrol ou du Vorarlberg, on chante et on sait chanter ; qui plus est, on lit la musique, ce qui facilite énormément le travail. L'audition de simples chorales scout m'a laissé béat d'admiration. Leur langue les aide beaucoup, il est vrai, mais aussi, l'éducation que chaque autrichien reçoit en classe dès son plus jeune âge et le sérieux qu'il attache à ce genre d'exercice. Que fait au contraire Jacques Bonhomme : il rit bêtement et chahute les cours de chant ! A mon retour en France, le hasard me fit entendre deux chœurs du centre et du midi de la France, j'avais honte pour eux et ne passe de tous commentaires. Ils m'ont en tous cas inspiré beaucoup de réflexions ! Revenons maintenant à nos mont-

tants survenus en 1949 assurent l'avenir, l'épanouissement et l'originalité du festival. C'est d'abord, face à la scène, la construction d'une tribune de bois susceptible de recevoir plusieurs milliers de spectateurs dans des conditions optiques et acoustiques particulièrement favorables. Cette tribune est en usage encore aujourd'hui. C'est ensuite l'installation du « Spiel Auf Dem See » (nous reviendrons sur ce sujet) et la participation enfin du Burgtheater de Vienne qui donna au Festival une nouvelle dimension : celle de l'Art dramatique. A ceux pour qui ce nom n'évoque rien, le Burgtheater fut le premier théâtre de langue allemande. C'est l'homologue de notre Comédie Française, et puisque nous en parlons, rappelons que cette célèbre troupe a été l'invitée du Théâtre Français du 21 au 26 octobre pour donner plusieurs représentations. C'est en 1949 également que la « communauté » du Festival fut convertie en Société privée et placée sous l'autorité d'un directeur, M. Bar nommé en 1952 est l'actuel directeur et sous son impulsion le Festival ne cesse de croître et d'embellir ; sa réputation s'étend d'année en année ; dans le site que nous avons décrit, avec des manifestations de haute valeur, comment en serait-il autrement ? Chaque année apporte aussi une amélioration d'ordre matériel. C'est qu'à Bregenz il fallait tout construire, ou presque.

L'activité du Festival repose sur un certain nombre de points de chute situés « intra et extra muros ». Les deux points de chute principaux sont d'une part le théâtre du Kornmarkt d'environ 1.200 places qui s'il n'a pas une grande originalité a au moins le mérite d'être rationnellement construit et remarquablement entretenu. La

ce théâtre est situé au cœur de la ville. A la sortie sud, se situe le fameux « Spiel Auf Dem See » sur les bords mêmes du lac et en plein air. (Nous en reparlerons sur un plan technique quant à son utilisation). Il est constitué pour les spectateurs de la tribune citée plus haut et d'un parterre, le tout contenant environ 5.000 places ; pour le « plateau », d'une scène aquatique de grande dimension en contrebas de laquelle on peut loger l'orchestre. Cette scène est relativement éloignée du rivage ; cet éloignement donne un recul appréciable qui permet à chaque spectateur de jouir d'un champ optique particulièrement développé. A cette scène sont adossés plusieurs scènes secondaires, parfois raccordées par un pont, qui judicieusement employées donnent un relief supplémentaire au décor. Ces scènes sont mobiles ; leur déplacement en cours de spectacle apporte une originalité à la mise en scène.

A côté du « Spiel » se trouve le Stadthalle ou salle municipale qui semble avoir été hâtivement construite et qui contient environ 2.500 personnes. Si elle est utilisée parfois pour des manifestations, elle a été primitivement conçue pour servir de repli au « Spiel » en cas de mauvais temps. On a vu au début de l'article qu'il sévissait quelquefois.

Citons comme autres points de chute les châteaux de Feldkirch,

Bludenz et Hohemans. Ces tours crénelées, ces vieux murs à machicoulis, ces cours tapissées de loggias ou de chemins de ronde en bois, constituent des cadres d'un grand intérêt pour les soirées nommées « Concerts-Sérénade ».

La rétrospective du Festival serait incomplète si on omettait de consacrer un chapitre aux personnalités ou groupements artistiques qui par leur talent ont contribué à son épanouissement et à sa renommée, ainsi qu'aux œuvres qu'il y ont été représentées.

Depuis 1947, l'Orchestre symphonique de Vienne semble être l'invité permanent du festival. Il assure les concerts, les soirées lyriques ou chorégraphiques. Les principaux chefs qui l'ont conduit sont tout d'abord Clémens Krauss, puis Karl Böhm, Eugen Jochum, Ferdinand Leitner, Joseph Keilberth, Georg Solti, Vittorio Gui, Wolfgang Sawallisch. Quant aux artistes, la liste en est impressionnante et l'énumération en serait fastidieuse ; citons tout de même : Hans Berger, Wilma Lipp, Thérèse Stich-Randall, Anton Dermotal, Ingrid Seefried ; les chœurs de Strasbourg, ceux du festival de Bregenz, des Amis de la Musique de Vienne, et l'Amsterdamchor s'y sont successivement fait applaudir, ainsi que les troupes de Ballets de l'Opéra de Vienne, de l'Opéra de Berlin, la troupe de Wiesenthal et enfin la troupe de Janine Charrat. Les metteurs en scène Adolf Rott, Walter Hoesslin y ont exercé leur talent. Cent autres artistes ont paru à l'affiche du Festival ; qu'ils me pardonnent si leurs noms ne figurent pas ici.

Nous avons dit que les représentations étaient de nature diverse, citons les plus caractéristiques. Nous trouvons des Opéras de Mozart ou de Wagner, la Damsation de Faust ou encore des opérettes de Strauss ou de Lortzing, dans le domaine lyrique. (Le vaissseau fantôme n'était pas programmé cette année, je le regrette, car voici un ouvrage qui semble particulièrement désigné pour être monté sur la scène aquatique. On imagine quel parti un metteur habile peut tirer de cette formule). Dans le domaine chorégraphique l'éventail est également très large ; le répertoire contemporain y est présent avec Abraxas de Werner Egk par exemple et le répertoire classique avec Scheherazade ou Coppélia. Le Festival ne semble pas s'être tracé de limites, ni dans les genres, ni dans les auteurs. Une seule chose lui importe : présenter des spectacles de qualité. Peut-être pourrait-on considérer que, contrairement à Bayreuth ou Salzbourg par exemple où un Wagner et un Mozart projettent leur ombre et ont défini une règle et une entité que les années accusent, aucun « Monstre » n'est encore venu à Bregenz pour l'emprisonner dans une esthétique aux limites vastes sans doute, mais définies.

Peut-être un jour certaines créations transcendent, certaines interprétations feront école, mais l'ecclésiologie du Festival n'en souffrira pas. Les prétextes et les critères sur lesquels repose sa naissance ne sont pas de même nature, l'époque non plus. Si Bayreuth, Salzbourg et leurs semblables reposent sur le génie d'un homme, Bregenz a été conditionné par les exigences de la civilisation.

Pierre DUTOT

Sonnet : 7) Petite suite sur un chant populaire, de F.-J. Meybrum (direction : M. Stockmaler) ; 8) Sonate pour trompettes, trombones et cors, de Francis Poulenc (trompettes : P. Dutot, O. Tourrou ; cor : A. Picard, G. Widmer ; trombones : J.-F. Blin, A. Capelle, M. Soustrat) ; 9) Bande des artisans, de Gerhart Bauer (direction : M. Koustanzner).

Le public est enthousiasmé et fait une véritable ovation aux musiciens. Une spectatrice conquis, du nom de Huguette, fait même transmettre à notre brillant trompettiste, Guy Tourrou, un bouquet de fleurs accompagnées d'un petit mot où elle lui déclare plus que son admiration !

La municipalité convie ensuite les exécutants à un vin d'honneur qui termine d'une manière fort sympathique cette brillante soirée.

Hélas tout a une fin et on retourne au château préparer les valises car le départ est prévu le lendemain matin, à 7 h. On comprendra aisément que chacun éprouve un grand pincement de cœur quand il faut se séparer. Mais... « Ce n'est qu'un au revoir, mes frères... »

Cette rencontre est une nouvelle preuve que les jeunes de ces deux pays sont faits pour s'aimer et se connaître et que la correspondance échangée depuis en témoigne. La musique est encore une fois la cause de ce rapprochement des peuples.

C'est Platon qui a dit aussi : « La musique est l'essence de l'ordre, qu'elle rétablit et élève vers tout ce qui est bon, juste et beau, dont elle est, bien qu'invisible, la forme éblouissante, passionnante, éternelle ».

Ce n'est certes pas les participants de ce stage qui le contrediront. Un stage est terminé, nous vivons maintenant dans l'attente d'un autre et je profite de l'occasion pour remercier au nom de tous mes camarades stagiaires, les organisateurs allemands et français du merveilleux et inoubliable séjour vécu à Rotenberg.

«...Où, nous nous reverrons mes frères... »...es ist nur ein au wiedersehen.

Compte-rendu du voyage effectué en Allemagne pour participer au stage franco-allemand de Rotenberg par le jeune Hénault Gérard, de la fanfare d'Ouzouer-le-Marché.

Hénault Gérard prend le train le dimanche 6 août pour gagner la gare de l'Est où il retrouve plusieurs jeunes musiciens groupés autour du président Ehrmann.

Nous arrivons au château de Rotenberg où nous rejoignons les autres stagiaires français.

Le lundi 4 août, nous commençons les répétitions de 9 h. à 12 h. avec les 45 jeunes stagiaires allemands venus se joindre à nous. Nous travaillons sous la direction successive de MM. Ehrmann, Stockmaler, Schwab, Koustanzner. Après le déjeuner, les répétitions reprennent jusqu'à 19 h. 30 et ce programme est suivi jusqu'au mercredi. Le jeudi, nous partons en excursion avec visite des ruines du château de Wislord. Dans la cour du château, les services de la radiodiffusion de Stuttgart enregistrent la Sonate pour trompettes, cors, et trombones de Francis Poulenc, exécutée par les solistes français.

Puis dans la salle du château, un spectacle son et lumière nous est offert et à 19 h., nous étions de retour à Rotenberg pour dîner et coucher.

Le vendredi 11, nous assurons une répétition de 9 h. à 12 h. et nous partons à 14 h. pour Wislord où nous devons donner un concert le soir, à 20 h., dont voici le programme :

Direction, MM. Albert Ehrmann, Karl Stockmaler, Christian Schwarz, Hans Koustanzner.

Solistes : trompettes, Gérard Hénault, Pierre Dutot, Guy Tourrou ; cors, Annie Picard, Georges Widmer ; trombones, J.-Pierre Blin, Annie Capelle, Marc Soustrat.

Programme : 1) Klingender-Lag, de Gebert Mutter ; 2) Drel-Soll, transcription pour 2 trompettes, de J.-S. Bach ; 3) Elégie, de Gerhart Bauer ; 4) Trio de trombones, de Raymond Dhellennes ; 5) Interlude in ES, de Hoff Hempt ; 6) Feiertags Musik pour trompettes et trombones, de Huzo Norden ; 7) Klein Suite im Volkston, de F.-J. Meybrum ; 8) Sonate pour trompettes, trombones et cors, de Francis Poulenc ; a) Allegro moderato ; b) Andante ; c) Rondo ; 9) Gesellige Runde, de Gerhart Bauer.

A l'issue du concert, un discours fut prononcé par M. Eugène Weber, président de la Confédération Musicale Allemande. Un vin d'honneur nous était servi et M. Ehrmann prononça un discours. Le samedi, nous partons de Rotenberg à 7 h. pour arriver à Paris à 14 h.

Je suis enchanté de mon séjour qui a été très éducatif, tant du point de vue musical que relation avec nos camarades allemands. Il est tout à fait intéressant et instructif d'être dirigé par divers chefs d'orchestre et je suis prêt à renouveler une participation à ce genre de stage quand l'occasion se présentera.

HENAUULT Gérard.
(Suite page 11)

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MATZREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS - 9 —
Fournisseur
de la Garde Républicaine

MUSICIENS
CHANTEURS
CHORISTES

ENREGISTREZ
SUR DISQUE MICROSILLON
HAUTE FIDÉLITÉ

VOUS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES

★ **D'après vos bandes magnétiques personnelles :**
qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.
Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.

Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales :
fortement dégressif suivant quantité.
Prises de son dans toute la France.

UN DISQUE à partir de 7,50 F

AU KIOSQUE D'ORPHÉE
20, rue des Tournelles — PARIS-IV
Téléphone : 887.09.87 Métro Bastille
Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél.: MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

**LES VACANCES ET LA MUSIQUE
OU LA MUSIQUE
ET LES VACANCES
SPIEL AUF DEM SEE**

La période des vacances n'est pas pour moi synonyme d'oisiveté. Je la conçois comme un changement de cadre et d'activité. Si la marche à pied ou la pêche à la ligne parviennent à combler mes journées, les soirées doivent, elles aussi, recevoir leurs satisfactions. Comme je n'ai ni l'âge ni l'esprit prompts à rester des heures entières monpesant assis dans un gras fauteuil, face à « l'étrange lucarne » et à ses « niyéseries » il me fallait donc trouver une activité qui harmonise une ère de repos et ma soif inextinguible de musique. Pouvais-je trouver mieux, pour satisfaire ma gourmandise, qu'un Festival qui chaque jour propose un spectacle nouveau et qui plus est, imprimé en permanence un caractère de fête ?

A Bregenz, la fête dure un mois, mais une décennie suffit pour jouer du panorama à peu près complet des manifestations. C'est la reprise de ce cycle de dix jours qui permet de couvrir la durée du mois.

Le premier jour, la tempête que je décrivais, me privait pour cette année de la représentation de « Tsar et Zimmermann » de Lortzing monté sur le lac. Cet ouvrage semble être l'un des « chevaux de bataille » du Festival. Son auteur, Gustav-Albert Lortzing est peu connu du public français. Né à Berlin en 1801, de parents devenus comédiens, il vécut sur les « planches et coulisses » dès l'âge de 11 ans. Compositeur prolifique, son style se situe parait-il entre le « Singspiel » viennois, l'Opéra de Weber et l'Opéra-comique fran-

çais. (C'est très vaste). Quoique très populaire en son temps, son nom n'a que très peu franchi les frontières de l'espace et du temps. Notons que le cercle des Schumann, Mendelssohn et Wagner à Leipzig lui était fermé.

Ce contretemps me permettait d'assister à une représentation de Coppélia, l'œuvre de Lortzing ne pouvant être transposée sur la scène du Stadthalle. J'applaudis de grand cœur le corps de ballet de l'Opéra de Prague dont les ensembles étaient remarquablement réglés, ainsi que l'Orchestre symphonique de Vienne dirigé par Joseph Kuchinka. J'applaudis tout spécialement Annetta Voleska dans le rôle de Swanilda dont le charme et la présence contribuaient pour une grande part au succès du spectacle.

J'assistais le lendemain à une autre soirée de ballets donnée également par la troupe de l'Opéra de Prague. Cette fois un temps plus clémente quoiqu'un peu frais me permettait d'être spectateur de ce « Spiel Auf Dem See ». Le programme faisait preuve d'une certaine hardiesse et proposait le ballet « Schehe Razade » sur la musique du poème de Rimsky-Korsakoff, suivi du « Prince Igor » chorégraphié sur l'ouverture, les danses polovstiennes et des extraits de l'opéra de Borodine.

« Scheherazade » avait été représenté par Serge de Diachilev en 1910 à l'Opéra de Paris et (sauf erreur de ma part) n'avait pas été repris depuis. On imagine quelles difficultés pouvaient représenter un tel sujet et une telle partition. J'employais à dessiner le mot Hardiesse. La chorégraphie qui nous était proposée se concevait difficilement ailleurs que sur la scène du « Spiel ». L'abondance était son « Pêché Mignon ». Il y avait abondance de couleurs, de lumière, de danseurs, d'action même si bien que cette abondance provoquait parfois chez le spectateur quelques dispersions ou quelques surprises. Le corps de Ballet de l'Opéra de Prague n'était en rien inférieur à ce qu'il fut la veille, quoiqu'il eût presque triplé en nombre. Quant aux solistes, l'éloignement inhérent à la formule même du « Spiel » contraignait leur présence mais n'affectait cependant pas leur jeu.

Voici maintenant quelques considérations sur le « Spiel Auf Dem See » dont j'ai fait plus haut la description. Cette autre conception de la représentation scénique offre de multiples avantages : l'ouverture et la profondeur jouissent de dimensions pratiquement illimitées. On voit dès lors combien un metteur en scène de talent peut en tirer. Il est regrettable cependant que la scène aquatique n'offre pas les mêmes avantages pour la troisième dimension ; la hauteur en effet apporte un relief considérable. J'ai pu le constater avec les Arènes de Vérone ou encore

dans la cour carrée du Louvre lors des représentations données par la troupe du Marquis du Cueva où ce nouvel atout était exploité avec beaucoup de bonheur. Les avantages du « Spiel Auf Dem See » ne s'arrêtent pas aux seules dimensions horizontales. La présence du décor naturel et des véritables lointains (et combien ils furent précieux dans Scheherazade) les sources lumineuses qui peuvent être multipliées à l'infini, leur reflet sur le lac avec lesquels il faut compter, la présence de l'eau qui s'intègre au décor et prend une part que je qualifierais d'active (je pense à certaines immersions dans Scheherazade ou scènes portuaires possibles dans « l'Enlèvement au Sérail » ou dans le « Vaisseau fantôme »). La mobilité des plans et des scènes secondaires et d'autres qui peut-être m'échappent sont autant d'atouts qui apparaissent avec la formule « Spiel Auf Dem See » et confèrent au spectacle son caractère particulier. Il y a trois siècles, déjà, Versailles et Oxford pour n'en pas citer d'autres, pratiquaient ce genre de divertissements, qui de nos jours ne semblent avoir retenu que trop peu l'attention des organisateurs de spectacle. Ils attirent cependant un public considérable. Qu'il me soit permis de citer au passage le nom d'une petite ville des Côtes du Nord dont les « Jeux sur le Lac » trop ignorés du grand public, n'attirent pas moins de 3.000 à 3.500 personnes chaque fois.

Les « Jeux sur l'Eau » n'ont pas toutefois que des avantages. Tous les ouvrages ne peuvent être transposés du théâtre à la scène aquatique. L'étude de ce problème serait longue et complexe. Ce genre de manifestations appelle le déploiement de la masse, en un mot « Le Grand Spectacle ». L'éloignement de la scène contrarie, je le disais plus haut la présence de l'acteur seul ; sa « communion » avec le public est difficile une quantité de détails passent inaperçus. Il semble difficile d'y vivre de « grands instants ». Aucun frisson ne peut parcourir le corps, l'âme ne frémit pas. Cette scène appelle d'autres sentiments. Quant au public, il réagit différemment que dans la salle traditionnelle. Il est moins cohérent, on n'est plus enveloppé par sa chaleur communicative et dans la mesure où elle participe au jeu des acteurs, ceux-ci s'en trouvent privés. Il y a plusieurs publics qui réagissent et se manifestent distinctement. Bregenz a compris cet accueil et a judicieusement distribué les différentes manifestations dans les salles qui respectivement leur convenaient le mieux. Les deux concerts symphoniques auxquels j'assistais donnés par l'orchestre symphonique de Vienne confirment cette assertion. Le premier avec Strawinsky, Mozart et Beethoven avait lieu au théâtre de Kormmarkt, le second qui commémorait le centenaire du Beau Danube Bleu, exclusivement consacré à la musique des Strauss, dans le Stadthalle que j'ai décrit tout à l'heure et qui incontestablement convenait mieux au caractère populaire du programme. Ah, quels concerts et surtout quel chef ! Quand il levait sa baguette, « il se passait quelque chose ». Cette septième Symphonie ne la que j'ai travaillée dix fois et entendue cinquante, elle offrait un visage nouveau.

Les Strauss brillaient du même éclat. Qu'il était beau à voir, ce Stadthalle déchainé, faisant une ovation telle que seule l'Autriche ou l'Allemagne sont capables d'en faire, à l'Orchestre et à son chef qui visiblement avaient pris beaucoup de plaisir à cette soirée. Qu'ils étaient agréables à regarder ces 80 musiciens, le cœur en joie, le sourire aux lèvres, respectant avant tout leur travail, quelle spontanéité, mais les Strauss est-ce autre chose ?

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Le lendemain, je me trouvais dans le château de Feldkirch où j'entendais un concert-sérénade donné par le Kammerchor des Brucknerkonservatorium Linz. Cadres et chœurs commentés plus haut. L'audition du baryton Gunther Ess interprétant des mélodies de John Dowland restera l'un des meilleurs moments du Festival.

Deux soirées enfin complètent la liste trop courte des réjouissances. Un récital du violoniste Valéry Klimow accompagné par le pianiste Léonid Blok. Deux artistes authentiques dont on se demande pourquoi leur nom n'est pas plus connu du grand public. Valéry Klimow n'est pas moins que prix Long-Thibaud et prix Tchaikowski. J'ai moins d'informations sur la carrière de L. Blok, mais je n'hésiterais pas à dire que sa technique et sa musicalité lui permettraient aisément de prendre place auprès des « Grands ».

Je terminais une décennie bien vite passée par le mariage secret de Cimara. Six artistes venus de

la Scala de Milan et du théâtre de Rome interprétaient magistralement sous la conduite de Vittorio Gui cet ouvrage que l'on donne trop peu en France. Une mise en scène de premier ordre que réalisait Filippo Crivelli avec des décors et costumes de Gottfried Neumann-Spallart enveloppait avec grâce les acteurs. Qu'il est agréable d'entendre de belles voix, de voir « jouer » juste, d'être témoin d'un spectacle où on ne peut émettre une critique sans se couvrir de ridicule, il n'y avait qu'à se laisser aller et « baigner » dans cette atmosphère. Le style était impeccable. La le mot « Style » prenait sa juste signification. N'est-il pas la définition même de l'Art ?

**BREGENZ ET SES MERITES
CONSIDERATIONS DIVERSES
AUTOUR DU MOT FESTIVAL**

Ainsi je tournais une belle page ; page où le mot « Jolie » était souvent inscrit. De nouveau seul après cette période énivrante et fébrile, il réapparaissait tandis que le film de mon séjour se projetait en moi. Néanmoins, le Spleen me gagnait quand je descendais du Pfander pour la dernière fois et que les perspectives de routines et de sarcasmes recouverts prochainement surgissaient. Combien de mois me faudra-t-il attendre pour retrouver le climat réconfortant que malgré moi je fuyais ?

Spontanément de multiples conclusions s'imposaient, de multiples comparaisons apparaissaient.

Je méditais sur le cas de Bregenz à qui j'attribuais de multiples mérites ; et quels mérites n'accorderait-on pas à la petite ville de 23.000 habitants pour avoir été promotrice d'un festival international ? Pour avoir surmonté toutes les difficultés techniques et matérielles que suppose une telle entreprise, pour s'être trouvée un caractère propre, une originalité, pour avoir merveilleusement exploité ses facultés naturelles, pour avoir su convaincre les artistes les plus éminents, sans pour cela être dévoré par la manie du « mouton à cinq pattes », pour avoir le courage de présenter de jeunes et talentueux musiciens (j'ai déjà parlé de V. Klimow et L. Blok, je pense encore au violoniste Michael Schnitzler), pour avoir su acquérir en peu d'années une audience internationale et, mérite suprême, celui de ne rien tenir pour définitif. Cette attitude est clé de voûte du progrès, courbe asymptotique de la perfection.

Je méditais aussi sur notre cas, musiciens français et sur ton cas « Musique Française » c'est là que le pessimisme naissait. Oh ! bien sûr, il existe en France un nombre respectable de Festivals de tout premier ordre, mais ils se différencient de Bregenz par beaucoup de facteurs. Les villes qui les supportent ont toutes 100.000 habitants au moins, en deçà il ne s'agit à une ou deux exceptions près que de manifestations à caractère local, voire régional. Leurs spectacles semblent attirer une clientèle que je qualifierais d'élite. La musique ne parvient pas à rompre un certain front, à pénétrer certaines couches sociales. Cette clientèle de Festival appartient à une fraction minoritaire de la population française, ou elle est étrangère. L'autre fraction, elle, reste sourde ; son âme n'a pas encore vibré au son de la Musique. Seul l'accordéon semble lui apporter quelque jouissance.

Le succès incontestable des grands festivals français ne dément pas cette assertion. Seulement leur nombre réduit s'équilibre avec une consommation réduite et il n'en est pas moins vrai qu'en matière de festivals notre pays reste sous-exploité. L'examen de la carte de France où apparaissent d'immenses territoires démographiquement denses, et privés de manifestations artistiques renforce cette thèse. On observera par ailleurs que la plupart des festivals se situent à l'est d'une ligne médiane qui diviserait le pays en deux dans le sens de la hauteur. La région ouest accueille un nombre impressionnant de touristes durant l'été. Un autre examen apporte de « l'eau au moulin », c'est celui du calendrier. Les saisons artistiques s'étalent du mois d'octobre au mois de mars ou avril, rarement plus loin. Ainsi le public est-il privé de musique durant de longs mois. Il appartient à la formule « Festival » de combler cette lacune. Dès lors la situation trinitaire de l'art musical français dans son département de Distribution se trouve déterminée : aucun secteur ni de la géographie française ni aucun secteur de calendrier ne devra rester à découvert, il faudra « croiser les feux » dans le temps et dans l'espace.

Mais nous n'en sommes pas là. Parviendrons-nous seulement un jour à cette phase de développement ? N'avons-nous pas au contraire atteint le seuil d'exploitation de notre potentiel artistique ? Ce

A l'occasion de son centenaire, la Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon a fait éditer le très joli porte-clefs ci-dessous



Métargent. Tirage limité à 3.000 exemplaires.

S'adresser à M. Joseph BERTHOMÉ 38, rue du Maréchal-Ney, La Roche-sur-Yon - 85 en joignant le montant de la commande. C.C.P. NANTES 329-71.

Le porte-clefs : 5 F
Par dix : 4,50 F

fossé immense qui sépare notre situation actuelle et la situation terminale que j'ai évoquée, le franchissons-nous ?

La conjoncture actuelle ne s'y prête guère. Il faudrait avant tout que les moyens nous soient donnés, d'abord dans le secteur de la consommation, pour la formation de l'auditoire. Ceci implique obligatoirement l'insertion d'une éducation musicale solide dans les programmes scolaires. Seuls les bancs de l'École donneront à la musique ce caractère à la fois traditionnel, officiel et populaire. Le sujet a été rabâché maintes fois, je ne veux pas ici soulever ce lièvre ; je me contente de l'énoncer dans l'exposé général des moyens.

Il faudrait également prêter attention aux deux autres secteurs de l'activité qui nous intéressent, j'ai nommé la production et la distribution. Les moyens indispensables sont les moyens financiers. Or ceci rejoint cela : les ordonnateurs des finances publiques aux divers échelons de l'économie ont jadis usé leurs pantalons sur les bancs de l'École en attendant dire que les routes françaises étaient les meilleures, et que la musique était un art d'agrément. Fortifiés dans ces conceptions, ils ont négligé l'un et l'autre jusqu'au jour où, au volant de leurs puissantes voitures, ils ont dû admettre que les routes aux profils archaïques et aux tracés séculaires devaient être modifiées ; quant à la musique, elle reste « un bruit qui coûte cher et ne sert à rien ».

Toutefois l'exception confirme la règle. Certains ordonnateurs que leur personnalité et leur compétence ont placés à des postes clés, a priori dans les grandes villes, se sont penchés sur le problème. Ces esprits ouverts ont compris quels intérêts pouvaient présenter le développement de l'activité artistique, notamment dans la formule du Festival : intérêt économique suscité par l'afflux des touristes, intérêt artistique par la mise en valeur de cadres historiques qui deviennent encore plus éloquentes quand ils servent d'écrin à une manifestation musicale ou dramatique, intérêt social par l'éclaircissement du marché du travail dans le monde professionnel artistique, intérêt culturel et didactique, par la diffusion du phénomène artistique, facteur d'équilibre voire d'opposition à la vie matérialiste et démythifiée qui s'impose sans cesse davantage.

A ces esprits ouverts qui ont judicieusement accordés les moyens financiers nécessaires, on doit les réalisations grandioses qui sont offertes. Ces esprits ne sont hélas pas assez nombreux. Eux aussi devraient croiser les feux.

Les autres ordonnateurs eux aussi, « incurables » « Philistins » comme eut dit Schumann, ceux qui « au siècle dernier eussent refusé l'installation du chemin de fer » sont issus de cette majorité encore sourde à l'appel de la Musique (mais non des transistors). Si l'éducation n'a jamais joué convenablement son rôle, on ne rencontre

des instruments
français
de classe
internationale

trompettes
clarinettes
saxophones
trombones
cors d'harmonie
saxhorns
tubas
flûtes
hautbois
instruments à percussion
cymbales
instruments à cordes
guitares classiques et de jazz
instruments de fanfare
batterie, sonnerie

COUESNON
100, rue Lafayette - Paris X^e - TRUDAINE 36-00
Demandes nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges standard
Les instruments COUESNON sont en vente dans toutes les bonnes maisons

fait plus ces esprits obscurs sur qui reposent les espoirs de lourdes responsabilités ignorées que la musique se développe avec des musiciens et des compositeurs, le théâtre avec des acteurs, le ballet avec des danseurs, les mêmes esprits soustraient à l'art ses qualités de prestige et de sa participation, à la cause de la civilisation ; le soustraire encore des responsabilités officielles auxquelles il devrait tout d'abord relever. On se verrait pas 300 communes françaises seulement sur 35.000 contribuables financièrement à la vie culturelle du pays. Parmi ces dernières, un grand nombre se prétendent « villes d'art » sur les guides touristiques, mais ne sont villes d'art que par la seule édification du passé. Or l'histoire s'écrit à tous instants. Il faut seulement que la verve créatrice ne soit pas tarie. C'est le cas malheureusement lorsque les esprits constructifs sont remplacés par les « Philistins ».

Je me suis amusé à établir un rapide calcul et suis parvenu à des conclusions étonnantes. A l'époque où les statistiques sont reines, c'est bien permis. On prétend que la musique coûte cher ! Moi je prétends qu'il existe peu d'articles pour qui le Français cotise moins ; écoutez donc : sa contribution à l'échelon national correspond au prix d'un mégot toutes les trois semaines (je considère que le mégot fait le tiers d'une cigarette) sa contribution à l'échelon départementale est nulle dans presque tous les cas. Dans les rares départements qui offrent des subventions — et c'est tout en leur honneur — la contribution est d'environ un mégot tous les deux ou trois mois.

Quant à la contribution d'échelon local qui n'existe que dans les 300 villes sus-mentionnées, elle peut aller jusqu'à trois mégots tous les deux jours ! Au siècle de la pérégrination il est loisible de la concevoir également dans ce domaine. Si chaque citoyen français contribuait en moyenne pour le prix de deux mégots hebdomadaires, répercutée sur une population départementale moyenne de 500.000 âmes, ceci ferait 1.250.000 F. Ne serait-ce pas appréciable ? De plus, les 90 départements ne constitueraient pas forcément autant de foyers mais pourraient unir leurs efforts, se grouper en régions, chaque région possédant un foyer artistique susceptible de rayonner à son profit. Mais n'en venons-nous pas au processus de la décentralisation dont beaucoup ont parlé et mieux qu'eux ? C'est ce mécanisme fort simple qui appliqué à l'étranger donne les résultats dont j'ai parlé. Ce n'est pas si mal, si non, pour quel entendrons-nous 75 % de la musique diffusée sur nos antennes enregistrées par des formations étrangères ?

C'est ce processus que les « incurables » ne comprennent pas, alors qu'ils prennent le train pour Bregenz !

A CEUX QUI LISENT LES ARTICLES

Lorsque j'écrivais il y a plus d'un an mon article relatif au festival de Vienne, je ne supposais pas qu'il serait tant lu et avec autant d'attention. Les nombreuses lettres que j'ai reçues, toutes flatteuses, les visites courtoises qui m'ont été rendues en sont un vivant témoignage. J'ai répondu dans la mesure de mes connaissances et si quelques renseignements se sont trouvés omis, qu'il me le soit pardonné. Certains lecteurs même, séduits par le tableau d'une Vienne enchantée, ont décidé d'y effectuer un séjour. Je souhaiterais que le présent article ait les mêmes répercussions. Bregenz son Festival et sa région en verraient la peine. La aussi on peut y refaire son âme et y ajouter sa santé dans les montagnes environnantes. Ces lieux de prédilection où les muses consentent à se dévoiler sont hélas bien peu nombreux ; mais combien est-il nécessaire d'y accomplir de fréquents pèlerinages si nous ne voulons pas que les servitudes et les tracasseries que nous imposent nos provinces brumeuses et sans espoirs ne transcendent notre amour de l'Art et notre joie de vivre.

Quel sera le prochain Parnasse où j'irai dès que possible solliciter un instant de plénitude ? Je ne le sais pas encore, ce que je sais, c'est qu'il existera et c'est là où de nouveau, chers lecteurs, je conviendrais chacun d'entre vous.

J.-E. MEUNIER,

Directeur du Conservatoire National à Saint-Brieuc.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

ÉDITION CLASSIQUE M. COMBRE

SOLFEGES - DICTEES - TRAITES

BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées	4,00
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque	3,00
DOUËL J.	Solfège des débutants clé de fa	3,00
	Frècles d'harmonie expérimentale	12,00
	Traité pratique de réalisation harmonique	9,00
	Traité élémentaire de contrepoint	12,00
	Essai de pédagogie musicale	13,00
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives	5,20
HERMANN	Abrégé de la théorie, 4 cahiers, chaque	3,00
EXCOFFIER	Solfège manuscrit	3,50
	Abrégé rationnel de mécanisme	3,00
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers, chaque	1,80
NOËL GALLON	95 dictées très faciles et faciles	3,00
GOUBARNE	Tetit traité d'harmonie	4,00
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration	3,00
HAUCHARD, LAVAGNE		
ET SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix	4,50
LANTIER	Complément du traité d'harmonie de Reber	18,00
et P. MAURICE	Réalisations des devoirs contenus dans le complément	12,00
LEMARIE	Théorie élémentaire	3,50
MAYEUR	Solfège élémentaire	3,50
	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7), chaque	1,50
	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, chaque	1,80
	Théorie	3,00
MINARD	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers, chaque	3,50
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale	1,80
NERINI Emile	Précis de théorie musicale	4,50
NERINI Emile	Questionnaire correspondant au précis	3,00
OULLIE	Mon premier solfège	1,80
PANSEON	Théorie simple et pratique	4,00
RAWSON	ABC du solfège	4,00
REBER	Suite de l'ABC	4,80
REUCHSEL	Traité d'orchestration jazz	10,00
	Traité d'harmonie	36,00
	Solfège en 17 volumes, chaque	3,50
	Avec accompagnement de piano n° 1 et 2	12,00
	Abrégé de la théorie	2,20
	Grande théorie	5,50
	Solfège par Chapelier	3,00
	Solfège à 2 voix	6,00
	Petite théorie solfège	3,00
	Petit solfège récréatif	3,50
	Solfège élémentaire en 4 cahiers, chaque	3,50
	Traité d'harmonie 1er volume	13,00
	Traité d'harmonie, 2ème volume et 3ème	9,00
	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume	6,00
	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume	4,50
	Précis de dictées musicales	4,00
	500 dictées musicales et 1822 exercices, 1er volume	3,50
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2, chaque	3,50
VIGNOLO	Solfège élémentaire	3,50
	50 leçons de solfège	3,50
	La mesure, en 2 volumes, chaque	3,50

PIANO

Méthodes et Etudes

CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants)	7,00
	Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	6,00
COLPIED-SEVESTRE	Mon clavier (célèbre méthode)	8,00
G. DE LAUSNAY	Le piano classique hors-série H.20, H.21, H.22	6,00
DESCAVES	Le piano classique en 3 vol., 1, 2 et 3 (demandez le catalogue spécial)	9,00
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers, chaque	8,50
NERINI Emmanuel	Petites études sur des airs connus	4,50
	Etudes mélodiques	4,50
	Gammes et arpèges	4,50
PIANO CLASSIQUE	par H. Classens, 7 vol., de A à G, chaque	6,00
	par G. de Lausnay 3 vol. hors-série, chaque	6,00
	par L. Descaves, 3 vol., chaque	13,00
RAWSON	Tous les rythmes au piano	3,00
ROUGHON	Traité complet des gammes	7,00
	Les cinq doigts	7,00
	Le mécanisme	8,00
	Le perfectionnement	9,00
	Gammes majeures et mineures	2,40
ROUSSEAU	Méthode en 5 vol., chaque	8,00
SCHMOLL	100 petites études en 5 cahiers, chaque	6,00
	80 études moyennes en 4 cahiers, chaque	8,00
	60 grandes études en 3 cahiers, chaque	8,00
STAUB	Cours de piano 3 vol., chaque	9,00
SURLOPPE	Gammes majeures et mineures (en feuilles)	1,80
	Traité de gammes pour les jeunes	3,50

VIOLON

BACH	6 sonates pour violon seul	7,50
CAMPAGNOLI	Divertissements	6,50
CLASSENS	Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	7,00

TOULON

LE COMMANDANT MAILLOT VAINQUEUR D'UN TOURNOI MUSICAL

Extrait du « Figaro » du 26 septembre 1967 - page « vingt quatre »
Toulon, le 23 septembre (de notre envoyé spécial).

Il était juste que, s'étant trouvé souvent à la peine, le Commandant Maillot, Chef de la Musique des Equipages de la Flotte, se trouvât enfin à l'honneur !

Auteur anonyme d'une Toccata pour piano et orchestre d'harmonie, il l'avait dirigée, une heure auparavant, sans que rien décelât, sur son visage ou dans son attitude, la plus fugitive émotion. Bien mieux, il s'était appliqué, aussitôt après, à faire briller de son mieux l'ouvrage de son rival inconnu ; certain « concerto pour saxo alto, aussi bien écrit que pensé. Nous ne saurons jamais le nom du perdant. En effet, les partitions présentées au concours de composition musicale du Festival de Toulon portaient des maximes en guise de noms d'auteurs : de la sorte l'amour-propre des candidats était sauf et l'impartialité du jury mieux assurée.

Du jury ? En fait, deux jurys s'étaient succédés. Le premier, réuni au Conservatoire de Paris, assemblait

autour de Tony Aubin, Henriette Rogel, le Colonel Pierre Dupont, Henri Tomasi et Jean Michel Damase. Sur quatorze partitions présentées, il en avait éliminé deux pour vice de forme, retenu douze et classé deux en première ligne. Le second jury, c'était le public toulonnais. On ne peut l'accuser d'avoir, par solidarité municipale, élu le Commandant Maillot, car, encore une fois, l'anonymat avait été bien gardé. Simplement l'auditoire a été sensible à la franchise à la clarté, au dynamisme, à l'habile orchestration de l'ouvrage, brillamment exécuté par le jeune Serge Mudry et l'orchestre à vent des équipages de la Flotte, si familier aux oreilles toulonnaises que celles-ci ne cotent sans doute pas cette formation à sa vraie valeur, qui est remarquable.

Après quoi, la soirée se déroula comme en un rêve. J'ai souligné d'un mot le charme capiteux du concerto pour saxo alto, écrit dans un style qui frôle agréablement celui du jazz symphonique. L'auteur y use d'une langue essentiellement vivante que le soliste, Edmund Cohanter, parle avec volubilité fuyante. De cette grosse pipe d'argent, il tire en la fumant, des bouffées bien savoureuses !

Venaient ensuite un « numéro pianistique » de Daniel Wayenberg, dans sa meilleure forme ; deux rapsodes

DANGLA	Méthode violon, 1er vol.	12,00
	Ecole des 5 positions, 4 vol., chaque	5,40
	Op. 68 18 études faciles	6,00
	Op. 84 36 études mélodiques	8,00
DANIEL R.	Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil)	10,00
	Gammes et arpèges (en feuilles)	2,40
	Ecole complète des positions, 5 vol., chaque	6,00
	L'art du démanché	6,00
	Technique violonistique de la main gauche, 3 vol., chaque	6,00
	36 caprices	4,50
	24 matinées	4,50
	36 études Op. 20, 3 volumes, chaque	3,00
	40 études	7,00
FIORILLO	Méthode élémentaire	3,50
GAVINIES	Méthode de violon en 6 volumes, chaque	6,00
KAYSER	Méthode violon - EG. 178	12,00
KREUTZER	Méthode violon en 4 parties, chaque	13,50
MALEZIEUX E.	Op. 36 Etudes spéciales	6,00
MASSAU A.	études brillantes	6,00
MAZAS - FOURNIER	études d'artistes	6,00
MAZAS - DANIEL	Les 10 premières leçons	4,50
MAZAS	Gammes et arpèges en 3 cahiers	3,00
NERINI	Célèbres exercices techniques	4,50
NERINI E. et P.	Petites études sur des airs connus	4,50
	20 morceaux études 1ère et 3ème positions	4,50
	Une heure de Technique journalière	6,00
	24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon)	4,50
PAGANINI	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
PARENT	Gymnastique du violon	8,00
PESTEL E.	Etudes d'agilité	4,50
	36 études de mécanisme, 2 volumes, chaque	4,50
	Ecole de la double corde	4,50
	Ecole des positions	4,50
	Gammes et arpèges	4,50
	Les 6 positions (216 exercices)	3,50
	24 caprices	4,50
RODE	Méthode en 2 vol. d'après Mazas	6,00
THIBAUX	Etudes élémentaires en 3 vol., chaque	4,50
	Etudes progressives en 3 vol., chaque	4,50
	Etudes de la double corde	4,50
	Gammes et arpèges	3,50
WIENIAWSKI	L'école moderne du violon	3,50

VIOLONCELLE

BRIZARD-CLASSENS	Le violoncelle classique en 3 volumes, chaque	7,00
TOLBECQUE	Gymnastique du violoncelliste, en 3 livres, chaque	3,00

BATTERIE

RAWSON	Méthode complète de batterie et timbales	8,50
--------	--	------

CLARINETTE

J. CALMEL	Le clarinettiste, méthode moderne	20,00
F. BEER-BERGER	Méthode complète en 2 volumes, chaque	10,00
STIEVENARD	Etudes pratiques des gammes	6,00
A. LOCKWOOD	Guide de travail journalier - Gammes	10,00
LANCELOT	La clarinette classique en 4 volumes, chaque	7,00

CONTREBASSE

G. LABRO	Méthode de contrebasses à 4 et 5 cordes (revue par Ameller)	15,00
	Etudes pour contrebasse	10,00

FLUTE

LE ROY	La flûte classique en 4 volumes, chaque	7,00
--------	---	------

GUITARE

WORSCHER	Solfège appliqué à la guitare, 2 cahiers	4,50
	Enseignement pratique de la guitare (français-anglais) 1er vol.	12,00
	Grilles d'accords	3,00
OARCASSI	Méthode 1er volume	10,00
ZINCONNE-MELGALOS	Méthode 2ème partie (études)	8,50
ZINCONNE	La guitare de jazz	6,50
RAWSON	Tableau d'accords de guitare jazz	2,00
MEISSONNIER	Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement	6,00
	Méthode élémentaire	3,50

PIPEAU ET FLUTE DOUCE

MIOT-SCHLOSSER	Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce	3,50
CLOWEZ	Méthode pour flûte douce « lot » sans clé et à 6 clés	3,50

SAXOPHONE

MAYEUR-CHAUVET	Grande méthode 1ère partie	10,00
	Grande méthode saxo jazz 2ème partie	10,00
M. MERIOT	Le Saxophoniste. Méthode pratique et progressive	15,00
	Le saxophone classique en 4 volumes, nouveau saxophone	7,00
CHAUVET	Etudes de perfectionnement	6,00
	15 grandes études	9,60
	Le saxo classique en 2 vol., chaque	7,00

TROMBONE

M. DAMANT	Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties, chaque	8,00
	le volume complet	26,00

COOPÉRATION TECHNIQUE

Revue « Coopération Technique » publiée par l'I.E.D.E.S., 58, boulevard Arago, Paris-13^e, tél. DENfert 06-90. Directeur : François Perroux, professeur au Collège de France.

Un numéro spécial de la revue « Coopération Technique » vient d'être consacré à « Image et Machine ». Trente personnalités parmi lesquelles MM. René Huyghe, Etienne Soutrau, Roger Bastide, André Lichnerowicz, Jean-Claude Pecker, Jacques Dantot, Pierre Schaeffer, sous la direction de François Perroux, développent ce grand sujet de manière fort intéressante en trois thèmes :

- 1) Description des nouvelles visions, par la machine, de l'homme et du monde, des invisibles, des invisibles.
- 2) Production d'images par la machine, mais aussi diffusion de masse, le rôle et les dangers sociaux de la culture industrielle.
- 3) L'image-rêve qui entraîne la création, l'image-œuvre d'art.

1 ex. : 10 F.

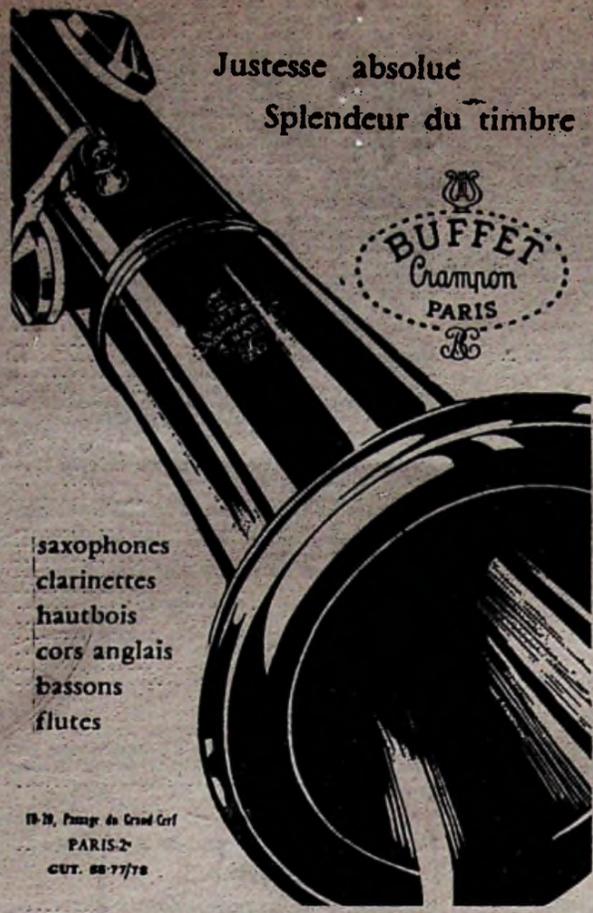
de Brahms, tumultueuses et fantasques ; la sonate de Dutilleul, triple merveille d'art, de mystère et d'engagement ; deux pièces de Chopin et, au lieu des « bis » traditionnels, trois improvisations sur huit notes lancées par les auditeurs, trois pastiches éblouissants de Falla, Boulez et Liszt. Je crois bien que les organistes mis à part, il existe un seul homme au monde capable d'une telle prouesse : c'est Wayenberg.

Pour conclure, le lauréat du concours de composition de 1966, Michel Zliar, assistait dans la loge d'honneur à la création d'un ballet réglé et dansé par Rosella Hightower. A ce jeune homme chargé de lauriers, Toulon tendait un ultime ricanement. Ainsi s'achève une soirée placée sous le signe de l'imprévu dans la variété. Un vrai soir de festival. Une éclatante réussite.

CLARENDON.

Nous apprenons avec plaisir la promotion dans l'Ordre National du Mérite au grade d'Officier du Commandant Jean Maillot. Toutes nos félicitations.

La Fédération régionale, Provence-Côte-d'Azur - Corse, réunie en assemblée générale le dimanche 1er octobre 1967, sur la proposition de son président, M. Blanc, a demandé d'élever à la présidence d'honneur de la Fédération régionale Provence-Côte-d'Azur - Corse, M. Moutte, ancien président de la Fédération régionale ainsi que de la Fédération du Vaucluse. L'assemblée générale, à l'unanimité, a accepté la proposition du président et a souhaité à M. Moutte, le plus prompt rétablissement et lui renouvelle toute son amitié.



Justesse absolue
Splendeur du timbre

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

19-20, Passage du Grand Cerf
PARIS-2
CUT. 88-7778

Chant de guerre pour l'Armée du Rhin
dédié au Maréchal LUKNER

SUR LES ORIGINES DE « LA MARSEILLAISE »

Le 20 avril 1792, l'Assemblée Nationale de la Constituante déclare la guerre à l'Autriche et à la Prusse. La nouvelle se propage en province. Les armées de Kléber et Desaix sont à Strasbourg. Dans la ville, les soldats chantent la « Carmagnole » et le « Ça ira ». Des généraux et d'autres officiers réunis dans les salons du baron Diétrich, maire de Strasbourg remarquent qu'aucun chant de guerre n'existe pour la troupe. Se tournant vers un jeune capitaine qui passe pour écrire des vers et en composer la musique, Diétrich lui propose de réaliser un chant patriotique très entraînant. Malgré les pressions de l'assistance, le jeune officier se déclare dans l'impossibilité d'écrire une œuvre aussi importante. Avant son départ pour Schesch tard (Selestat) qui doit avoir lieu le lendemain, le général du Chastel, présent à la réception, veut obtenir de ce jeune officier, Rouget-de-Lisle, la promesse que le chant proposé lui sera envoyé dès que possible. Diétrich répond : « Je le pro-

metis en son nom ». De retour dans sa chambre, tout en regardant la cathédrale qui dresse sa silhouette sur la ville endormie, Rouget de Lisle songe à la proposition qui vient de lui être faite. Bientôt, une poésie puis une mélodie d'une allure martiale naissent en son cerveau. Au matin, l'œuvre est terminée, elle se compose de six couplets.

1^{er} couplet (1)

Allons, enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé (bis)
Entendez-vous dans les campagnes,
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils, vos compagnes !
(au refrain)

Refrain (1)

Aux armes, Citoyens !
Formez vos bataillons :
Marchez, marchez,
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons.

2^{ème} couplet
Que vent cette horde d'esclaves
De traites, de Rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés
Français ! pour nous, ah ! quel outrage
Quels transports il doit exciter ?
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage.
(au refrain)

3^{ème} couplet
Quoi des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu !... Par des mains enchaînées,
Nos fronts sous le joug plouraient !
Des vils, despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !...
(au refrain)

4^{ème} couplet
Tremblez, tyrans ! et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis.
Tremblez !... vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix (bis)
Tout est soldat pour vous com-
[battre...
S'ils tombent nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous sont prêts à se battre.
(au refrain)

5^{ème} couplet
Français ! en guerriers magnani-
[mes,
Portez ! ou retenez vos coups,
Épargnez ces tristes victimes
A regret s'arment contre nous, (bis)
Mais le despote sanguinaire !
Mais les complices de Bouillé !
Tous ces tigres qui sans pitié
Déchirent le sein de leur mère.
(au refrain)

6^{ème} couplet
Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté ! Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs (bis)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire
(au refrain)

Plus tard naîtra un septième couplet dit « couplet des enfants » « Nous entrerons dans la carrière, etc. », attribué à divers poètes, notamment à Marie-Joseph Chénier qui en refusa la paternité. On cite également Louis du Bois, né à Lisleux en 1773, et à l'abbé Antoine Personneux, professeur au collège de Vienne en 1792.

Avant de porter sa composition au baron Diétrich, Rouget de Lisle se rend chez son camarade Masclet, officier attaché à l'Etat-Major de Victor de Broglie et l'un des convives de la veille, pour lui soumettre son ébauche. Masclet écoute et propose certaines modifications dans le texte.

Chez le maire Diétrich, où les invités de la soirée précédente sont rassemblés, Rouget de Lisle présente sa composition. Elle est aussitôt chantée par Diétrich, doué d'une belle voix de ténor, accompagné au violon par Rouget de Lisle lui-même et au clavecin, par sa nièce. Contrairement à la légende, Rouget de Lisle n'avait pas la voix d'un chanteur et ne pouvait, par conséquent, se faire entendre.

Ce chant enthousiasma les assistants, qui décidèrent de l'appeler « chant de guerre pour l'Armée du Rhin » et de le dédier au maréchal Luckner. Celui-ci le fit graver et distribuer à la garnison sous le titre de « Chant de l'Armée du Rhin ».

La mélodie fut corrigée par Pleyel, maître de chapelle, puis Gossec y apporta certaines retouches. Tout d'abord écrite pour chant et piano, elle fut plus tard orchestrée par Hector Berlioz et Ambroise Thomas.

Certains firent remarquer que la plupart des hymnes nationaux étaient écrits sous la forme de cantiques, alors que les paroles et la musique de celui de Rouget de Lisle avait l'allure d'un chant de guerre, ce qui convenait parfaitement aux Français.

Ce « Chant de l'Armée du Rhin » traversa la France par traductions orales. C'est ainsi que le 21 juin 1792, le Club de Montpellier envoya des délégués à Marseille pour s'entendre sur les moyens de faire route avec le Club de cette ville. La délégation reçut un accueil enthousiaste. Un banquet de quatre-vingts couverts fut servi chez le traiteur David sur la Cannebière. A la fin des agapes, le docteur Etienne François Mireur, jeune médecin, chanta le « Chant de l'Armée du Rhin ». Deux rédacteurs du « Journal des Départements méridionaux » demandèrent le texte, qu'ils publièrent le lendemain sous le titre de « Chant de guerre aux armées des frontières ».

En arrivant à Paris le 30 juillet les Marseillais chantaient « Le chant de guerre aux armées des frontières ». Au cours d'un banquet donné en leur honneur, la section du Théâtre-Français modifia son nom pour devenir section de Marseille.

Le 10 août, les Marseillais partirent au combat. C'est alors qu'on donna le nom de « Marseillaise » au « Chant de guerre aux armées des frontières ».

La « Marseillaise » est un chant composé par un Franco-Comtois, chanté la première fois à Strasbourg par un Alsacien et diffusé par des Marseillais.

Le 28 septembre, à l'occasion de leur entrée en Savoie, on accueillit les troupes françaises au chant de la « Marseillaise ». Le ministre de la guerre Servais décréta au nom de la Convention qu'au lieu du « Te Deum », on chanterait dorénavant, « l'Hymne des Marseillais » c'est la première fois que l'on faisait mention à l'Assemblée Constituante du futur chant national.

Le 14 octobre suivant, également par suite du rattachement de la Savoie à la France, après un défilé de l'Hôtel de ville de Paris à la place de la Révolution, les diverses délégations de la Convention prirent place au pied de la statue de la Liberté, et l'on exécuta le chant des guerriers marseillais devenu l'hymne de la République.

C'est ce même jour que fut chanté en première audition un couplet qui n'est pas de Rouget de Lisle, couplet des enfants, qui bénéficie d'une popularité égale à celle des plus belles strophes du reste de l'hymne national.

7^{ème} couplet
Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus (bis)
Bien moins jaloux de leur survie
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil,
De les venger ou de les suivre.
(au refrain)

La mélodie de la « Marseillaise » que nous connaissons est bien supérieure à l'originale. Les exécutions successives contribuèrent à la modifier. Mais depuis 1887, lors de son adoption par la Commission gouvernementale, créée à cet effet, aucun changement n'y fut apporté.

Rouget de Lisle demeure pour tous l'auteur de la « Marseillaise ». Cependant il est permis d'admettre qu'il fut surtout l'interprète de la Patrie, qui la lui dicta. La « Marseillaise » est sortie du cœur de la nation.

Charles LHOMME

Claude-Joseph Rouget de Lisle

L'auteur de la « Marseillaise » est né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saulnier (Jura) ; son père se prénommaient également Claude.

Le nom « De Lisle, De Lille ou Deille, ajouté en 1777 ou 1778, et qui est celui d'un de ses grands pères, devait faciliter son admission à l'école militaire qui ne recevait que des cadets gentilshommes.

Capitaine du génie à Strasbourg en 1791. Rouget de Lisle était un amateur en poésie et en musique. Il jouait le violon.

Il refusa de prêter serment après le 10 août 1792.

Ses amis, dont le maire Diétrich, périrent sur l'échafaud, et lui-même fut emprisonné à Saint-Germain-en-Laye.

Après une existence mouvementée, il mourut à Choisy-le-Roi, le 30 juin 1836. C.L.

(1) Version originale, Edition Ph. G. Dombach, Strasbourg (1977).

AU SUJET DE LA VERSION OFFICIELLE de « LA MARSEILLAISE »

Au cours de la période d'entre les deux Guerres, une certaine anarchie se fit jour dans le choix pratiqué par nos Musiques militaires et civiles de versions plus ou moins divergentes et fantaisistes de la Marseillaise.

Outre qu'il en résultait un manque d'unité du plus fâcheux effet, cette façon de faire témoignait d'un manque de respect pour le moins regrettable à l'égard de notre Hymne National et présentait le grave inconvénient de rendre éventuellement impossible toute exécution d'ensemble par plusieurs Musiques réunies, éventualité qui se présente couramment dans nos manifestations de Musique populaire.

Cette situation n'était d'ailleurs pas sans précédent puisque déjà en 1887 une situation analogue avait provoqué la création par le Ministre de la Guerre d'une commission présidée par Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire National, assisté de musiciens choisis parmi les plus illustres de l'époque ayant noms Léo Delibes, Massenet et Lœuveau, professeur de Composition au Conservatoire, dont l'objet était d'établir une version officielle de la Marseillaise qui serait désormais obligatoirement exécutée à l'exclusion de toute autre.

Cette commission, si l'on s'en rapporte à Constant Pierre mit à l'accomplissement de sa mission un soin et un sérieux auxquels il se plaça à rendre hommage et il est permis de s'étonner que ses conclusions aient pu être remises si rapidement en question par la désinvolture des exécutants et sous l'indifférence des pouvoirs publics.

Or, moins de cinquante ans plus tard, les mêmes causes produisant les mêmes effets, le Ministre de la Guerre alerté par M. le Ministre de l'Education Nationale que la réapparition des anciens errements avait ému, saisit le Cdt Dupont, Chef de la Musique de la Garde Républicaine de cette situation en vue de lui proposer les mesures propres à y porter remède.

Voici pour l'essentiel la teneur de cette lettre :
République Française

Paris, le 21 avril 1937

Le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre à M. le Général Commandant la Région de Paris (Etat Major 1ère Section, 1er Bureau Paris).

M. le Ministre de l'Education Nationale et des Beaux Arts a appelé mon attention sur les inconvénients qui peuvent résulter tant pour son exécution en France que pour son exécution à l'Etranger, de l'absence d'une édition officielle de la Marseillaise, édition soigneusement révisée pour les paroles comme pour la Musique.

Tous de marche antée.

Allons, en - fans de la pa - tri - e! Le jour de gloire est ar - ri - vé. Con - tre
nous de la ty - ran - nie l'é - ten - dart sanglant est le - vé, l'é - ten - dart sanglant est le - vé. Entendez-vous dans les cam -
pag - nes Mu - git ces fé - ro - ces sol - dats? Ils vien - nent jusque dans vos bras, é - gor - ger vos fils, vos compa - gnes!... Aux
ar - mes, Ci - toy - ens! for - mez vos ba - tail - lons: Mar - chez, mar - chez, qu'un sang im - pur a -
breu - ve nos sil - lons.

Que vent cette horde d'esclaves,
De traites, de Rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Français! Pour nous, ah! quel outrage!
Quels transports il doit exciter?
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons:
Marchez... qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Quoi des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers!
Quoi ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers!
Grand Dieu!... Par des mains enchaînées,
Nos fronts sous le joug se plouraient!
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées!...
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:
Marchez... qu'un sang impur abreuve nos sillons.

C'est l'honneur en conséquence de vous prier de vouloir bien inviter le Chef de Musique Commandant Dupont de la légion de la Garde républicaine de Paris, à étudier au point de vue musical les versions différentes de notre Hymne National, en vue de déterminer l'édition qui lui paraît présenter le plus de garanties d'authenticité et de valeur.

Pour le Ministre et par son Ordre. Le Général Dr de l'Intérieur. Signé...

Le rapport du Cdt Dupont faisant suite à cette lettre et transmis par M. le Ministre de la Défense Nle et de la Guerre au Ministre de l'Éducation Nle aboutit après un long échange de vues entre les deux Ministres intéressés à la création sous les auspices de M. le Ministre de l'Éducation Nationale, d'une commission qui se réunira au Conservatoire sous la Présidence de M. Henri Rabaud Dr, membre de l'Institut assisté de M. le Cdt Dupont, Maurice Emmanuel, Roger Ducasse, Dr de l'enseignement musical de la Ville de Paris, André Bloch, Robert Brussel et René Cadave, chef du Bureau de la Musique, Spectacles et Radiodiffusion à la Don générale des Beaux Arts.

Les conclusions de cette Commission furent pour le maintien impératif et exclusif de la Version officielle telle qu'elle fut établie par la Commission de 1887 dont rien ne justifie qu'elle ne fut respectée.

Puis sur la proposition de M. Rabaud, il fut décidé l'établissement d'une version vocale conforme à celle-ci, et sur la proposition de M. Robert Brussel qu'elle serait écrite pour Chœur mixte à 4 voix et pour voix d'hommes seules, sous la Direction de M. Rabaud, les textes choisis devant être acion le vœu exprimé par la Commission, publiés intégralement au Journal Officiel afin qu'ils soient les seuls désormais dont la reproduction soit autorisée, sous le contrôle du Conservatoire National de Musique et qu'en conséquence la publication et la vente de tout autre version soient interdites par une mesure législative à partir d'une date à fixer. Mais la guerre survint et les choses en restèrent là.

La Musique de la Garde Républicaine qui utilisait alors une version non exactement conforme introduite au répertoire par un de ses anciens Chefs fut la première à se soumettre aux conclusions de la Commission et pratiqua dès lors, rétablie par le Cdt Dupont, une version strictement conforme à la Version Officielle de 1887. Son audition bientôt amplement diffusée par la radio Nle suffit, par l'exemple, à rétablir en peu de temps l'unité précédemment compromise.

Formulons ici le vœu que la conscience des Chefs de Musique tant civils que militaires et la vigilance des Pouvoirs Publics nous préserve à l'avenir du retour à l'anarchie déplorée Jadis.

nobles comme le français ou la philosophie. Cela ne dépendait pas de la discipline, mais de celui qui l'enseignait.

Il a aussi découvert le « prof sait tout ». — « Mon cher collègue », vous rappelez-vous la musique radiophonique de M. Rosenthal donnée en 1958, dans une émission de France III ? Non, Monsieur Fa, n'a pas su... tant pis, il est classé parmi les ignares. D'abord c'est un musicien ? Alors !! Au fait l'est il, car lorsqu'il fréquente les professeurs ou les élèves du Conservatoire local, il passe pour être un Universitaire, un intellectuel : au lycée, il n'est qu'un musicien, musicien de bas étage, croque-note et bohème.

Le trimestre s'achève. Monsieur Fa a réussi en deux mois à savoir nommer sans hésiter l'un des 800 élèves qui chaque semaine défèrent dans sa classe cinquante cinq minutes pour, pêle-mêle leur inculquer l'histoire de la musique, le chant les cultures vocale et auditive, commenter et entendre quelques disques.

Pendant huit jours, il a du calculer et recopier 800 moyennes, placer 800 appréciations. Parfois, il a tenté une diversion : aux « passables », « assez bien », « pourrait mieux faire », qu'il a assaisonné de façon indigeste au fil des carnets, succède une appréciation élogieuse. Alors en sursautant il a pu entendre ricaner un collègue d'une matière intellectuelle. — « Ah ! Lefutis est excellent en musique ! ça ne m'étonne pas, un cancre pareil, c'est tout ce qu'il peut faire ». Monsieur Fa a baissé le nez et s'est mis au diapason de ses parents en pauvreté, le dessin et l'éducation physique, il a écrit : peut mieux faire pour la 204^{ème} fois !

Monsieur Fa reçu sa part de sur-nom spirituels : Fa dièze ou daise, Fa rine, Fa ribole, il n'en a cure. Il a monté avec les meilleurs élèves un petit orchestre. Il en a sept, mais quelle foi les anime... Sa chorale est aussi passée de 15 à 35, puis cinquante puis cent, sagement ramenée au chiffre de soixante-dix.

Et un jour, il est devenu, l'homme d'importance. On a donné un gala du lycée. Certes, pas une minute de son emploi du temps n'a

été bouleversé. Il a assuré seul toutes les répétitions, monté les ensembles, fait travailler les solistes collaboré à la mise en scène, transcrit et orchestré la musique de Lully ou d'un autre, fait répéter l'orchestre local, écrit quelques harmonisations au niveau de ses choristes, dirigé l'orchestre et les chœurs, assuré la présentation, salué les personnalités, tenu toute la soirée après huit heures de cours sans discontinuer.

Mais le lendemain tout était changé. Pour les collègues, il était : la musique au lycée. Celui qui avait le droit d'en parler. Par sa présence il avait montré l'amour qu'on doit à cette grande Dame ; composer, être chef d'orchestre à l'occasion, remplacer au pied levé le pianiste défaillant, c'était son rôle.

Sa chorale, il l'emmènera bientôt chanter hors des frontières, des collègues l'aideront. Ses directeurs qui ont compris qu'on pouvait faire de la musique et être respecté parce qu'on inspirait le respect devant des élèves comme devant un public, l'épaulent sans restrictions. Tous et surtout les parents d'élèves apprécient son action qui, touchant à l'immense territoire de la musique est sans cesse renouvelée.

Monsieur Fa, professeur d'Éducation Musicale a des difficultés, celles de tous les professeurs. Mais il affirme comme mille maintenant, parmi nos lycées et collèges, que la Musique mérite sa place dans l'Université, autant, plus parfois que les disciplines dites principales.

Monsieur Fa sourit. Il pense à toutes ces copies d'élèves, à ces perles : Chopin guillotiné, Liszt qui jouait du piano les bras croisés, Beethoven qui tapait sur le piano comme un sourd, car il n'entendait pas... etc.

Il pense aussi à ce cancre, charmant d'ailleurs, qui pendant quatre ans n'avait jamais rien voulu faire, parce que « ça ne comptait pas dans la moyenne », et qui deux ans après avoir perdu tout contact avec le « prof de chant », demandait pour son Noël de Beethoven parce qu'il en avait entendu un jour dans la classe... L'essentiel est de lancer le grain. Il lèvera dans les bons terrains, et ils sont nombreux !

D. PAQUETTE

dont la mission est de permettre à nos jeunes espoirs de débiter devant le grand public sans qu'ils aient pour cela l'obligation de participer, même partiellement et pour une somme aussi minime soit-elle, aux dépenses nécessitées par l'organisation du concert auquel ils prennent part.

Lorsqu'un récent 1er prix se distingue particulièrement parmi ses camarades de promotion, il suffit à son professeur de me signaler les mérites de son élève pour que celui-ci soit appelé à se produire, dans les mois qui suivent, à « Jeunesse et Musique ».

Il n'y a aucune autre formalité à remplir.

De cette façon, nos jeunes artistes sont tous placés sur un pied d'égalité qui n'est susceptible d'être modifié que par leurs seules capacités de virtuose.

Il s'ensuit que l'injustice que pourrait créer la situation souvent plus que modeste de certains de ces jeunes gens au profit d'élèves plus favorisés est, de ce fait, évitée. Et ceci est d'une importance capitale au début de leur vie d'artiste car les déceptions de jeunesse ont bien souvent de cruelles répercussions.

Le premier concert de « Jeunesse et Musique » a eu lieu le 25 janvier 1942 au théâtre du Palais de Chaillot, alors dirigé par mon cher ami Pierre Aldebert, et c'est à son affectueux générosité que je dois d'avoir pu présenter mes jeunes artistes dans ce cadre magnifique.

Depuis ce jour, en 196 concerts donnés à Paris, « Jeunesse et Musique » a produit de nombreux 1ers prix. Si tous n'ont pas eu une égale réussite, il y en a néanmoins beaucoup pour lesquels ce premier contact avec le public aura été révélateur d'un talent que l'avenir a consacré.

Parmi ceux-ci, je suis heureux de pouvoir citer :

Annie d'Arco, qui joua au premier concert en 1942 et, au nombre de mes autres élèves :

Jean-Michel Damase et Jacques Castérède (tous deux, depuis, 1ers grands prix de Rome).

Pierre Barbizet, aujourd'hui directeur du Conservatoire de Marseille, Jacqueline Dussoi, Germaine Devèze, ainsi que Christian Ferras, Annie Jodry, Roger André. (à présent 1er violon-solo de l'Orchestre de l'Opéra), Geneviève Joy, Agnès Bundervoët, France Clidat, Odette Gartenlaub, Michel Debost, Régis et Bruno Pasquier, auxquels se sont joints récemment l'ensemble à deux pianos Billard, Azayg, Patrice et Renaud Fontanarosa, Pierre Amoyal et bien d'autres encore, je ne puis les citer tous ici.

Le Public, assez réservé à nos débuts fut attiré, petit à petit, par l'incontestable valeur de nos jeunes lauréats qui, aujourd'hui, se produisent devant de très nombreuses assistances.

D'autres concerts, hors série, ont été donnés, sous ma direction, avec l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, avec l'Orchestre Symphonique de l'Office de la Radiodiffusion-Télévision fran-

Monsieur FA Professeur d'Éducation Musicale

Monsieur Fa sort du Lycée Montaigne... à Paris. Les frondalions du Luxembourg sont là pour abriter son allégresse.

Enfin, le voilà nanti de sa deuxième partie de C.A.E.M., il est certifié d'Éducation Musicale ! L'Inspecteur Général tout à l'heure, lui a offert divers postes en province. Il a choisi... la musique va entrer dans ce grand Lycée... là bas près de l'Atlantique ou dans de sublimes horizons comtois !

Certes, il a demandé la région parisienne... mais avec les chemins de fer, la banlieue s'étend jusqu'à 300 kilomètres !

On ne lui a pas caché non plus que, débutant, il aurait quelques « petites » difficultés...

Trois fois, Monsieur Fa a fait le tour de la batisse... les hauts murs l'écrasent, le jaugent... C'est donc là qu'il exercera son « sacerdoce ».

« J'aimerais voir Monsieur le Proviseur » a-t-il dit au fils du concierge, en faction méfiante à l'entrée. « Si c'est pour les inscriptions en seconde, vous repasserez jeudi ! — « Mais non a-t-il répondu penaud, je suis le nouveau professeur de musique... ! ». D'un jaillissement cascade de billes, le garçon a bondi dans la loge. « Oh ! papa, viens voir le nouveau prof de chant ; j'espère qu'ils ne le scalperont pas çui là ». Le concierge, solennel comme il sied, est arrivé, a toisé l'arrivant... Dame ! depuis trente ans qu'il voit défiler professeurs, élèves et proviseurs, il est le maître de la maison, le confident de tous et de toutes choses. C'est lui, le côté immuable du lycée, le cerbère inamovible.

« Mon pauvre Monsieur », dit-il, apitoyé, vous lui ressemblez ! » Lui, c'est le prédécesseur, celui qui a voulu « arracher » ses 22 ou 24 heures de cours hebdomadaires, préparer un concours auquel il manque le nom d'agrégation, il en est mort à trente ans !

Le Proviseur a été très paternel, trop peut-être. Comme pour prévenir un malheur, « Vous avez une matière ingrate... Je suis pour, bien sûr... Mais n'est-ce pas, les parents d'élèves... Alors pas de travail, pas de punition, mais de l'ordre n'est-ce pas... et pas de bruit ! »

De l'ordre !, sans demander de travail, sans sanctions ? Le Censeur lui, a été péremptoire. « Oui, oui, l'an dernier, nous avions une salle de musique, mais les locaux manquent, on en a fait la permanence ! Vous verrez, je vous ai fait un bel emploi du temps. Comment vous voulez un piano ? Ce n'est pas possible. D'abord vous ferez classe dans les deux salles de dessin alternativement. Puis salle 12. Mais là attention, pas trop de tapage. Il y a des élèves qui travaillent à côté ! Vous voulez faire du chant, des dictées musicales ! Bien sûr ! Oh ! l'essentiel, c'est qu'ils se tiennent tranquilles. Passez-leur des disques, ça les occupera, tiens ! Vous verrez, je vous en achèterai quelques-uns sur le prochain crédit. A propos, vous aimez les valse de Strauss ? Parce que ma fille les a. Elle pourra vous les prêter. Et aussi la Mer de Debussy ? — Non, de Charles Trenet. — Comment, vous voulez encore faire la chorale. Mais cher Monsieur, c'est Monsieur Largoulin

qui la faisait depuis trois ans. C'est dans vos attributions ? Oui, mais vous comprenez, c'est un si bon professeur d'allemand... Il est musicien, vous savez, sa mère avait un prix de notre conservatoire ! »

Monsieur Fa est rentré un peu désemparé... Il ira demain comme un mendiant de salle en salle, traversant, aux récréations, la grande cour emplit de potaches que la force de la masse rendra ricanants, sournois ou faussement respectueux, son électrophone au bout du bras.

Le lendemain, calme en apparence, rongé de frayer en dedans, Monsieur Fa a donné son premier cours, dans la salle de dessin. Il a pris pour appui le socle, sur lequel reposent les fruits de saison ou le buste de Tibère habituellement offerts aux regards attendris et narquois des élèves. Il ne peut s'asseoir, il ne verrait rien de son auditoire, et quand il fixe le centre de la classe, les bords en demi-cercles sont hors de portée du regard. S'il s'éloigne, le socle inamovible, lui cache alors le centre. Le meilleur c'est encore d'avoir la classe devant soi : ils lui tournent le dos... oui, mais faites donc chanter non pas des do, mais des dos ! Il n'est pas question de faire écrire une note, les barres de fer, ne servent qu'à supporter les cartons à dessins !

Première dictée ! Le grand rouquin s'est levé. Monsieur, avec Madame X, il y a trois ans, on jouait aux cartes... Elle disait que comme ça on lui « fichait la paix »... On peut ? — Grand brouhaha, rires et bien sûr le censeur qui écoutait à la porte pour juger le nouveau, arrive, pincé. « Allons Messieurs, du calme... Toi, Lepomé tu riais, — Non Monsieur, c'est le seul qui ne disait rien, Viens dans mon bureau... Je vais t'apprendre moi ! « Et vous autres chantez. Tiens, apprenez leur « Marjolaine au bois » Vous ne « la » connaissez pas, Monsieur ! Dans notre région on la chante encore !... ». Le censeur est sorti vexé.

Dans la « salle des profs », les questions fusent autour du pauvre Monsieur Fa... Vous faites le chant ? — L'éducation musicale. Oh ! oui c'est le titre actuel. De mon temps ce qu'on pouvait s'amuser. C'était une pauvre fille, à moitié idiote, (mais qui tapait bien du piano) qui s'en occupait !

Monsieur Fa s'aperçoit déjà que tout au long de sa carrière, il va entendre ces éternelles histoires de « potaches », les chahuts notoires, toujours en classe... de musique. C'est curieux lui aussi a été au Lycée, il a eu ses bachots, parfois des certificats de licence avant de passer un concours où l'acoustique, le français, l'harmonie, l'histoire de la musique, le solfège en toutes clés, la transposition, le déchiffrement, le chant, la pédagogie en public avec jury et classe réelle, le piano ou autre instrument, des dictées plus sténographiques que musicales, tout cela l'a laissé échange après dix jours de folie tout ceci pour s'entendre dire : De mon temps... et l'encre de jaillir du clavier, les hannetons de bourdonner au plafond, le faux chanteur qui chante faux, tout déferle en bloc... comme si les chahuts, lui, Monsieur Fa ne les avait pas connus adolescent, au sein des matières

POURQUOI J'AI FONDÉ « JEUNESSE ET MUSIQUE »

Le Conservatoire de Paris est la plus grande école de Musique du Monde et, chaque année, parmi les 1ers prix décrochés, on remarque certains élèves privilégiés, qui, par leurs dons exceptionnels, sont appelés à une vaste renommée.

Mais, si leurs camarades, chanteurs ou comédiens, ont le précieux avantage d'être presque toujours engagés, à leur sortie du Conservatoire, soit à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique, soit à la Comédie Française, les instrumentistes, au

contraire, n'ont d'autres ressources pour attirer le Public que de donner, à leurs frais, de très coûteux récitals pour lesquels d'ailleurs, étant encore inconnus, ils ont beaucoup de peine à réunir un auditoire, et dont les devis d'organisation sollicitent de leur part un tel sacrifice que peu d'entre eux ont la possibilité d'en assumer l'importance.

C'est donc avec la volonté de résoudre ce difficile problème que j'ai fondé « Jeunesse et Musique »

NOUVEAUTES:

“HARMONIE-FANFARE” octobre 67

- Succès d'Enrico Macias Pot pourri de valse sur les grands succès d'Enrico Macias.
- C'est ma chanson Le grand succès de Pétula Clark, sur une musique de Charles Chaplin, tirée du film « La Comtesse de Hong-Kong »
- Quand faut y aller, faut y aller .. Pas redoublé sur le grand succès d'Henri Salvador.
- Je reviendrai de loin Du film « Le facteur s'en va-t-en-guerre », marche sur les motifs de la célèbre chanson de Charles Aznavour.
- La Costa-Brava Paso-doble sur le grand succès des Compagnons de la Chanson, musique de Ch. Aznavour.
- Modern'and Typic Grande fantaisie très mélodique, moderne de Y. Ger et R. Bourbon.
- Akistarak Fandango de Barsacq Mongis.
- Du Nil au Rhin Défilé avec tambours et clairons de Pihet.
- Diable au corps Défilé avec tambours, clairons et trompes de Pihet.
- Faucigny Festival Pas redoublé de J. Gay.

Ainsi que nos 3 immenses succès du printemps

- La chanson de Lara Le plus grand succès harmonie et fanfare, de tous les temps.
- Le sous-marin vert Pas redoublé avec clairon.
- El Moutardos Paso-doble.

Tous les conducteurs de ces morceaux sont réunis dans un recueil de propagande que nous tenons à votre disposition. Envoi gratuit sur simple demande.

Éditions CHAMPEL - B.P. N° 2 - NEUVILLE-sur-AIN 01

caise, ainsi qu'avec celui de Radio-Luxembourg tandis que la province accueillait nos jeunes virtuoses à Lille, Arras, Reims, Nancy, Epinal, Dijon, Reims, Metz, Sedan et que 14 concerts avaient lieu au Danemark. C'est dire que le succès a dépassé nos espérances.

« Jeunesse et Musique » a donc favorisé les débuts d'un grand nombre de jeunes virtuoses à présent très connus. C'est dire que les résultats obtenus justifient irréfutablement l'opportunité de l'effort entrepris par « Jeunesse et Musique » qui, depuis la fondation du Conservatoire, il y a plus d'un siècle et demi, aura été le premier organisme créé en faveur des lers prix de notre glorieuse école.

« Jeunesse et Musique » bénéficie d'une subvention qui lui est attribuée par la direction des Arts et Lettres. Cette subvention constitue, avec la participation demandée au public et l'indemnité de retransmission que lui accorde la Radiodiffusion-Télévision française, les seules ressources financières de cet organisme qui ne recherche aucun bénéfice, étant une œuvre de bienfaisance créée en faveur des jeunes premiers Prix du Conservatoire et non pas une entreprise de concerts.

En effet, depuis le mois de décembre 1952, nos jeunes gens ont l'inappréciable avantage de pouvoir se faire entendre par un très

grand nombre d'auditeurs, tous les concerts de « Jeunesse et Musique » étant enregistrés et retransmis par la radio.

Il est avéré qu'un artiste connu attire seul le public, et selon l'expression consacrée « fait recette », il faut reconnaître qu'un jeune inconnu ne dispose pas du même pouvoir attractif. Par conséquent, s'il est indispensable d'être connu pour remplir une salle, il faut admettre qu'il est indispensable aussi, pour être connu, d'avoir la possibilité de se faire distinguer.

Tel était le problème dont je crois avoir trouvé la solution.

Au début de la saison 1942-1943, l'Inspection Générale des Beaux-Arts de la ville de Paris nous témoigna son bienveillant intérêt en plaçant, sous ses auspices les concerts de « Jeunesse et Musique » et, dès l'année 1944, pendant vingt ans par conséquent, ce fut mon cher Maurice Dandelot qui assumait avec un amical et précieux dévouement, la lourde charge d'organiser nos manifestations. Depuis sa fin tragique et si douloureusement ressentie, Yves Dandelot, son fils, a suivi ce généreux exemple.

Armand FERTE

Professeur-honoraire au Conservatoire, Président-fondateur de « Jeunesse et Musique » (novembre 1965).

La déconcentration des services de la Jeunesse et des Sports, l'importance des situations économiques régionales pour les jeunes, la nécessité d'organiser le dialogue à tous les échelons, tout militent pour l'existence de comités régionaux de la Jeunesse, voire même de comités départementaux vivants et actifs, à la condition là encore que la participation des jeunes y soit assurée.

FORMATION ARTISTIQUE ET FORMATION CIVIQUE

La nécessité du dialogue se fait sentir dans ces aspects de la formation de la Jeunesse, trop souvent négligés, en tout cas mal organisés, que sont l'éducation artistique et l'éducation musicale des jeunes. Les besoins majeurs de la jeunesse sont non seulement ceux de la formation professionnelle et de l'emploi non seulement ceux du sport et du loisir, ils sont également ceux de la formation culturelle (applaudissements).

La culture populaire est partie intégrante d'une politique de la Jeunesse.

Les services publics responsables négligent à notre sens l'élan créateur et culturel de la formation artistique de la jeunesse, élément fondamental de la formation générale qui doit permettre à l'homme d'accéder à l'épanouissement de sa personnalité.

Avec inévitabilité, on constate une espèce d'indifférence à l'égard de ces problèmes auxquels nous ne sommes pas assez sensibilisés. Rien, dans votre exposé d'hier, Monsieur le Ministre, n'est venu apaiser nos inquiétudes. Les arts occupent une place beaucoup trop réduite dans notre système de formation de la Jeunesse. Au Pays de Berlioz et de Debussy, l'enseignement et la pratique de la musique sont nettement moins répandus qu'ailleurs. Je serais curieux de connaître le nombre de jeunes, parmi ceux qui ont été interrogés lors de votre enquête sur la Jeunesse qui connaissent Michel-Ange ou Beethoven ?

Les innombrables efforts d'éducateurs passionnés, les actions culturelles engagées en de trop rares endroits, ne heurtent à un retard qui situe notre pays loin derrière les pays scandinaves, les U.S.A., les Républiques socialistes, le Japon par exemple. Cette constatation est amère ; elle doit pour vous, Monsieur le Ministre, être préoccupante.

La nécessité du dialogue s'impose pour la formation civique de la Jeunesse. L'instruction civique, à tort beaucoup trop négligée, doit constituer la base commune à la formation de tous les jeunes Français. Elle doit commencer à l'école ; elle doit en être, au même titre que l'enseignement de la langue maternelle, une de ses disciplines fondamentales. Mais elle doit se poursuivre en toutes occasions dans notre système d'éducation permanente. Elle doit surtout se développer dans les organisations de Jeunesse, par la participation des jeunes eux-mêmes, par le dialogue avec eux (applaudissements).

La première condition est de se défaire de méthodes surannées qui habituent les jeunes à ne pas faire confiance aux éducateurs, et d'une façon générale aux adultes. Le Ministère de la Jeunesse a, dans le domaine de la formation civique, un rôle primordial à jouer. Que comptez-vous faire, Monsieur le Ministre ?

LE DIALOGUE AU-DELA DES FRONTIERES

La nécessité du dialogue enfin se fait sentir au-delà de nos frontières. Une chance exceptionnelle est née pour les jeunes du nouveau climat politique, économique et social apparu au lendemain de la dernière guerre en matière de solidarité internationale. Mais cette chance peut être mal utilisée, pire encore, les conditions qui l'ont créée peuvent disparaître. Des évènements spectaculaires ont eu lieu depuis 20 ans, notamment grâce aux possibilités offertes par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et le Service National en Coopération.

Ces possibilités doivent être élargies : l'Office franco-allemand, dont nous devons nous féliciter (je puis moi-même en porter témoignage, ayant eu la chance d'en vérifier les heureux résultats à Vichy), ne doit être que la première esquisse d'un Fonds Européen de la Jeunesse.

Il serait à l'honneur de la France de prendre l'initiative d'un tel projet et de soutenir en même temps les efforts des associations de Jeunesse dans leurs relations culturelles avec les Pays de l'Est.

Le drame, Monsieur le Ministre, c'est que la France manque d'un projet global pour sa jeunesse qui engage l'ensemble de la Nation. Un plan d'équipement, qui ne porte que sur la construction de stades et de foyers de jeunes, ne saurait remplacer un plan d'ensemble dont le culturel n'est qu'un aspect.

Vous avez vous-même qualifié hier votre programme d'ambitieux. Pensez-vous sérieusement pouvoir le mener à bien avec les crédits dont vous disposez ?

Votre Livre Blanc vous permettra sans doute — pour employer le langage des cliniciens — d'établir un diagnostic sérieux, voire un pronostic valable, mais à quel servira votre diagnostic si vous ne disposez pas des moyens d'appliquer les traitements ?

Quelle que soit votre bonne volonté, Monsieur le Ministre, vous n'avez pas, dans le contexte politique actuel, du Gouvernement auquel vous appartenez, les choix budgétaires nécessaires à une grande politique de la Jeunesse. Vous ne les avez pas aujourd'hui. Tout laisse à penser que vous ne les trouverez pas davantage demain. Nous vous donnons rendez-vous lors de la discussion de votre prochain budget ! (vifs applaudissements).

L'ACTUALITÉ LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

(Georges GOURDET ouvre une classe de saxophone au Conservatoire « Sainte-Cécile » de Rome.

Pour la première fois dans l'histoire du saxophone, un instrumentiste français est officiellement appelé par un pays étranger pour y implanter, par l'ouverture d'un cours au Conservatoire National, l'école classique de cet instrument. Voilà qui constitue, d'une part, l'implicite reconnaissance de l'unicité de l'Ecole Française du saxophone et qui, d'autre part, couronne l'effort prosélytique de Georges Gourdet, auteur du présent ouvrage « Les Instruments à Vent » et bénéficiaire de cette flatteuse « Economond-Press » de Rome, du 22 juin 1967, dont une traduction figure ci-après, témoin du plein succès de cette mission.

UNE MISSION BIEN REMPLIE

« Roma (Economond Press). — Dans une communication en date du 15 mars dernier, Economond Press annonçait la venue à Rome du saxophoniste français Georges Gourdet, chargé par le ministère français des Affaires étrangères — sur la demande du ministre italien de l'Instruction publique et du maestro Renato Fasano — de créer un cours libre de saxophone au Conservatoire « Santa Cecilia », dans le but très important pour la culture musicale italienne, de transplanter en Italie un surcroît de cette Ecole classique française du saxophone, reconnue comme unique au monde.

La mission de Georges Gourdet va bientôt prendre fin. Il convient d'en reconnaître la réussite, puisque 12 élèves ont fréquenté le cours, tous étant des spécialistes de l'instrument. L'artiste français appartient au célèbre quatuor Marcel Mule et il est également un musicologue erudit. Il est dans ce dernier domaine l'auteur d'un ouvrage sur les instruments à vent qui vient de paraître en France. Il est par ailleurs considéré comme l'un des principaux représentants de l'Ecole classique du saxophone. Il s'est fait entendre comme soliste dans de nombreux pays d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique et a donné environ 2.000 concerts, récitals et conférences.

Durant son séjour romain Georges Gourdet a déployé une rare activité : d'abord, en tant que saxophoniste, il a donné 4 récitals-conférences au cours desquels il a pu démontrer au public italien le « classicisme » du saxophone soit par des transcriptions de Haendel ou de Bach, soit par des œuvres originales de compositeurs contemporains tels que Desenclos, Dubois, Bouzou, Corniot, Creston, Pascal, Chailly, Charpentier, Absil, P. Maurice, L. Robert, Ibert, Milhaud et Massias. Dans toutes ces œuvres

il a su prouver la noblesse de ses ressources grâce à une sonorité d'une émouvante éloquence aux nuances et inflexions inouïes, grâce encore à une inflexible virtuosité, à une irréprochable musicalité et à un style d'une exceptionnelle rigueur sans même de cette école française. Il a en outre enregistré une émission de musique de chambre pour la radio et une autre pour la télévision.

En tant que musicologue, il a non seulement présenté ses récitals mais encore il a donné un cycle de conférences très appréciées, au Centre culturel français, sur le thème « Trois Âges d'or de la musique française ».

Voici donc une mission que l'on peut à bon droit dire « bien remplie » et nous félicitons vivement Georges Gourdet dont nous espérons le retour en Italie. Mais nous adressons également à Maestro Renato Fasano, directeur du conservatoire, nos remerciements pour son incessante activité et son heureuse initiative...

LES INSTRUMENTS A VENT par Georges GOURDET

Destiné à se substituer à celui de Charles Koechlin qui l'avait précédé dans la même collection, cet ouvrage s'est fixé pour but la mise à jour des connaissances relatives aux ressources des instruments à vent et de leur répertoire. Pour la première fois — en langue française — il esquisse une histoire générale de leur activité au cours des siècles jusqu'à nos jours. Puis, il fixe brièvement les principes acoustiques et les lois générales qui les régissent. Dans les chapitres qui suivent, il donne pour chaque instrument, les lignes essentielles de son histoire, précise ses possibilités techniques et expressives ainsi que leur évolution jusqu'aux acquisitions les plus récentes. Chacun de ces chapitres est complété par un « abrégé du répertoire » où figurent à côté des chefs-d'œuvre du passé, de très nombreuses œuvres contemporaines. Enfin l'auteur situe les emplois des « vents » dans la musique symphonique, la musique de chambre et les orchestres d'harmonie et de fanfare, suggérant par ailleurs un répertoire original et contemporain. Cet ouvrage « vent » — par son actualité — et d'une disposition claire et simple permet de trouver rapidement le renseignement souhaité. Il s'adresse à la fois à l'instrumentiste, au professeur, au compositeur, au musicographe, au journaliste, à l'étudiant, au mélomane et au curieux d'histoire.

Un volume 11,5 x 17,6 cm de 128 pages (QUE SAIS-JE ?) 3 F.

MUSIQUES MILITAIRES

Aux grandes promotions de juillet dernier, 1967, parues au sein de notre Ministère des Armées, nous avons été heureux d'y relever les nominations suivantes :

Au grade de chef de musique de 1ère classe (capitaine) : Gully Paul, directeur du Centre de formation des sous-officiers-musiciens de l'Armée de Terre ;

— Delguillette Michel, chef de la Musique de la 7ème Région militaire à Marseille ;

— Droque Henri, chef de la musique de la 6ème Région militaire à Metz ;

— Gallas Gaston, chef de la musique de la 4ème Région militaire à Bordeaux.

Au grade de chef de musique de 3ème classe (sous-lieutenant) : Serres Henri, chef de la Musique régionale à Fréjus.

Au grade de sous-chef de musique de 2ème classe : Ferrand René, sous-chef de la Musique de la garnison de Berlin ;

— Motat Joseph, sous-chef de la Musique de la 5ème Région militaire à Lyon ;

— Rucquois Jean, sous-chef de la Musique de la 3ème Région militaire à Rennes.

A tous ces nouveaux promus, la CME est heureuse d'adresser ses bien vives félicitations.

Nous sommes également en mesure de faire connaître à nos lecteurs les résultats obtenus aux dernières épreuves de fin de stage 1967, qui se dérouleront en notre Centre de formation et de perfectionnement des sous-officiers musiciens de l'Armée de Terre, de Ruell-Malmaison.

Ce Centre, vous le savez, est dirigé avec autorité et grande compétence par le chef de musique capitaine Paul Gully, tout récemment promu.

Voici donc ces résultats :

Candidats ayant satisfait aux épreuves des Brevets du 1er degré, session du 25 au 28 avril 1967 :

A. — Spécialité tambour (trompette) major : 1ère arme, Infanterie Métropolitaine : Rousseau J.-Jacques, adjudant, 4ème R.I.

B. — Spécialité : musicien Infanterie Métropolitaine : Mullers Guy, sergent chef, 1er R.E. ; Wille Reinhold, sergent, 1er R.E. ; Azas André, sergent, 1er R.C.F. ; Vailland François, sergent, 13ème Cie Div. ; Ouhier Christian, sergent, 4ème R.I.

Spécialité : musicien Troupe de Marine : Morland Christian, sergent,

23ème R.I.M.a. ; Godet Roger, sergent, 23ème R.I.M.a. ; Ferrier Yves, sergent, G.L.T.D.M.

Spécialité : musicien Armée Camerounaise : N'Ko'O Nyatte Philippe, adjudant, C.F.P.S.O.M.A.T. ; Noubis Boniface, sergent chef, C.F.P.S.O.M.A.T.

Candidat ayant satisfait aux épreuves des Brevets du 2ème degré, session du 25 au 28 avril 1967 :

A. — Spécialité : tambour (trompette) major, arme : Gendarmerie Camerounaise : M'Bessitte Raphaël, maréchal des logis, C.F.P.S.O.M.A.T.

Nous félicitons également tous ces candidats, instruits au Centre de perfectionnement de Ruell-Malmaison, qui a pris en charge la formation du cadre de nos sous-officiers musiciens, formation nécessaire au maintien du prestige et de la valeur de nos musiques de l'Armée de Terre.

Capitaine F. BOYER.

AVIS DE CONCOURS

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE VICHY B.P. 161 03 - VICHY

A l'occasion de l'inauguration de la Maison des Jeunes et de la Culture de Vichy en avril 1968, nous organisons un Grand Prix de la chanson française et un concours Poétique international, nous serions très heureux que les adhérents de votre maison y participent, ou contribuent à la diffusion de ces deux manifestations.

RENCONTRES POETIQUES DE VICHY

A l'occasion de l'inauguration de la Maison des Jeunes et de la Culture de Vichy, se déroulera en avril 1968 à Vichy un grand prix poétique appelé « Rencontres Poétiques de Vichy ».

Montant du Prix : Edition du poète primé (plaquette) ; coupes ; anthologie des lauréats à des conditions intéressantes ; parution de poèmes dans « Rive Gauche », Journal de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Thème : la Jeunesse, la liberté, les vacances ou tout sujet s'y rapportant.

Conditions : Poèmes inédits : maximum 5 par auteur, 2 F par poème avec maximum de 6 F à verser à la Maison des Jeunes et de la Culture Vichy - Bellevue-sur-Al-

Débats à l'Assemblée Nationale

DEBAT SUR LA JEUNESSE

(23 et 24 mai 1967)

Intervention de M. Gabriel Peironnet à la Tribune de l'Assemblée Nationale le 24 mai 1967 (Journal Officiel du 26 mai)

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Mes Chers Collègues,

La nécessité de renforcer le dialogue Jeunesse-Pouvoirs Publics est nettement apparue tout au long de ce débat. Les orateurs qui m'ont précédé, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, ont mis l'accent sur cette nécessité.

Dans trois domaines cependant, votre exposé, Monsieur le Ministre, nous a paru incomplet, votre politique imprécise :

1) La participation active des Jeunes à la responsabilité des affaires qui les concernent ;

2) Le dialogue dans les domaines de la formation culturelle et tout spécialement artistique, et dans celui de la formation civique de la Jeunesse ;

3) Le dialogue enfin au-delà de nos frontières avec la jeunesse étrangère.

LA PARTICIPATION ACTIVE DES JEUNES

Une politique de la Jeunesse doit consister non seulement à accueillir les jeunes, à les intégrer à la Nation, mais encore à leur confier les responsabilités de leur propres intérêts.

Cela suppose, au départ, une politique soignée de construction et d'urbanisme différente de celle qui est menée, une politique qui ait pour règle absolue l'obligation impérative de ne pas construire de nouveaux ensembles de logements sans l'équipement administratif, social, sportif et culturel correspondant (applaudissements).

Cela vous impose, dans l'immédiat de prendre les mesures qui permettront aux jeunes d'assumer

davantage de responsabilités dans l'administration des organisations de Jeunesse, du haut en bas de l'échelle, depuis les commissions administratives des sociétés locales jusqu'aux instances nationales les plus élevées.

Ces mesures, nous vous demandons de les faire connaître à l'Assemblée de manière précise.

Vous nous avez annoncé hier la transformation du Haut Comité de la Jeunesse en Conseil Supérieur de la Jeunesse.

Il y a bien longtemps que nous réclamons pour cette instance supérieure le renforcement de son autorité et de son dynamisme. Le Haut Comité, dont la création avait suscité des espoirs, a vu restreindre progressivement ses attributions à un travail certes très utile, mais beaucoup trop limité, de préparations et consultation sur les seules questions du ressort de votre Ministère. Son bilan n'est pas négatif, il est seulement insuffisant et le dialogue avec les jeunes n'y est pas établi.

Quelle que soit son appellation, Haut Comité ou Conseil Supérieur, cette instance doit être le véritable lieu de dialogue au niveau le plus élevé, Jeunesse - Pouvoirs Publics. A ce propos, nous devons rappeler notre attachement au rôle inter-ministériel de cette assemblée qui doit pouvoir aborder tous les problèmes intéressant la vie des jeunes.

Vos intentions, Monsieur le Ministre, nous ont paru hier suffisamment imprécises pour que nous vous demandions aujourd'hui de les préciser.

De même pour les comités régionaux de la jeunesse. Sauf l'utilité de réunir deux ou trois fois l'an quelques responsables de Jeunesse autour du recteur de l'Académie et des responsables régionaux et départementaux de la Jeunesse et des Sports, le bilan de ces comités est bien maigre.

Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Dolnet
31, rue de Rome, Paris - France
la Grande Marque
Française
catalogue franco sur demande

Her (03) : O.C.P. Clermont-Ferrand n° 934-33.
Le jury composé de personnalités des lettres et de l'Éducation Populaire, retiendra 16 poèmes qui seront interprétés lors du Festival Poétique en avril 1968 par des comédiens. Le prix sera ensuite attribué par le public.

VILLE de LONGJUMEAU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE ET DE DANSES FOLKLORIQUES

La ville de Longjumeau organise les 1^{er}, 2 et 3 juin 1968, un Festival International de Musique et de danses folkloriques. De très nombreuses Sociétés sont déjà inscrites et participeront à ce festival :

Pour la Belgique : Les Splendides Gilles de Belgique de Hessaix-Lez-Binche.

Pour la Suisse : L'Union Folklorique Lausannoise, « Les Tell-Podierchor » de Berne.

Pour l'Espagne : « Coros y Danzas » de Madrid.

Pour l'Italie : Le Groupe Tyrolien « Fohrt Wälder » de Sterzing.

Pour le Luxembourg : Le Groupe « Mecht la Vellid ». —
Pour l'Allemagne : « Le Verband Deutscher Heimat-Und ».

Pour la Hollande : « La Royale Claque » de Eendracht de Best.

Pour la France : « Le Bagad de la Base de l'Aéronavale de Lann-Bihoué ».

Nous prions Messieurs les Présidents de Fanfares, d'Harmonies qui seraient susceptibles de participer à ce Festival International, de bien vouloir se mettre en contact avec M. Chadel, président du Comité d'organisation, mairie de Longjumeau.

Dans le cadre de la Musique et de la Danse, nous espérons réussir trois journées marquantes, aussi nous faisons appel à toutes les personnes pouvant nous apporter une aide valable.

Nous organisons les 1^{er}, 2 et 3 juin 1968 un festival international de musique et de danses folkloriques à Longjumeau.

Notre ville, chef-lieu de canton, située à 15 minutes de Paris, est entourée de nombreuses villes très importantes.

Nous avons retenu pour étude votre société, voulez-vous nous indiquer si :

1) Vous avez la possibilité de nous réserver cette date ?

2) Quel serait pour notre ville le coût de votre participation ?

3) Il nous serait agréable de recevoir une documentation photographique, ainsi que des références afin que nous puissions les soumettre aux membres de la commission de préparation, qui seront chargés de choisir les sociétés participantes.

La date de cette manifestation étant maintenant fixée définitivement, vous pouvez la considérer comme valable.

Un jury, composé de hautes personnalités de la musique et de la danse, sera chargé de décerner les prix, à savoir une médaille d'or, deux médailles d'argent, trois médailles de bronze.

TARBES

AVIS DE CONCOURS

Un concours sur épreuves est ouvert à la mairie de Tarbes (Hautes-Pyrénées) en vue de pourvoir un poste de professeur de Chant et Déclamation Lyrique à l'École Nationale de Musique de Tarbes. Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de 12 h. de cours. Outre cet enseignement le candidat nommé devra participer à titre gratuit aux exercices publics de l'école.

Les dossiers seront reçus à la mairie de Tarbes, secrétariat général, service du personnel, au plus tard le 9 novembre 1967 à 24 h.

Les épreuves de ce concours se dérouleront à l'École Nationale de Musique de Tarbes, le 18 novembre 1967 à partir de 9 h. 30.

Les épreuves comprendront :

1) — CHANT :
A) Une grande vocalise de Faure, Ravel, Roussel, Dukas ou Harsanyi.

2) Un air extrait des classiques du chant (collection Hettich).

3) Un lied de Schubert, Schumann ou Brahms.

4) Une mélodie de Faure, Duparc, Debussy, Poulenc ou Jolivet. — Chacune de ces 4 pièces sera choisie par le candidat.

5) Lecture à première vue : Une mélodie avec paroles, accompagnée au piano.

6) Examen Pédagogique : Cours à faire à des élèves de divers degrés qualitatifs d'enseignement. Questions posées par le jury, concernant la pédagogie et la technique vocale.

Seuls les candidats qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages seront admis à participer aux épreuves suivantes :

B) — ART LYRIQUE :
1) Exécution d'un air d'Opéra ou d'Opéra-Comique (au choix du candidat).

2) Cours pratique de mise en scène lyrique avec les élèves indispensables en l'occurrence, sur un fragment d'un ouvrage imposé et désigné aux candidats 15 jours pleins avant la date fixée pour le déroulement des épreuves.

3) Commentaires psychologiques consacrés à un personnage majeur d'une pièce lyrique choisie par le candidat.

Questions posées par le jury concernant la présente évolution de la gestique et de la mise en scène lyrique, ainsi que ses prolongements ultérieurs.

L'exécution de mémoire est obligatoire pour toutes les pièces (chant : 1, 2, 3, 4) ; (Art Lyrique : 1).

Les candidatures devront présenter au jury deux exemplaires de chacune des pièces interprétées.

Un pianiste accompagnateur sera mis à la disposition des candi-

dates. Ceux-ci, s'ils le désirent pourront se faire accompagner par un pianiste de leur choix.

Le professeur stagiaire prendra ses fonctions au plus tard le 1^{er} janvier 1968. Il bénéficiera dès son entrée en fonction d'un traitement calculé sur la base indiciaire prévue par l'arrêté du 27 juin 1962 de M. le Ministre de l'Intérieur. Au traitement s'ajoutent toutes les indemnités allouées aux agents des Services Communaux.

Un concours sur épreuves est ouvert à la Mairie de Tarbes (Hautes-Pyrénées) en vue de pourvoir un poste de professeur de Violon. A l'École Nationale de Musique de Tarbes. Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de 12 h. de cours. Outre cet enseignement le candidat nommé devra participer à titre gratuit aux exercices publics de l'école.

Il ne pourra refuser son concours à titre onéreux à l'orchestre Symphonique du Conservatoire et à l'orchestre du Théâtre municipal si ce concours lui est demandé.

DEPOT DES CANDIDATURES. — Les dossiers seront reçus à la mairie de Tarbes, secrétariat général, service du personnel, au plus tard le 9 novembre 1967 à 24 h.

DATE ET LIEU DU CONCOURS. — Les épreuves de ce concours se dérouleront à l'EN.M. de Tarbes le 17 novembre 1967 à partir de 9 h. 30.

PROGRAMME DU CONCOURS. — Les épreuves comprendront :

1) EXECUTION INSTRUMENTALE :

a) Chaconne de la Partita en ré mineur pour violon seul, de J.S. Bach ; b) Andante et Final du Concerto en mi mineur, opus 64, pour violon et orchestre de Félix Mendelssohn-Bartholdy ; c) « La Fontaine d'Aréthuse », pour violon et piano, de Karol Szymanowski.

Ces pièces devront être exécutées de mémoire. Les candidats présenteront au jury, deux exemplaires de chacune des œuvres interprétées.

Seuls les candidats qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages, seront admis à participer aux épreuves suivantes :

2) LECTURE A VUE :
Lecture à vue d'une pièce manuscrite, pour violon et piano.

3) ORCHESTRE :
Exécution de divers fragments d'œuvres du répertoire symphonique et lyrique, sous la direction d'un chef d'orchestre.

4) EXAMEN PEDAGOGIQUE :
Cours à faire à des élèves appartenant à divers degrés qualitatifs d'enseignement dont un tout débutant.

Questions posées par le jury, concernant l'instrument, sa technique, son histoire.

Un pianiste accompagnateur sera mis à la disposition des candidats. Ceux-ci, s'ils le désirent pourront se faire accompagner par un pianiste de leur choix.

Le professeur stagiaire prendra ses fonctions au plus tard le 1^{er} janvier 1968. Il bénéficiera dès son entrée en fonction d'un traitement calculé sur la base indiciaire prévue par l'arrêté du 27 juin 1962 de M. le Ministre de l'Intérieur. Au traitement s'ajoutent toutes les indemnités allouées aux agents des Services Communaux.

O.R.T.F. ALSACE

La Communauté Radiophonique des programmes de langue Française organisée en 1968 un concours de composition pour fanfares et harmonies.

Le concours est ouvert à tous les compositeurs de nationalité belge, canadienne, française ou suisse.

Les œuvres concurrentes présentées, d'une durée de 3 à 6 minutes, pourront être de n'importe quel genre (marche, valse, petite ouverture, fantaisie, etc.). L'œuvre devra pouvoir être exécutée indifféremment par une harmonie ou une fanfare.

Tous renseignements complémentaires quant à la date de clôture des envois seront communiqués ultérieurement.

PARIS

AVIS DE VACANCES D'EMPLOI AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE

Sont déclarés vacants au Conservatoire National Supérieur de Musique à compter du 1^{er} janvier 1968 :

— 2 emplois de professeur de piano.

— 1 emploi de professeur de saxophone.

— 1 emploi de professeur de déclamation.

— 1 emploi de professeur de solfège (instrumentistes et spécialistes).

Les candidatures seront reçues à la Direction Générale des Arts et des Lettres, service des Enseignements artistiques, Bureau de l'Enseignement Dramatique et Musical, 53, rue Saint-Dominique, Paris 7^e, jusqu'au 20 novembre 1967 à 18 h.

Les candidatures qui seraient présentées après l'expiration de ce délai ne seront pas enregistrées.

M. Jacques Chailley, directeur de la Schola Cantorum fait cette année un nouveau cours d'harmonie et de composition par l'analyse et l'histoire de la musique selon les principes de Vincent d'Indy.

La Schola Cantorum a confié à Huguette Dreyfus une classe de clavecin. D'autre part, elle a créé cette année une section de formation technique de mise en ondes et d'acoustique appliquée dirigée par Jean-Etienne Marie, de l'O.R.T.F. (radio, télévision, cinéma, disques).

Renseignements et inscriptions : 269, rue Saint-Jacques, Paris-V^e, téléphone : 033.56.74 et 033.16.39.

COMPTE-RENDU D'UN VOYAGE EN AUTRICHE

par un jeune ayant participé au voyage et au festival

Le congrès de la Confédération Internationale de Musique Populaire eut lieu cette année à Krems près de Vienne, en Autriche, du premier au quatre septembre.

Dans le cadre de ce congrès, M. Ehrmann m'invita avec six camarades ayant participé au stage de Marly à représenter la France à ce festival.

Venant de régions différentes, nous nous sommes retrouvés à Strasbourg où Mlle Dondeyne, gracieuse responsable du groupe, nous attendait et nous en sommes partis le premier septembre à trois heures du matin.

Nous avions l'intention de dormir un peu pour pouvoir supporter le voyage, mais Annie Picard, corniste, tentait de nous tenir éveillés en faisant des mots croisés.

Après plusieurs arrêts, nous avons retrouvé en Allemagne, Annie Capelle, trombone, accompagnée par M. Stockmaier, sympathique dirigeant allemand chez lequel elle avait passé une partie de ses vacances.

Le jour se levait et le compartiment devenait de plus en plus bruyant. Vers onze heures, on sortit les instruments de leur étui et on répéta « Sonate », un trio de Poulenc pour cor, trombone et trompette qui était prévu pour le concert.

Passant à Salzbourg, la conversation engagée sur Mozart fut interrompue par la vue d'une grande citadelle qui se découpait sur une colline dominant la ville.

Le grand hautboïste Jacky Morel ne perdait pas son temps dans le train. Il voulait encore grandir et mangeait sans cesse.

Au fil des kilomètres, Vienne s'approchait. Nous nous aperçûmes que nous changions de pays par la présence fréquente des différents douaniers et contrôleurs.

Puis Monique Bolze, flûtiste, qui connaissait un peu le pays, nous montra la forêt viennoise et nous fit remarquer que Vienne et sa banlieue comptait environ 90 piscines, publiques ou privées. Un kilomètre sur la droite avant la gare de Vienne, le château de Schonbrunn nous montra sa façade rose quelques secondes mais fut bientôt caché par les immeubles de la capitale.

Sur le quai, M. Ehrmann, toujours souriant, arriva la veille en avion, nous attendait avec un agréable compagnon : le soleil. Chargés de nos lourdes valises, nous traversâmes la place de la Gare pour prendre un trolleybus qui nous amena directement à la gare François-Joseph, où nous avions une correspondance pour Krems.

Sourds aux conseils des voyageurs indigènes mais surtout heureux d'avoir trouvé une place assise pour nous reposer, nous montâmes dans un Wagon qui s'arrêta environ dix kilomètres avant Krems.

Nous fûmes un peu, alarmés mais Joël Hannier, clarinettiste, nous remonta le moral grâce à quelques bons jeux de mots.

M. Ehrmann, avec beaucoup de diplomatie, nous procura une estafette et nous terminâmes le voyage aller, pleins de bosses mais avec un large sourire.

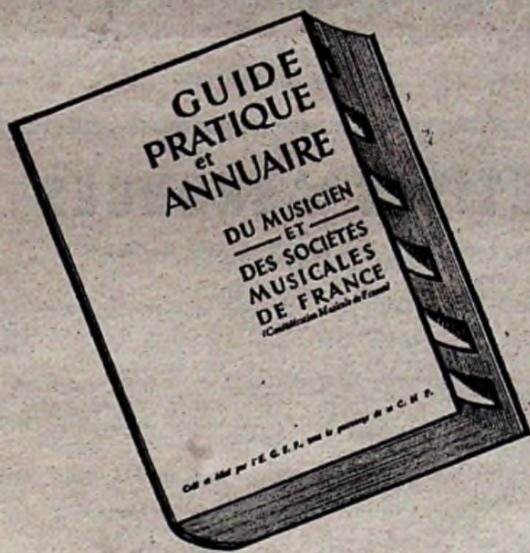
Après une bonne nuit, le samedi fut pour nous la grande journée musicale. En effet, le concert international où nous participions était annoncé pour 18 heures. Aussi, dès le début de l'après-midi, nous répétâmes le programme entier avec acharnement pour que le concert soit un succès. Le spectacle avait lieu au « Park Hôtel », splendide palace de la ville où siégeait le congrès.

Nos efforts furent récompensés par les applaudissements chaleureux d'environ 600 personnes qui saluèrent tout d'abord une polka pour trombone et trompette, ensuite la Sonate de Poulenc et une suite en Si b de Purcell pour orchestre, réduit pour la circonstance en petite formation de musique de chambre comprenant flûte, hautbois, clarinette, cornet, cor et trombone.

Des camarades danois qui avaient assuré la première partie du spectacle obtinrent aussi un joli succès.

ATTENTION!

Prochaine sortie
du
Guide pratique
et Annuaire du Musicien
et de la C. M. F.



Soulignons que ce concert fut enregistré par la radio autrichienne.

Nous étions si heureux à l'issue du concert que, attablés dans une taverne, nous avons répondu à l'invitation de quelques musiciens autrichiens en jouant la polka qui fut très appréciée par un public plus populaire que celui du « Park Hôtel ».

Parallèlement aux festivités musicales, la ville de Krems organisait une grande exposition économique et agricole, et une immense fête foraine attirait chaque jour une foule nombreuse.

Les membres du Congrès devaient se séparer le dimanche après trois jours de travail sur les différents problèmes musicaux européens. Un grand festival de musique populaire autrichienne clôtura cette magnifique manifestation.

Le matin, réveil en musique dans les différents quartiers de la ville avec concerts permanents par de nombreuses fanfares qui se succédaient. A onze heures, M. Ehrmann alla au monument aux morts pour déposer une gerbe commémorative du Congrès et prononcer un discours.

Quant à nous, après un petit défilé humoristique en ville, on déjeuna dans la joie grâce à quelques attractions que nous avions improvisées et grâce aussi à la bonne humeur des Autrichiens et des patrons de l'hôtel.

Puis, vers 14 h. 30, quatre mille musiciens répartis en 90 fanfares venues de toutes les provinces d'Autriche formèrent un immense cortège, riche en couleurs et en musicalité, qui défila dans les principales avenues de la ville, où 60.000 personnes étaient arrivées de toute part.

Ils se regroupèrent au stade où, sous la présidence de M. le ministre autrichien des Affaires culturelles, très sympathique, ils interprétèrent avec beaucoup de discipline un morceau d'ensemble.

Tous les costumes des musiciens étaient des vêtements typiques de la province d'où ils venaient, reconstitués pour la circonstance, avec une aide financière de 80 % de l'état.

A 17 h., un autre concert de musique de chambre mettait en valeur un trio de clarinettes du sud Tyrol qui interpréta entre autres une œuvre de Hummel très appréciée par l'assistance. Un ensemble de cuivres allemand, composé de sept cors, un tuba, une contrebasse accompagna un trombone dans un brillant solo dont le compositeur était dans la salle.

La journée du lundi fut consacrée en partie à la visite de Vienne.

Un « austrocar » nous amena vers les tombeaux des empereurs autrichiens, en passant devant l'hôtel de ville et la cathédrale.

Puis le guide nous montra le Prater, immense fête foraine avec sa grande roue de 60 mètres de diamètre, datant de l'Exposition Universelle de Paris et reconstruite à Vienne.

Nous avons plusieurs fois traversé le canal du Danube. De très jolis monuments à la mémoire de Beethoven, Mozart, Strauss ornent les plus grandes places et avenues de la ville.

Nous sortîmes de Vienne pour aller à Schonbrunn, immense château où vécut entre autres l'Aiglon, fils de Napoléon 1^{er}. Après une longue mais agréable visite des différentes pièces qui le composent, nous retournâmes à Vienne où la tournée se termina à l'Opéra, édifice en briques rouges beaucoup moins grand que celui de Paris.

Un déjeuner rapide au buffet de la gare clôtura le séjour.

Le voyage retour fut moins fatigant que le voyage aller car nous nous rappelâmes les divers événements de ces trois jours en Autriche qui laisseront à tous un souvenir inoubliable.

Remercions encore une fois la Confédération Internationale de Musique Populaire, la Confédération Musicale de France qui ont permis à un groupe de jeunes musiciens de faire un voyage magnifique et de représenter la France à l'étranger. Remercions également M. Ehrmann, président de ces organismes, qui se dévoue corps et âme pour la musique.

Guy TOUVRON.

AVIS DE CONCOURS

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER
Ecole Municipale de Musique

Un concours pour le recrutement d'un professeur de piano, aura lieu le lundi 18 décembre 1967, à 15 h., à l'Hôtel de Ville de LONS-LE-SAUNIER.

Les candidatures devront être envoyées au Secréariat de la Mairie, avant le vendredi 1^{er} décembre 1967.

Morceaux imposés :

Barcarolles opus 60, de Chopin ;
Final de la sonate pour piano, de B. Bartok.

Le professeur désigné, prendra ses fonctions le vendredi 5 janvier 1968. Il sera rétribué comme employé municipal CONTRATUEL, selon l'indice nouveau 240 soit, actuellement un salaire mensuel de : 1.195 F.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secréariat de la Mairie, ou à M. René FERREUX, directeur de l'Ecole de musique.

LONS-LE-SAUNIER - (39) - Tél. 24.08.08.

Manifestations 1967-1968

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
9 juin 1968	VILLERUPT (Meurthe-et-Mos.)	Concours international.	M. Rigollet, 2, rue Gambetta, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
14 au 17 juin 1968	SINDELFINGEN (Allemagne)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre français d'harmonie. Honneur ou excellence.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
5 au 7 juillet 1968	EPINAL (Vosges)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre fanfare français honneur ou excellence et une chorale hommes, une chorale mixte, une chorale femmes, mêmes divisions.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
1968 1969	TARBES (Hautes-Pyrénées) AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F.	
CONGRES			
FESTIVALS			
1, 2 et 3 juin 1968	LONGJUMEAU (Essonne)	Festival de musique et de danse.	M. CHADEL, Président du Comité de Braderie Mairie de LONGJUMEAU (Essonne).
1, 2, 3 juin 1968	SINT-KRUIS-BRUGGE (Belgique)	Rencontre de chorales.	M. Edmond SINTOBIN, président de la Renaat Veremanskoor, 4, Polderhoeklaan, Sint-Kruis-Brugge (Belgique).
23 juin 1968	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des fraises.	M. René Thirlet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, à Wolpny (Moselle).
30 juil. 1968	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de musique du centenaire de l'harmonie.	M. Maurice Pothier, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette, 43 - Brioude.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signés ou intervalles

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Soliste Harmonie région Est (flûtiste) jeune, dynamique, 34 ans, recherche direction petite Sté Harmonie de préférence dans même région (Ht-Rhin de préférence) 40 km. de Belfort maximum. Possibilité leçons particulières, conditions avantageuses. Ecr. M. Gérard SCHAEFFER 1, rue de Normandie DELLE - (Territoire de Belfort).

■ Chef de Musique - Professeur de Musique dans les écoles et Directeur école de musique, gde expér. sér. réf. recherche direction bonne Harmonie - Professeur école de musique ou écoles et C.E.G. Ecr. jour. s/N° 552.

OFFRES D'EMPLOI

■ Ville de l'Allier 3.000 habitants recherche Chef de Musique retraité pour direction Harmonie et clique, formation des élèves. Ecr. avec références et prétentions au journ. s/N° 551.

■ ANNECY - 74 - Harmonie municipale recherche musicien compétent pour la classe de percussion. Adresser réf. et curriculum vitae au Président.

■ Musique Municipale de TOURS (37) recrute 4 clar. niveau accessit Cons. Paris, emploi annexe. Ecr. Directeur Musique Mun. Hôtel de Ville.

■ Recherchons musiciens jouant de préférence Basse, Contrebasse, Alto ou cor, Trombone, Trompette, susceptibles tenir emploi de bureau ou aptes à un travail d'ouvrier spécialisé ou de technicien dans une usine métallurgique. Adr. correspondance : Société VALLOUREC-Usine de MONTBARD (Côte-d'Or).

■ IMPORTANTE USINE INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT rech. pour région Ouest près Paris

BON CLARINETTISTE

Prix conservatoire PARIS ou PROVINCE. Suscept tenir emploi bureau. Situat. stable assurée av. logt. Ecr. Els NOBLET 8 bis, rue Frédéric Lemaitre, PARIS 20^e

■ Harmonie Automobiles Peugeot recherche bon saxhorn-basse Sib ou Tuba, soliste et cours possibles école de musique. Préférence à célibataire. Emploi usine et logement assurés. Ecrire à M. Zemp Daniel. Hôtel Peugeot N° 1-25 Sochaux.

■ La municipalité d'une agréable ville de Normandie, offre un emploi à temps complet à très bon trombone, basse ou petit cuivre pouvant assurer partie de soliste et direction de tambours et clairons. Ecr. au journal s/N° 550.

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces, à bon musicien, cors, clarinettes basses, trombones, timbales. S'adresser au maire de Saint-Florentin (Yonne), tél. 51.

■ LA LYRE MARIGNAISE recherche musicien retraité pour diriger fanfare, cours solfège. Pour renseignements, écr. M. le Président de la Lyre Marignaise (50) - MARIGNY.

■ NEUVILLE-AUX-BOIS (Loiret) La Mairie de Neuville-aux-Bois recrute ouvrier pour l'entretien des bâtiments, la voierie et éventuellement la conduite d'une pelle hydraulique. Age minimum 23 ans, maxim. 30 ans. Possibilité de logement. Candidature à adresser à Mairie de NEUVILLE-AUX-BOIS (45).

■ Un emploi de menuisier qualifié est réservé à excellent bassiste (tuba). URGENT. Ecr. à M. Gaby BLEIN, chef de musique (38) LA TOUR-DU-PIN (Isère).

MUSIQUE MILITAIRE

■ Quelques places sont vacantes aux pupitres des clarinettes, trombones et basses à la Musique des Transmissions. Pour tous renseignements, s'adresser au chef de Musique du 8^e R.I.T. Fort du Mont Valérien - 92-Suresnes.

DIVERS

■ Travaux musicaux en tous genres. Transpositions. Orchestrations de revues, opérettes. Arrangements pour fanfare et harmonie. Travail prompt et exact. Max SCHEIMBET, Charrière 6 - LA CHAUX-de-FONDS. (Suisse).

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devils sur présentation manuscrits, M. F. P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

Maitre artisan vous propose pour la réparation, restauration, transformations d'instruments à clavier.

ORGUE - HARMONIUM PIANO

Prix artisanal. Spécialiste du Pianola. 4, rue de l'Épéron (45) ORLEANS.

OCCASIONS

■ A vendre HARMONIUM (marque DEBAIN). Puissant instrument 5 jeux 1/2, 20 registres. Double expression, deux genouillères indépendantes actionnant les grands jeux dans les aigus et dans les graves. Clavier transpositeur. Instrument de haute valeur artistique. Parfait état de fonctionnement, conviendrait à compositeur, orchestrateur, organiste ou chapelle. Prix 2.000 F. Eventuellement ferait reprise avec sout d'un harmonium ou piano, même en mauvais état. Ecr. M. ZACCONI, facteur, réparateur d'instruments de musique à clavier, 4, rue de l'Épéron (45) ORLEANS.

Dans nos fédérations régionales

ALPES MARITIMES

En tournée départementale le président des sociétés musicales des A.M. chaleureusement accueilli par « Les Ecureuils » de Mandelieu - La Napoule

Effectuant comme chaque année une tournée d'inspection et de prise de contact avec les sociétés musicales du département, M. Charles Scotto, président départemental des sociétés de musique, s'est rendu à Mandelieu, où pour la première fois depuis sa création, il a pu juger de l'excellence du travail accompli par la « mini-fanfare » Les Ecureuils, de Mandelieu-la-Napoule.

Récemment fédérée, cette société musicale n'est qu'à son quatorzième mois d'existence et la plupart de ses membres sont encore en âge scolaire et le mérite de M. Besançonot, son chef, n'est pas mince.

En peu de temps, il a, en effet, conféré à sa fanfare une rare qualité musicale s'appuyant sur un vaste répertoire.

M. Scotto était accompagné dans sa tournée par M. Daumas, vice-président départemental et président de l'Espérance de Cannes; par M. Houdin, membre du comité fédéral et président de l'Harmonie municipale d'Antibes; par M. Humbert Scotto; M. Henri, vice-président de l'Espérance de Cannes, et de M. Rey, secrétaire général.

Tous se sont déclarés enchantés de leur visite, et après l'accueil chaleureux auquel présidait le colonel Alary, maire de Mandelieu, promesse a été faite à la mini-fanfare Les Ecureuils, de l'accueillir à Nice, lors de la Sainte-Cécile, qui est, comme chacun sait, la grande fête des sociétés musicales.

ALSACE

M. Charles MANN fête ses 80 ans

Les nombreux amis que M. Charles Mann compte à Strasbourg et dans toute l'Alsace seront surpris d'apprendre qu'il a fêté son 80^e anniversaire. Sa silhouette, sa verve d'esprit, démentent l'état civil qui lui, est formel.

M. Charles Mann déplore une activité inlassable dans bien des domaines. Depuis 40 ans il est le trésorier général de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace.

Au groupement de Strasbourg, à la musique municipale et dans tous les organismes, où il se dépense sans compter, on le tient en haute estime. On n'a pas oublié le rôle prépondérant qu'il a joué au sein de la Sellenck et pendant une si longue période.

Le patriotisme de M. Charles Mann est connu de tous. Pendant les années sombres de la guerre,

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)
19, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}



Tél. CEN. 47.33
TOUS LES
INSIGNES
COUPES
DAILLES
RELOQUES
APEAUX
Tarif Franco

AUBE ET HAUTE-MARNE

AUBE - HAUTE-MARNE

Il est toujours agréable de parler d'un musicien « sorti » d'une société musicale de notre fédération; c'est le cas pour Gérard Millières, de la Fanfare de Savières (Aube). Après avoir appris le solfège et l'instrument dans cette société, il suivit les cours au conservatoire

il a payé son tribut à l'envahisseur, puisqu'aussi bien il a connu le camp de Schirmeck et la déportation en Allemagne.

Les membres de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace et ceux de la Confédération Musicale de France adressent à M. Charles Mann leurs bien vives félicitations et leurs meilleurs vœux.

D. BORNOT

BOUCHES-DU-RHONE

Remise des prix aux lauréats de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône.

La Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône a clôturé la période de ses examens en écoutant les 35 élèves du cours supérieur.

Ces examens qui groupaient des élèves de tout le département étaient présidés par M. de la Casinière, grand prix de Rome, inspecteur de la Musique au ministère des Affaires culturelles.

Les épreuves : le matin, de 8 h. à 12 h., au Conservatoire : théorie, dictée, lecture à vue, solfège, lecture à vue instrument. L'après-midi, à partir de 14 h., à la salle des A. T. L. (rue des Lices), exécution d'un morceau imposé par la Confédération musicale de France.

En fin d'examen, avant la lecture du palmarès, M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône a remercié M. de la Casinière ainsi que tous les membres du jury, de leur appui pour cette journée importante.

« La Fédération des sociétés musicales », a dit M. Blanc, groupe à l'heure actuelle 90 sociétés, ce qui prouve que la musique ne se perd pas. Il faut remercier les professeurs pour la bonne volonté et le dévouement qu'ils apportent pour former des élèves dont les connaissances musicales se développent de plus en plus ».

La remise des prix s'est déroulée en présence de M. le sous-préfet Arrighi, du représentant du Conseil général, de M. Granon, représentant le maire de Marseille.

de Troyes qu'il quitta avec un prix d'excellence. Il obtint ensuite un deuxième prix au Conservatoire de Paris; enfin il vient d'être reçu au difficile concours d'entrée à la musique de la Garde Républicaine, comme trompette d'harmonie. Toutes nos félicitations.

LE PALMARES

1^{er} prix solfège et accordéon : Charlette Coppa (désignée pour Paris).

1^{er} prix solfège et clarinette : Alain Ziggotto.

1^{er} prix solfège et piano : Anne-Marie Soum.

BOUCHES-DU-RHONE SAINT-CHAMAS

Dans le cadre des fêtes de la Saint-Léger grand succès du 4^e Festival de Fanfares

Dès le matin arrivait dans notre village, les fanfares suivantes : « Le Réveil Orangeois »; « Le Réveil Camarguais » d'Arles; et la Fanfare « Jeanne d'Arc » de Martigues, reçues par la Fanfare Saint-Chamassène, et dans les rues retentissaient bientôt les accents joyeux des cuivres et des tambours, ce fut ensuite l'apéritif-concert, place de la mairie où toutes ces fanfares et les majorettes de Martigues se firent chaleureusement applaudir.

Parmi les personnalités qui avaient répondu à l'invitation de la Municipalité nous avons remarqué aux côtés de M. Louis Forte, Maire, conseiller général, ses adjoints M. Vaud et Rodi, des conseillers municipaux, M. Tristani, maire de Miramas et M. Julien Fernand adjoint délégué à Miramas-Village, M. Fournier, maire de Saint-Mitre-les-Romports et Mme M. Corsigiol, maire de Cornillon-Comtoux.

M. Chabert, adjoint représentant M. Marin, député du Vaucluse, maire de Sorgues, M. Blanc, président de la Confédération des Sociétés Musicales de France et de la Région.

L'après-midi, deux nouvelles fanfares avec leurs majorettes, « La Lusienne » de Port-Saint-Louis-du-

PENSEZ DES MAINTENANT A LA

SORTIE 1968 de votre SOCIÉTÉ

PARIS - BRETAGNE - ALSACE
HOLLANDE - LUXEMBOURG - FORET NOIRE
ITALIE - CORSE

EN CHEMIN DE FER - EN AUTOCAR - EN AVION

EXEMPLES : 3 jours en HOLLANDE, 145 F par personne
3 jours à PARIS 140 F par personne
Pour les jeunes 85 F par personne
(Logement en dortoir - Réservation 5 à 6 mois à l'avance)
Prix du transport en sus.

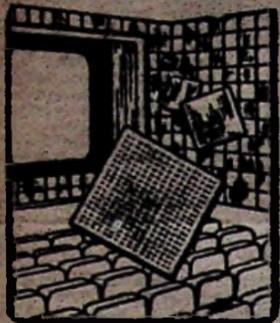
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.03.37

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCEMENT-POISSY

Salles d'exposition :
TRIEUX (78-Yvelines) - Télé-
phone : 965-78-80.
PARIS, 18, rue Volney (2^e) -
Téléphone : 073.65.74 et
073.69.12.

Rhône et « La Fanfare de Vitrolles » venaient encore rehausser l'éclat de cette journée musicale, une foule considérable les accompagnait jusqu'à la place du Fort où avait lieu, le Festival, les couleurs multicolores des uniformes des fanfaristes et des majorettes étaient vraiment féériques.

A l'appel de M. Blanc qui présidait ce festival avec M. Vlaudier adjoint au maire, M. Lombard, vice-président de la Confédération régionale des Sociétés Musicales.

M. Charles Martin, président de la Fanfare Saint-Chamassens, les fanfares exécutaient à tour de rôle un morceau choisis, puis le Réveil Orangeois et le Réveil Amarguais jouaient un morceau d'ensemble fort applaudi.

Ce fut ensuite les remises des diplômes et des médailles offerts par la Fédération Musicale et des breloques par le Conseil Général, ainsi qu'une coupe du Conseil Général qui fut remise par M. Vlaudier au Réveil Amarguais de sa venue d'un département voisin. Gros succès donc de ce 4ème Festival de Fanfares qui a été rehaussé cette année par l'évolution gracieuse des charmantes majorettes, félicitons le comité des fêtes pour cette excellente initiative.

CENTRE

VICHY

Au cours de son voyage aux Floralies d'Orléans, l'Harmonie municipale s'est montrée le parfait ambassadeur de la cité thermale.

Depuis quelques jours déjà, notre Harmonie Municipale est de retour de son déplacement à Orléans, où elle était invitée officiellement par la municipalité dans le cadre de la saison musicale des Floralies Internationales.

C'est à 6 h., le 16 septembre, que sociétaires et invités, au nombre de 140 environ, quittèrent Vichy, à bord de trois cars mis à leur disposition par la Société T.P.N.

Après un arrêt d'une demi-heure à Sancinois, le groupe reprit la route pour arriver à Orléans à 11 h. 30, où l'attendaient à l'entrée des Floralies, M. Féjoux, conseiller municipal et Mme, ainsi que M. André Reilin, directeur de l'Harmonie Municipale, le docteur Nigay, adjoint délégué à l'Harmonie ne devant rejoindre nos musiciens qu'au début de l'après-midi.

Deux charmantes hôteses de Pier Accuël, guidèrent les voyageurs jusqu'à la Brasserie Alsacienne où le repas fut servi dans une ambiance de fête, au son d'un orchestre bavarois des plus dynamiques. Chacun prit, ensuite, possession de sa chambre à la Cité Universitaire, à proximité du parc Floral.

A 18 h., départ pour Orléans, puis les musiciens se rassemblèrent pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où ils devaient être reçus à 18 h.

Après un concert donné dans la cour d'honneur, le groupe, accompagné de M. le docteur Nigay et Mme, M. Féjoux et Mme, M. Reilin et M. Marguerite, commissaire adjoint à l'organisation des Floralies, fut accueilli dans le grand salon de cette historique Maison communale, par M. Charron, maire adjoint, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats et président de la Musique Municipale d'Orléans, M. Secrétain, maire, étant retenu dans une salle voisine par une réunion importante.

Au début de son allocution il regretta que le premier concert, prévu au Théâtre de Verdure ait dû être organisé à la salle des fêtes en raison du temps incertain. Puis, ayant évoqué le succès des Floralies, M. Charron vanta la réputation acquise par l'Harmonie de Vichy, au fil des ans et, après avoir salué son directeur et son président, se réjouit de la perspective du concert qu'elle donnerait dans la soirée.

Il y eut une pensée délicate à la mémoire de M. Pierre Coulon

et rappelant que le docteur Nigay était son homologue à Vichy, il salua à travers lui la ville et la municipalité de Vichy.

Il conclut en félicitant les musiciens de leur contribution à la diffusion de la culture et à la propagande de la musique populaire. M. Charron, qu'entouraient MM. Fouscier et Combaret, adjoints, ainsi que Mme Lecocq, conseiller municipal, MM. Michel Froust, directeur de la Musique Municipale d'Orléans et Barbereau, chargé des relations extérieures de la mairie, souhaita la bienvenue aux Vichysois et les invita à lever leurs verres à la prospérité de leur Harmonie, de leur ville et de la musique, trait d'union entre les hommes et messagère de paix.

SOUS LE SIGNE DES FLEURS ET DE L'ART MUSICAL

Le docteur Nigay remercia M. Charron pour son accueil ; il insista sur la joie de tous les musiciens d'avoir pu effectuer ce déplacement, minutieusement préparé par notre regrettable maire et se félicita qu'une rencontre entre les deux harmonies placée à la fois sous l'égide des Floralies et de l'art musical ne pouvait qu'être bénéfique et d'heureuse augure.

« En une époque où il faut cultiver le désintéressement et l'élevation de pensée, les fleurs ne permettent-elles pas d'échanger dans une ambiance de bonheur des pensées agréables et la musique de traduire des états d'âme et des sentiments du cœur ».

Très honoré de prendre la parole dans un Hôtel de Ville où se déroulent tant d'événements historiques, qu'il rappela brièvement, le docteur Nigay fut également l'interprète de tous en exprimant son admiration pour Orléans ; cette ville magnifique qui, en plus de ses splendides monuments ancestraux, est une cité en pleine expansion et dont la municipalité a pris l'auda-

ce ainsi que Mme Nigay, à accompagner l'Harmonie dans ses déplacements, car nos musiciens savent partout faire briller les couleurs de Vichy par leur tenue et leurs prestations de qualité. Il eut un mot aimable pour chacun, particulièrement M. André Reilin, qui sait maintenir par son autorité et sa compétence, notre phalange municipale au niveau des meilleurs ; il n'eût garde d'oublier les gentilles hôteses « ces chaperons rouges » qui pendant deux jours se mirent au gentiment à la disposition de Vichy, ni les chauffeurs de Société T.P.N., toujours obligeants et s'intégrant à l'esprit et à l'amitié des membres de l'Harmonie, M. Féjoux s'associa à ces félicitations et à ces remerciements au cours du dîner.

Après ce déjeuner empreint de gaieté, les musiciens se retrouvèrent aux Floralies où en défilant ils se rendirent au Théâtre de Verdure pour y donner leur deuxième concert qui n'eut pas moins de succès que celui de la veille.

En effet, si le samedi les auditeurs purent applaudir entre autres « les Préludes » de Liszt, « la force du destin » de Verdi, « Manahat-Symphony », le public très dense de ce dimanche ensoleillé applaudit à tout rompre, Marches, Ouvertures célèbres, Danses hongroises, les spectaculaires « Marches et refrains de l'Empire », etc... devant l'insistance des rappels, l'Harmonie interpréta, hors programme, l'entraînant marche « A travers la Géorgie ».

Le président Turbat ne ménagea pas ses compliments à M. Reilin à l'issue de ce concert de plein air. Fin d'après-midi libre dîner en commun, et la soirée se termina fort joyeusement.

Avant de regagner le Bourbonnais, le lundi fut consacré à la visite des châteaux de Chambord, de Cheverny et c'est à 21 h. que les cars déposèrent à Vichy, nos musiciens, ravis de ce séjour au bord de la Loire.

Coiteux, réunit toutes les Harmonies et Batteries sous la baguette de l'auteur.

Bénéficiant d'une excellente exécution il fut longuement applaudi et bissé. M. Coiteux passa alors la baguette au chef compétent et dévoué de la Fraternelle, M. Lecmans, qui fut également très applaudi, la deuxième exécution ayant valu la première.

Aussitôt après, fut donnée lecture du palmarès :

1) Union Musicale de Niort : 1er prix ascendant, mention au directeur passe en excellence B. 200 F offerts par le Ministère des Affaires Culturelles, une coupe offerte par la ville de Chalais.

2) Saint-Christoly de Blaye, 1er prix ascendant, mention au directeur, passe en première division, deuxième section, une trompette Selmer, offerte par la C. M. F., une coupe offerte par Saint-Christophe, sports.

3) Union Musicale Astérienne, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en deuxième division, première section, 100 F. une coupe offerte par M. Bernard de Plas.

4) Accordéon-guitare club d'Angoulême, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en deuxième division, deuxième section. Un vase de Sévres offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

5) L'Etoile de Rochefort, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en deuxième division, deuxième section, une coupe offerte par la Maison Courvoisier.

6) Union Musicale de Saint-Aulaye, premier prix, une coupe offerte par la Fraternelle.

7) Harmonie de Bouillac, premier prix ascendant, mention au directeur, passe en troisième division, deuxième section, une coupe offerte par l'Association des commerçants.

8) L'Étincelle, de Luxé, premier prix à l'unanimité, une coupe offerte par la maison Chevalier.

9) Batterie-Fanfare, de Châtellillon, premier prix à l'unanimité, une coupe offerte par la Maison Dubonnet.

10) La Cocarde de Saint-Ciers de Canesse (ne concourait pas), une coupe offerte par la maison Chevalier.

11) Les Majorettes, de Saint-Christoly de Blaye ont pris part au défilé et récolté une ample moisson de bravos. Pour leur gentillesse et leur présentation, il leur a été attribué une coupe.

12) La nouvelle Batterie de la Fraternelle a reçu également, à titre d'encouragement, une coupe offerte par la maison Chevalier.

Après la lecture du palmarès, le président fédéral souligna la très bonne tenue du concours et fit ressortir la forte proportion des prix ascendants, assortis de mentions aux directeurs.

Ces résultats, très encourageants, prouvent que beaucoup de nos sociétés musicales, en dépit des difficultés qu'elles ont à vaincre, sont en progrès constants.

ILE-DE-FRANCE

Harmonie de la Plaine

Monsieur Lucien Roehr n'est plus

Souffrant depuis de longs mois d'une terrible maladie, M. Lucien Roehr s'est éteint le 10 août 1967 au centre hospitalier de Saint-Denis ; il était âgé de 74 ans. Directeur du centre musical populaire, président de l'Harmonie de la plaine et de plaine-accordéon-club, il comptait plus de 55 années de présence à l'Harmonie de la plaine où il avait débuté comme musicien pour occuper de nombreuses fonctions au comité qui devait l'amener sur la fin de sa carrière à la présidence de la société.

Il était également l'un des fondateurs de Plaine-Accordéon-Club et du centre musical populaire.

Administrateur de talent, il avait su acquérir des sympathies dans de nombreux milieux Dyonisiens.

Il était détenteur de la médaille militaire, croix de guerre et palmes académiques, il était également titulaire de nombreuses distinctions qu'il devait à ses multiples activités.

Ses obsèques ont eu lieu le 16 août 1967, parmi les personnalités on note la présence de M. GHOT, maire de Saint-Denis, M. Persancier, syndic des fêtes, MM. Roy, directeur et Vienne, vice-président de l'Harmonie de la plaine, M. Garnier, vice-président de Plaine-Accordéon-Club, MM. Lemaire, président et Charlot, directeur de l'Harmonie municipale de Saint-Denis, M. Rouault, des médaillés militaires, M. le président des gueules cassées de Moussey-le-Vieux.

Une délégation de Batterie-Fanfare de la Plaine Saint-Denis sous la direction de M. André Trolliard, sous-directeur de l'Harmonie de la Plaine, rendait les derniers honneurs en l'église Sainte-Genève de la Plaine Saint-Denis et au cimetière de Saint-Denis, où avait lieu l'inhumation.

Le centre musical populaire et tous ses amis d'aujourd'hui profondément touchés par cette perte cruelle, prient les membres de sa famille de trouver ici l'expression de ses bien vives condoléances en les assurant de sa sympathie émue.



CHARENTE

Concours de Chalais (18 juin 1967)

Le 18 juin 1967, la Fraternelle, l'une des plus dynamiques sociétés musicales de la Fédération, organisait à Chalais le concours départemental.

Elle avait déjà, le 13 juin 1965, organisé le Festival départemental, ainsi qu'une « Parade musicale » en 1966. Elle était donc expérimentée.

Aussi, le concours fut-il parfaitement réussi. Le matin, à 8 h., les Harmonies commencèrent à subir les épreuves à la nouvelle salle municipale et les Batteries, au Groupe scolaire.

A midi, un vin d'honneur réunissait à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Grelon, maire et conseiller général, les membres du conseil municipal, les personnalités, les membres du jury, les représentants du bureau fédéral et les présidents et directeurs des sociétés concurrentes.

M. le préfet, retenu par une autre manifestation importante s'était fait excuser.

M. Grelon, maire, M. Delage, président de la Fraternelle, M. Dubois, président de la Fédération, prièrent tour à tour la parole pour féliciter les organisateurs, les chefs de musique et les exécutants de leur dévouement à la cause musicale.

Après un déjeuner fort bien servi à l'Hôtel de France, les sociétés se groupèrent pour un défilé à travers les rues de la petite ville toutes décorées de guirlandes multicolores.

Au son d'entrainants pas redoublés, elles se rendirent au stade municipal, où devaient être jugées les épreuves du concours d'honneur.

Rappelons qu'au déjeuner, M. Giran, président de la Fédération Musicale du Sud-Ouest nous fit l'aimable surprise de se joindre aux convives.

Après les épreuves un morceau d'ensemble, le Farfadet, de Roger

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

En souvenir de M. RACODON

Dans le monde de la musique de la Loire et de la Haute-Loire, tous connaissaient M. Claudius Racodon. Sa mort a été vivement ressentie, surtout par ceux qui l'approchaient. Il aimait la musique et les musiciens. Jusqu'à la fin il a pris part aux initiatives et aux activités musicales de la région stéphanoise.

Personnellement il était pianiste. Il aimait son instrument qui lui permettait de traduire les sentiments du cœur humain. Il a passé de longues heures dans la compagnie des grands maîtres.

Mais il aimait beaucoup le chant choral et excellait à diriger les chœurs. Il a dirigé presque toutes les chorales de la région, dont la plus ancienne et la seule chorale d'excellence de notre Fédération : la chorale des Amis Réunis, sans parler de son enfant chérie : la Chorale Dormand.

L'Ecole de Musique de la Fédération des œuvres Laïques et la Chorale Dormand sont son œuvre. Il en fut le fondateur, il resta l'âme de ce mouvement.

M. Racodon n'était pas seulement un exécutant, il fut aussi un compositeur. Il laisse après lui une œuvre importante. On se rappelle deux drames lyriques, dont l'« Envolete-moi ». Il a composé des Comédies musicales et l'on n'a pas oublié l'« Amour Enfantin » et les Contrebassiers. Mais surtout il composa des chœurs à l'intention des nombreuses chorales qu'il dirigeait.

Cela ne suffisait pas à son activité. Rien de ce qui touchait à la musique ne lui était étranger. Il donnait de son temps et de son dévouement en toutes circonstances.

Il fut membre du conseil d'administration du Conservatoire National de Saint-Etienne. Il faisait partie de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique, ainsi que de la Commission Artistique de notre Fédération. On le retrouvait sou-

vent au jury de presque toutes les manifestations musicales de la région, la plupart du temps en qualité de président.

M. Racodon était âgé de 77 ans. Ancien combattant de la guerre 1914-1918, il était titulaire de la Croix de Guerre. Les Pouvoirs Publics avaient reconnu l'importance de son activité dans le domaine culturel et il était officier de l'Instruction Publique.

Quelques mois plus tôt, sa femme l'avait précédé dans la tombe. Il en avait eu une grande peine.

Les musiciens stéphanois gardent le souvenir de celui qui a tant « œuvré » pour la Musique.

NORMANDIE

A l'occasion de l'envoi de la Circulaire du 2 septembre dernier (appel de la cotisation 1968 et transmission du Borderau d'Assurances) une erreur du service des P. et T. (cependant consulté à l'avance par M. Petit) a prescrit un affranchissement à 0,80 au lieu de 0,20 (imprimés de 0 à 50 grammes).

Ce qui est le plus grave c'est que certains bureaux réceptionnaires ont taxé notre envoi à 0,80 comme insuffisamment affranchi (?) : ce fait a motivé de quelques destinataires « retour à l'expéditeur, refusé pour taxe ».

Nous nous excusons vivement près de ceux d'entre vous qui ont accepté d'acquiescer la surtaxe indûment réclamée.

L'affaire a été évoquée près du receveur principal des P. et T. de Lisieux qui, en notre présence, a convoqué les responsables de cet errement, les a admonestés comme il convient mais n'a pas prescrit le remboursement du surplus d'affranchissement (0,10 x 300) ni des quelques surtaxes pour insuffisance sur présentation des enveloppes en retour.

TOULOUSE-PYRENEES (318 m.)

MOIS DE NOVEMBRE - 4eme TRIMESTRE 1967
BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY
(Tous les dimanches, de 18 h. 35 à 19 h.)

- 5 NOVEMBRE: Clochettes bleues, polka (Roger Colteux); Clé de Salmonge, schottisch (R. Colteux); Fantaisie, mazurka, pour clarinette (soliste: A. Médous) Ed. Avon; Douce galette, valse pour cornet (soliste: A. Calvayrac), Félix Minet; Le Caroussel, quadrille, Guilbert.
12 NOVEMBRE: Polka des yeux bleus, pour cornets (solistes: A. Calvayrac et A. Philibert), R. Dayries; Pyreneenne, schottisch, F.P. Loup; Lucette, mazurka pour clarinette (soliste: A. Médous), L. Moisselle; Espanolines, valse, F. Andrieu; Le départ de Paris, quadrille, B. Dias.
19 NOVEMBRE: En revisant, polka pour 2 cornets (solistes A. Calvayrac et A. Philibert), F.-E. Loup; La grande Iza, schottisch, A. Lamotte; Gentillette, mazurka pour clarinette (soliste: A. Médous), F. Deydier; Gitana, valse espagnole, F. Andrieu; Marcrau, quadrille, A. Corsin.
26 NOVEMBRE: Arnelie, polka pour 2 cornets (A. Calvayrac et A. Philibert), A. Machu; Au Tournalet, schottisch, F.-P. Loup; L'élégante, mazurka pour clarinette (soliste: Armand Médous), F. Deydier; Léda, valse, Gabriel Allier; Le roi du jour, quadrille, F.-N. Laboie.

ORLEANAIS-BERRY

LES MONTILS

Festival à l'occasion du centenaire de la Fanfare (18 juin 1967)

La commune des Montils a été le théâtre d'une grande journée de fête, marquant le Centenaire de la création de la Fanfare Municipale. Toutes les rues de l'agglomération étaient agréablement décorées de drapeaux tricolores, de guirlandes, de sapins ornés de roses de papier tandis que les façades des habitations, les clôtures, les portails étaient également de nombreux fleurs de papier, tous les habitants ayant tenu à participer à cette journée exceptionnelle.

Ce centenaire fut célébré par un festival précédé d'un défilé et d'une cérémonie au monument aux Morts. La fête était placée sous la présidence d'honneur du préfet de Loir-et-Cher, et sous le patronage de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry. Elle fut honorée de la présence de M. Belleudy, directeur du bureau du cabinet, représentant le préfet de Loir-et-Cher, entouré de nombreuses personnalités parmi lesquelles nous avons en particulier reconnu MM. Pillard, conseiller général du canton; Moreau représentant M. Sudreau, député; les maires de la plupart des communes voisines et des communes dont les fanfares participaient au festival; Chavigny, vice-président de la F.M.O.B. pour le Loir-et-Cher, accompagné de M. Roussan, secrétaire; le chanoine Nouvellet, curé des Montils; etc... Ces personnalités furent accueillies par MM. Duchalais, maire des Montils; Nivard, président et Cottely, chef de la Fanfare Municipale, et les membres du conseil municipal des Montils.

11 sociétés de musique prirent part au festival: l'Harmonie Municipale de Vendôme, musique d'honneur; la Fanfare Municipale de Contres; la Fanfare Municipale de Cellettes; l'Union Musicale des Noëls; l'Union Instrumentale de Huisseau-sur-Cosson; la Fanfare Municipale d'Ouchamps; l'Union Musicale de Fougères-Féings; la Fraternelle de Vallières-les-Grandes; la Fanfare de Sambin; la Lyre de Courchevry; l'Union Musicale de Soings-en-Sologne.

Le défilé s'arrêta à hauteur du monument aux Morts des Montils, où un hommage fut rendu aux Morts des deux dernières guerres par les personnalités et les musiciens. MM. Belleudy, Duchalais et Chavigny allèrent déposer une gerbe de fleurs au pied du monument. Après quoi retentit la sonnerie « Aux Morts » et une minute de silence fut observée.

L'Harmonie Municipale de Vendôme exécuta ensuite « La Marseillaise ». A l'issue de la cérémonie le défilé se rendit au terrain de camping des Montils, où eut lieu le festival.

A l'ouverture du festival, M. Nivard souhaita la bienvenue aux personnalités et à tous les spectateurs. Ceux-ci étaient venus en grand nombre sur le terrain de camping dont l'accès était décoré de feuillages et de roses de papier, de même que le podium sur lequel se succédaient les sociétés de musique. Ces dernières rivalisèrent de talent pour charmer leurs auditeurs et furent toutes très applaudies.

A l'entracte, chacun put se distraire aux stands variés installés sous les ombrages en bordure du Bouvron. En fin de programme, les élèves de l'Ecole de Danse classique de Vendôme, sous la direction de Michel Sylvain et Lyane Michèle, donnèrent un spectacle fort gracieux, et très apprécié de tous. Le morceau d'ensemble final fut exécuté par les 420 musiciens présents.

Et le festival s'acheva par une brève cérémonie, au cours de laquelle M. Chavigny accrocha à la bannière de la Fanfare municipale des Montils la plaquette du centenaire décernée à la Fanfare par la Confédération Musicale de France.

Ce fut donc, là une fête réussie en tous points, qui marquera dans les annales de la commune des Montils, et dont tous les dévoués organisateurs méritent d'être félicités.

SAINT-DENIS-de-l'HOTEL

Fête Nationale du 14 Juillet

Comme chaque année les habitants de Saint-Denis sont habitués à commémorer la fête Nationale dans la joie et le respect des traditions républicaines, le 13 juillet une retraite aux flambeaux animée par l'Union Musicale, encadrée par la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et dirigée par MM. Bickart adjoint, et Tisseau, conseiller, ouvrait les festivités. Le lendemain, à 10 h., la municipalité passait en revue la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, et à 10 h. 30, après le discours d'usage, M. le maire remettait au nom de la municipalité une bannière à la société musicale.

A cette occasion, M. R. Bardot maire, dans une brève allocution s'adressait aux musiciens en ces termes:

« Chers musiciens, vous savez et vous connaissez la signification de cet emblème. Aujourd'hui, si je suis heureux de vous offrir cette bannière toute rutilante de pourpre et d'or, je pense que nous devons regarder avec beaucoup de considération et de respect celle que vous allez non abandonner, mais remettre dans vos placards.

Elle est le symbole de votre passé, de votre histoire. Dans les plis usés, l'on retrouve toutes les traces de l'effort, de peines, d'heures glorieuses que vous lui avez fait vivre. Ne l'oubliez jamais. Et à celle que nous vous remettons aujourd'hui nous lui souhaitons seulement de suivre le chemin de celle qui s'en va.

Chers musiciens, que cette bannière soufflée sur vous un vent d'espérance, de bonheur, de réussite et vous apporte, à chacun d'entre vous, le courage et la volonté de faire briller avec toujours plus d'éclat le renom de votre chère société.

Ensuite, M. le maire remit à huit musiciens la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales Orléanaise-Berry en récompense des nombreuses années de service, de dévouement, consacrées à la musique.

Il s'agissait de: M. Séjourné Maurice, ayant consacré 20 ans de service à la musique; Rosso Delmo ayant consacré 20 ans de service à la musique; Trouillet Olivier, ayant consacré vingt-et-un ans de service à la musique; Roussel Lucien, ayant consacré vingt-et-un ans de service à la musique; MM. Cordier Henri, ayant consacré vingt-et-un ans de service à la musique; Cavoizy Maurice, ayant consacré vingt-deux ans de service à la musique; Vappereau Bernard, ayant consacré vingt-deux ans de service à la musique; Lecointe Raymond, vingt-neuf ans de service à la musique.

Après cette remise de distinction, le maire, au nom de la municipalité tout entière, au nom de la commune, adressait ses vives félicitations aux heureux récipiendaires et les encourageait à servir avec autant de compétence leur vieille, mais toujours jeune, société musicale, et terminait en formulant ses vœux personnels d'amitié et de sympathie à l'adresse de l'Union Musicale.

Le soir, un brillant concert de Musique attirait la population sur les bords de la Loire où un feu d'artifice clôturait cette journée.

Instruments de Musique

F. SUDRE

17, avenue Trudaine - PARIS-9e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque - Travail rapide - Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

PRUNIER

Compte-rendu du Festival musical de Pruniers (extrait de la « Nouvelle République » du 16 août 1967)

Le vent n'était guère à l'optimisme samedi, sur les bords de la Sauldre, car le ciel pleurait à chaudes larmes. Mais d'ici le lendemain, on pouvait encore espérer. En effet, malgré quelques menaces de pluie, le temps resta clément ce qui a permis à une foule nombreuse de passer, dans la diversité, un après-midi des plus agréables sous l'égide de la batterie fanfare « l'Espérance ».

Parmi l'assistance on reconnaissait aux tout premiers rangs, M. Bisson maire de Pruniers et M. Fournial, adjoint; M. Bernard, maire de Sassay; M. Delalat, maire de Lassay sur croisne; M. Clément, secrétaire de la Fédération musicale Orléanaise-Berry; M. l'abbé Soualfet, curé de la paroisse; les présidents de sociétés musicales: M. Perceval

PICARDIE

L'activité de la Fédération de Picardie durant la saison musicale de 1967 s'est manifestée comme chaque année, par son concours d'élèves des sociétés musicales affiliées et par son festival concours fédéral qui s'est déroulé cette année, à Bray-sur-Somme.

Mais la Fédération a célébré, en outre le centenaire de la société de Moliens-Vidonne.

Elle a pris part à divers festivals qu'elle a subventionnés: festival de la vallée de la Nièvre, festival d'Ault-Onival. Elle était présente aux grands concerts donnés par plusieurs de ses sociétés: Harmonie municipale d'Amiens; Union Musicale de Arras-Condé-Hauges; Fanfare de Proyart (société détentrice du fanion fédéral); Art Musical d'Amiens (Symphonie); Fanfare et école de Musique de Poix, Fanfare et Ecole de Musique de Boves.

J. JAMIN

Histoire de la Musique, un volume de 192 pages, format livre de poche, très abondante iconographie, 75 pages d'illustrations 6,50

Complément indispensable des Solfèges et Manuels ne comportant pas l'Histoire de la Musique.

Dernières nouveautés 1967:

P. AUCLERT et A. LEVALLOIS:

Le Solfège dans les chants de France, 100 Exercices élémentaires et progressifs à 2 voix, sans accompagnement, en clé de sol; en 2 volumes illustrés par Georges Beuville, chaque volume 9,00

A. LEVALLOIS, D. LE TOUZE et F. LIGISTIN:

Les Cahiers de l'orchestre, flûte à bec et percussion avec chant. Volume I: Chansons françaises 7,00

A. MANOUVRIER:

Solfège polyphonique pour l'initiation au chant choral et à la musique instrumentale d'ensemble, premier cahier 9,50

A. LEDUC, Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS

(Pruniers), Raimbault (Selles Saint-Denis), M. Germain (Billy), et Charlemagne (Mur de Sologne); M. James Habert, membre de la F.M.O.B. ainsi que M. Robert Gauthier, Mlle Marie-José Huot, icône de l'Espérance, etc...

L'art musical populaire se devait d'être particulièrement à l'honneur. Il le fut avec des exécutions remarquablement enlevées, par l'Espérance de Pruniers (directeurs M. Degaugue); « La Patriote » de Mont près Chambord (directeur M. Ravineau); l'Evell de Selles St-Denis (directeur M. Phills); Les Amis réunis de Billy (directeur M. Piquel); La Muroise de Mur de Sologne (directeur M. Hydoïn) et le Réveil de Veille (directeur M. Mercier). En morceaux d'ensemble, les sociétés interprétèrent Cherbourg et la Marseillaise.

A l'issue de ce festival musical, qui souleva de chaleureux applaudissements, des médailles et gerbes de fleurs furent remises aux directeurs de sociétés musicales, ainsi que des diplômes et récompenses, aux fanfaristes de l'Espérance de Pruniers, lauréats des examens de la Fédération musicale Orléanaise-Berry. Les diplômes furent remis par M. Clément, secrétaire de la FMOB.

Le concours d'élèves s'est déroulé comme de coutume en deux temps: Concours itinérant de sélection dans les centres d'Albert, Rosières, Boves, Corbie, Longpré, les Corps Saints, Poix, Condas, Saint-en-Amiénois. Concours d'honneur réunissant à Amiens tous les élèves lauréats ayant obtenu au moins la note 17.

Comme celui de 1966, le concours d'élèves de 1967 en réunissait plus de trois cents, émanés d'une trentaine de sociétés ou écoles de musique.

Il fut dirigé par le maître Charles Jay, grand prix de Rome, président de la Fédération de Picardie en même temps que directeur du Conservatoire national d'Amiens.

Le maître Charles Jay était assisté pour ce concours qui se déroula du 4 mai au 3 juillet, par MM. Héraclé-Leroy, Villenot, Michel Brisse et Pronier, vice-présidents ou membres du conseil fédéral.

Les membres des jurys étaient MM. Pourchelle, Coullier, Courts, Delobre, Herbet, Hy Savary, Trigaux, membres du conseil fédéral avec MM. Binet, Duchemin, Paulem, Nicolas, Bourdalle, Pecquat, Clochepin, Mme Debrauwre, professeurs de musique ou solistes de sociétés. A ces jurés s'était joint M. Lepêtre, ex-secrétaire général de la Fédération.

Une décision aimable autant que bienveillante de M. Charles Jay a permis que la conclusion rituelle du concours d'élèves 1967 de la Fédération Musicale de Picardie se déroule au Conservatoire. Le maître de céans montra ainsi l'intérêt qu'il porte aux sociétés populaires et confirme l'efficacité de la direction parallèle qu'il assure à leur Fédération picarde.

M. Jay non content de recevoir le concours d'honneur de la F.M.P. dans son domaine, l'a au surplus dirigé personnellement avec l'aide de deux artisans de la compétition MM. Brisse et Pronier, assurant ainsi au concours d'élèves musiciens des sociétés populaires de Picardie un final prestigieux. La plupart des jurés itinérants

ayant examiné les élèves candidats au premier stade du concours, c'est-à-dire MM. Binet, lui-même professeur au Conservatoire; Bourdel, Duchemin, Nicolas, Paulem, Serres, se trouvaient associés pour juger de nouveau leurs principaux lauréats avec des professeurs du Conservatoire: MM. Boutoux, Blandinière, Hic ainsi que MM. le lieutenant Wallez, chef de musique du 51e; Bourdon, directeur de l'Ecole de Musique d'Abbeville; M. Héraclé-Leroy ayant surtout pour mission de recevoir les élèves lauréats et leurs professeurs.

M. le maire de Longpré avait accompagné les siens.

Par contre, les écoles d'Arras, Boves et Poix, se tenant sans doute pour satisfaites des succès obtenus dans leurs centres, n'avaient pas cru devoir affronter les épreuves d'honneur du Conservatoire.

Dans une pertinente improvisation, M. Charles Jay a dispensé les félicitations et encouragements que tous attendaient et qui ont été chaleureusement applaudis. Après quoi, il prononça en tant que président de la F.M.P. la clôture des examens du concours d'élèves de 1967.

Dans une réunion tenue après le concours sous la présidence de M. Charles Jay, MM. Brisse et Pronier en ont fait connaître le bilan.

Albert: 9 premières mentions, 15 secondes, 11 troisièmes et deux seconds prix.

Rosières: 4 premières mentions, 17 secondes, et 4 troisièmes.

Corbie: 2 premières mentions, 14 secondes, 15 troisièmes.

Longpré: 12 premières, 26 secondes, 3 troisièmes.

Arras: 9 premières, 10 secondes, 4 troisièmes.

Boves: 6 premières, 13 secondes, 15 troisièmes.

Condas: 7 premières, 12 secondes, 10 troisièmes.

Poix: 32 premières, 29 deuxièmes, 18 troisièmes.

Sains: 16 premières mentions, 13 secondes, 4 troisièmes.

En résumé quinze écoles ou sociétés ont présenté 248 candidats en solfège et 142 en instruments.

Le nombre de personnes qualifiées ayant œuvré dans cette entreprise d'éducation musicale populaire de la Fédération s'établit à 103, dont 26 comme jurés.

Dans les remerciements qu'il a formulés à leur adresse, M. Jay a eu un merci particulier pour M. Léonce Leroy, qui a repris, à l'occasion de ce concours d'élèves 1967, l'activité de sa fonction de secrétaire général de la Fédération, activité qu'il a continuée du reste pour le concours de Bray-sur-Somme et pour l'attribution des médailles d'ancienneté aux musiciens vétérans de la F.M.P.

Le Festival-concours de Bray-sur-Somme

Voici d'abord la liste des sociétés ayant pris part au festival-concours:

Les Coquelicots de Fresnoy-les-Roye-Beaurains, la Fanfare « Les Amis réunis » de Rosières-en-Santerre, la Fanfare de Proyart, l'Espoir Musical Montalembert, l'Harmonie Municipale de Montdidier, la Fanfare Sainte-Cécile de Dompierre - Becquincourt, l'Harmonie municipale de Corbie, l'Harmonie municipale de Peronne, la Fraternelle de Conty, l'Harmonie municipale de Moreuil, l'Harmonie municipale d'Albert, l'Espérance de Lihons, la Musique de Gamaches, la Musique Sainte-Cécile Fampoux, la Fanfare du Commerce d'Armentières, l'Art Musical d'Amiens.

Le concours qui se déroulait dans la matinée comme de coutume mettait en présence d'une part la Société de Proyart, détentrice du fanion, et la Société de Rosières; d'autre part, la Société de Moreuil se présentant à l'heure classement et les deux batteries-fanfares de Lihons et de Fresnoy-Beaurains se retrouvaient en compétition, comme l'an dernier à Montdidier.

Le maître Charles Jay avait naturellement la présidence générale du jury et était assisté de MM. Léonce Leroy Héraclé-Leroy et Villenot.

Secrétaires du concours, avec M. Léonce Leroy: MM. Brisse, Pronier, Pourchelle.

Autres jurés: MM. Caullier, Herbet, Hy Savary, Bourdel, Cailloux, Duchemin, Trigaux.

MM. Binet, Paulem, Delabre, Serge Nicolas, exécutants de l'Art Musical Symphonique, avaient dû résigner leur fonction de juré, la messe du Festival coïncidant avec les heures du concours.

La messe du Festival, qui faisait partie inhérente du programme, a été très belle. Les morceaux exécutés par l'Art Musical, sous la direction de M. Pierre Secret, étaient d'un heureux choix et il en a été donné des interprétations impeccables par l'excellente société symphonique que préside M. Paulem.

L'audition trouvait du reste dans la vénérable église Saint-Nicolas, classée comme monument historique et toute remplie à cette occasion, un auditorium très approprié.

Le concert donné à l'heure de l'après-midi par la société de Doullens-Montalembert, sur le podium de la place principale, a été également très goûté.

Dirigée par M. Delor, cette société, d'une présentation toujours impeccable et riche d'exécutants, a interprété un programme dans lequel figuraient notamment Menuhin Rouge, de G. Auric, les Steppes de l'Asie Centrale, de Borodine, L'Entracte de la Colombe, de Gounod, l'Andante et le Menuet de Don Juan.

Autre musique d'honneur: La Fanfare du Commerce d'Armentières. Retenue pour le concert de ga-

Advertisement for L'HABILLEMENT, featuring a list of clothing items and contact information for S.A. DENIAU-PIQUET at 30, rue de Lisbonne - PARIS-8e.

La cette société d'une incontestable valeur, mais spectaculaire surtout par ses uniformes très seyants, avait donné une subside à son arrivée, le samedi soir, à Bray-sur-Somme.

Elle prit part au défilé avec le succès que l'on devine et son audition principale, au jeu de paume, à la fin de l'après-midi, fut évidemment « le clou » de la fête musicale de plein air. Son programme parfaitement interprété ne brillait pas toutefois par l'inédit ou la rareté, puisqu'il comprenait un extrait de l'« Ariésteenne » un extrait du ballet de Léo Delibes : La Source, la Czardas N° 1 de Michiels et... le Marché persan.

La fête musicale de Bray n'a pas manqué de présences officielles, puisque l'ont honorés de leur présence, avec celle du « sous-préfet », trois sénateurs : M. Pierre Garet, qui est le vice-président du Sénat, M. Maille et M. de Wazières ; quatre conseillers généraux ; MM. Adriaenssens, Savary, Boinet et Marlot, qui avaient répondu à l'invitation du sympathique maire de Bray, M. Deremarque.

Le banquet officiel du festival fut très sympathique et au dessert prirent la parole pour les allocutions de circonstance : M. Sorel, président de la Société Musicale de Bray et du Comité organisateur ; le Maire, M. Deremarque ; M. Charles Jay, président de la Fédération Musicale de Picardie ; et M. Pierre Garet, ancien ministre, vice-président du Sénat.

Et voici le palmarès du concours, dont lecture fut donnée par M. Fouchelle.

3^e division, 3^e section — Batterie-Fanfane de Lihons : premier prix de sonnerie, premier prix d'exécution, premier prix d'honneur. Attribution de la coupe 1967.

3^e division, 2^e section — Batterie-Fanfane de Fresnoy-les-Roye-Buvelaincourt : Deuxième prix de sonnerie, premier prix d'exécution.

Hors section. — Harmonie municipale de Moreuil : premier prix de lecture à vue, premier prix d'exécution, deuxième prix d'honneur. 3^e division, 2^e section — Fanfare les Amis réunis de Rosières-en-Santerre : premier prix de lecture à vue, premier prix d'exécution, premier prix d'honneur.

2^e division, 2^e section. — Fanfare municipale de Proyard : premier prix de lecture à vue, premier prix d'exécution, premier prix d'honneur, prix de direction au chef. — Attribution du fanion fédéral pour l'année 1967-1968 et remise à titre définitif du vase de Sévres offert par le Président de la République.

Avant qu'il soit procédé à la distribution des récompenses, au podium M. Villomot, vice-président, a remercié les sociétés venues au festival et au nom du maître Jay, notre président, les a félicités.

« La première des récompenses, a-t-il ajouté, nous la lécons à M. Sorel, président de la Société Musicale de Bray, qui, avec l'appui d'un comité dynamique et dévoué au maximum et l'aide de la charmante Madame Sorel, que nous avons vue au travail, a su réussir cette grande festivité musicale.

« En épingleant à son revers la Médaille d'honneur de la Fédération Musicale de Picardie nous entendons récompenser en sa personne tout le Comité d'organisation du festival-concours de Bray ». Et le vice-président fédéral a épingle à son revers de veston de M. Sorel la Médaille d'honneur de la F.M.F. aux acclamations du public et des musiciens.

Le centenaire de la Société de Mollens-Vidome fut contrarié par la pluie mais, ainsi qu'on va le constater par ce compte-rendu succinct, des remèdes furent apportés à cette contrariété.

Dans la matinée, le Comité du Centenaire, ayant à sa tête M. Dubols, maire, et son sympathique adjoint Monsieur Morichon, réservait son planing et accueillait à la mairie les 95 exécutants de la Musique des Troupes de Marine, puis les attributés dont M. Lesuet, sous-préfet, chef de cabinet et représentant M. Henri Larrieu, préfet de la région.

Parmi les personnalités venues témoigner leur sympathie tout au long de cette journée « mouillée », on devait noter : MM. Maille, sénateur ; Michel Couillet, député ; Mlle Scielor, MM. Dufour, Maurice Vast conseillers généraux ; Mgr Doal, vicaire général représentant Mgr Leuillet, évêque d'Amiens ; la plupart des maires du canton ; MM. Héraclé-Leroy et Villomot, de la Fédération Musicale de la Picardie ; les présidents et directeurs des formations musicales participantes ; à savoir la Fanfare de Quevaucourt, la « Concorde » d'Hornoy, la Fanfare d'Alraines, la « Fraternelle » de Conty, la Fanfare de Saint-Ouen, l'Harmonie de Flesselles, formation centenaire elle aussi, et la Fanfare de Thieuliy-L'Abbaye.

Sous la pluie, une gerbe fut déposée au Monument aux Morts par M. Domet.

Prévue en plein air, la grand messe en musique, avec le concours de la musique militaire, eut lieu dans l'église.

Tout le monde cependant garda le sourire, d'autant plus qu'une éclaircie permit le déroulement normal de l'apéritif-concert dans le parc de la Maison Familiale.

Puis, les écluses célestes s'ouvrirent de nouveau. Le défilé eut quand même lieu. Toutes les sociétés musicales, précédées par des charmantes majorettes de Bruy-en-Artois parcoururent tout bien que mal les artères du bourg. Les sociétés musicales prirent position rue du Général Leclerc et place du Marché pour les auditions publiques, et on peut féliciter les musiciens pour avoir tenu à jouer malgré le temps épouvantable.

En raison de l'inverse, c'est sous le chapiteau, installé place de la Gare, que M. Desmet épinglea la Médaille du Centenaire sur le annuaire de la Fanfare de Mollens, médaille offerte par la C.M.F., cérémonie suivie de la remise de la Médaille des Chefs de Musique par M. Héraclé-Leroy A. M. Scielor, directeur de la Fanfare, qui se vit offrir une baguette d'honneur par M. Dubols, maire de Mollens.

Courageuses, trempées, mais souriantes, les trente majorettes de Bruy et leurs musiciens évoluaient malgré tout sur le podium dans le parc de la maison familiale.

Le morceau d'ensemble « La Marche de la 2^e D.B. » et « La Marsillaise », furent interprétés par tous les musiciens sous la baguette de M. Scielor.

Enfin, devant la persistance du mauvais temps et avec une autorisation exceptionnelle, le concert, composé de morceaux classiques, eut lieu dans l'église, sous la direction du lieutenant Rougeron qui, avec ses 90 musiciens de la Musique Principale des Troupes de Marine, offrit un vrai régal pour les mélomanes, terminant en apothéose cette journée placée à la fois sous le signe de la Lyre... et de la pluie.

La Fédération de Picardie a décerné à des musiciens, au titre de l'année 1967.

Pour 15 ans de services, 40 médailles de bronze ; pour 25 ans de services, 20 médailles d'argent ; pour 35 ans de services, 17 médailles d'or ; pour 40 ans de services, 17 étoiles d'argent ; pour 50 ans de services, 4 étoiles d'or.

La Fédération de Picardie a perdu l'un de ses membres de son conseil directeur : M. Clément Corbet qui était chef de l'Harmonie municipale d'Abbeville et professeur de la classe de cuivre à l'école de Musique d'Abbeville.

M. Corbet était chevalier de la Légion d'Honneur et médaillé militaire en même temps que titulaire de la Croix de Guerre avec palmes.



Président de l'Union Bressane et M. Raquet Directeur de l'Ecole de Musique de Bourg.

Le Président exprime à ces MM. toute la gratitude de la Fédération pour avoir bien voulu accepter le Congrès Fédéral 1968 qui ainsi se déroulera à Bourg-en-Bresse les 23 et 24 juin 1968. L'Assemblée applaudit vigoureusement les paroles du Président.

Le Président souligne la présence de M. Michal et de M. Carré, doyens du Comité Fédéral et félicite Maître Ducrot vice-président de l'Harmonie du Rhône, pour le concert donné la veille au Théâtre des Célestins à l'occasion du Congrès.

On passe alors à l'ordre du jour. Celui-ci appelle la lecture du compte-rendu 1966, qui a paru intégralement dans le journal de la C.M.F. L'Assemblée ne juge pas sa lecture utile.

M. Rolando donne alors la parole à M. Vettard Secrétaire Général pour le compte rendu moral.

M. Vettard dans son préambule souligne combien la demi-siècle qui vient de s'écouler pour notre Fédération à vu de travail obscur, de dévouement, de courtoisie, d'oubli de soi-même, de luttes ardentes aussi, pour faire vivre et prospérer nos sociétés musicales, avec, bien sur, les moments de déconforts mais aussi les périodes

L'Assemblée approuve ce rapport à l'unanimité.

Le Président donne la parole à M. Mallet pour son rapport financier. Malgré la sécheresse des chiffres c'est avec beaucoup d'attention que ce rapport est écouté. Car notre trésorier grand technicien de la comptabilité est extrêmement clair dans son exposé et dans ses conclusions.

M. Germain, rapporteur de la Commission des comptes demande à l'Assemblée de donner quitus au trésorier en soulignant la qualité exceptionnelle de la gestion du travail fourni et en demandant d'ajouter à ce quitus les félicitations de l'Assemblée pour le trésorier. L'Assemblée suit le rapporteur et vote à l'unanimité.

Cependant M. Mallet reprenant la parole attire l'attention sur le fait que à dater du 1.10.67, la cotisation à reverser à la C.M.F. sera portée à : F. 5 par société. Ce qui risque, compte tenu de l'évaluation générale des dépenses, de mettre le budget 1967-1968 en déséquilibre.

Le président Rolando prend la parole pour souligner ce fait et demande à l'Assemblée s'il n'est pas possible de porter la cotisation globale des sociétés, actuellement de F. 30 à 35, à dater du 1.10.67, ce qui permettrait financièrement de faire face.

Après une discussion où M. Revol intervient favorablement ainsi que MM. Adam et Germain, l'Assemblée vote à l'unanimité la proposition du Président.

Avant de passer au rapport sur l'enseignement technique de M. Robert, M. Revol demande que soit lu le passage du compte-rendu du Congrès de Chambéry concernant l'enseignement musical, qui présente par M. Foucaud, avait été adopté à cette occasion et qui en conséquence doit être appliqué sur tout le territoire fédéral, sans possibilité de dérogation.

M. Vettard, Secrétaire Général, lit successivement les 7 articles qui traitent d'examen au niveau moyen. Après cette lecture qui remet en mémoire aux personnes présentes, l'ensemble de ce projet, le Président donne la parole à M. Robert qui va traiter brillamment les questions techniques intéressantes nos Sociétés Musicales.

Après avoir, en préambule, souligné la qualité musicale du Concert donné la veille aux Célestins et après avoir chaudement félicité M. Raymond Jarlat, qui en assurait la direction, M. Robert dit sa confiance dans la progression de la qualité de nos sociétés musicales. Ceci grâce à la valeur des techniciens qui font de gros efforts pour l'éducation musicale des jeunes. Il dit toute la satisfaction qu'il a éprouvée récemment en ayant à juger diverses sociétés dont les progrès, grâce à un excellent travail sont nettement marqués. Il a notamment noté de gros progrès en ce qui concerne la justesse et d'autre part, il a pu constater la qualité d'une formation de jeunes dont le recrutement provenait de plusieurs sociétés, ce qui prouve qu'avec de la bonne volonté et l'aide de présidents valables, il est possible de mettre sur pied des formations intéressantes en groupant des éléments au besoin de plusieurs communes.

Il est évident, dit M. Robert, que les Sociétés Juniors ont au cours des années de telles fluctuations dans le recrutement qu'il est impossible de les assimiler en ce qui concerne les concours au règlement des sociétés d'Adultes. Il faut donc que la C.M.F. soit d'accord avec le projet qui consiste à établir un règlement de concours Juniors qui comporterait trois séries au choix du directeur et dont les récompenses seraient exactement les mêmes dans chaque série.

En ce qui concerne l'éducation musicale de base il est évident que l'Enseignement de la musique à l'école, doit en être le principe absolu avec cependant, un programme attractif et progressif pour faire de cet enseignement un jeu, et non pas un pensum. De plus, le critère de jugement qui doit présider aux examens des élèves devrait porter essentiellement sur quatre points :

- 1) Solfège chanté indispensable. Et en ce qui concerne l'instrument,
2) Sur la justesse,
3) Le timbre,
4) La qualité des sons.

Ceci étant bien préférable à l'audition par les examinateurs d'un morceau appris tant bien que mal en cours d'année et dont l'exécution finalement n'apporte que peu d'éléments de jugement.

Un projet de programme d'enseignement dans tous les degrés et de choix des épreuves pour les examens fédéraux basé sur ces principes sera présenté par MM. Robert et Malfait au congrès de la C.M.F. à Paris le 28 octobre prochain.

Le président Rolando remercie M. Robert de cet exposé et en profite pour lui exprimer la gratitude de l'Assemblée en ce qui concerne l'immense travail qu'il fait à la tête du Comité Technique.

Organisation des Congrès. Le Président remercie, à nouveau, la Municipalité de Bourg de prendre en charge l'organisation du Congrès 1968 et souligne la nécessité d'appliquer le règlement intérieur et donc d'établir dès à présent un tour pour l'organisation des Congrès futurs, ce qui donne le tableau ci-dessous :

- Ain, 1968 ; Ardèche, 1969 ; Htes-Alpes, 1970 ; Drôme, 1971 ; Isère 1972, Savoie, 1973 ; Haute-Savoie, 1974 ; Rhône, 1975.

Vœux divers. Le premier vœu proposé est celui de Mlle Chaux (Drôme) « Orchestres à pleines », qui demande que l'on n'impose pas aux jeunes élèves l'achat onéreux de méthodes pour

EDITIONS MUSICALES Henry LEMOINE et Cie 17, rue Pigalle, PARIS-9^e VIENT DE PARAITRE ARMA (P.) Sonatine pour flûte seule... Deux récitatifs pour violon seul... Petite Suite pour clarinette seule... VALLIER (J.) Suite pour trompette et piano

les épreuves du degré préparatoire et que ces épreuves soient dans la tonalité de sol majeur en évitant les mesures composées et les positions. M. Robert répond qu'il demandera au prochain congrès de la C.M.F. le 28 octobre prochain, que les épreuves de préparatoire soient déterminées par le choix des professeurs présentant les élèves et pris sur les méthodes possédées par eux.

2^eème Vœu : M. Foucaud (Rhône) dépose un vœu demandant que le nombre des membres du comité technique fédéral, soit augmenté. Après diverses interventions de MM. Cesari, Adam, Révol, Blandia, Constantin, qui font apparaître que les membres de l'Assemblée ne semblent pas d'accord sur l'opportunité d'une telle mesure, M. Vial fait observer au Président que le vœu présenté ne semble pas valable attendu que conformément à l'article 10 du règlement intérieur, il aurait dû être déposé avant le 15 juin. Cette intervention pertinente clot toute discussion en ce qui concerne ce vœu. Il en est de même pour un vœu présenté « in-extremis » par l'amicale des accordéonistes bressans et qui n'a pu être étudié par le comité fédéral.

Ces vœux seront présentés à la prochaine réunion du comité directeur et le président correspondra directement avec les présidents d'unions départementales de l'Ain et du Rhône qui sont intéressés, au premier chef par ces vœux qui normalement auraient dû être étudiés en assemblée générale et présentés par eux au comité et au Congrès.

Élection du tiers sortant du comité directeur. Sont réélus : MM. Bernard, Bottaz, Gianoglio, Mannessy, Revol, Roche, Andoletty. Le président Rolando félicite les nouveaux élus et il souligne tout particulièrement la présence du président Bernard très applaudi par l'assemblée dont c'est le retour parmi nous après le terrible accident dont il a été victime en décembre 1966. Le président au nom de l'Assemblée forme des vœux les plus fervents pour sa guérison définitive.

M. Rolando profite également de cette circonstance pour souligner la présence du président Gianoglio qui malgré les fatigues du voyage est également toujours présent lors des manifestations importantes et qui ne ménage pas son appui en toutes circonstances.

Le Président remercie les membres du Comité directeur qui lui ont apporté une collaboration entière et efficace pour l'organisation de ce 51^{ème} Congrès organisé dans des conditions difficiles et qui finalement grâce à tous est une réussite : MM. Abram, Philibert Weinborn, Eyrard, Fournaud, Ducrot, Bottaz, etc. Il s'adresse ensuite aux représentants de la ville de Bourg, pour les prier de transmettre à M. Barberot député Maire, et à la municipalité Bressane, les remerciements de la Fédération. Il est certain que, connaissant les qualités d'organisations des hommes qui vont en assurer la réalisation, le congrès et le concours 1968 seront parfaitement réussis comme ceux de 1963.

Puis le président Rolando avant de clore ce Congrès, « 1967 » tient à souligner la présence de M. Praton de la Chapelle, délégué aux Beaux Arts de la ville de Lyon, qu'il remercie de sa sollicitude envers les Sociétés Musicales et auprès duquel il a toujours trouvé le plus grand de compréhension pour nos problèmes. Il remercie également, de leur présence, M. Rigal, adjoint au maire, le docteur Pesce et M. Thibaudet, conseillers municipaux qui ont réservé un si bon accueil aux congressistes dans les locaux de la Mairie du 8^{ème} M. Rolando remercie aussi M. Aragan - secrétaire chef de la Mairie dont la compréhension et l'aide bienveillante surent faciliter au maximum la réception de nos congressistes.

Pour clore dignement le 51^{ème} Congrès, les personnalités et les participants se retrouvaient dans le hall de la Mairie, accueillis par les sonneries de la Diane Lyonnaise, pour participer à la réception de la Municipalité au cours de laquelle M. Paul Weinborn - secrétaire de la Fédération - président des Sociétés Musicales de Lyon et un des plus actifs responsables de ce 51^{ème} Congrès recevait des mains de M. Praton de la Chapelle, la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France, aux applaudissements de toute l'assistance.

A. VETTARD.

Dans une salle des fêtes comble Lancy a applaudi une triomphale soirée, le gala annuel de l'Harmonie des Papeteries de France

Malgré le week-end prolongé du 1^{er} mai, auditeurs, amis de la musique et mélomanes accourus de tous les horizons du département, se pressaient dans la magnifique

TROMPETTES TROMBONES SAXOPHONES CORNETS CORNETS-TROMPETTES BUGLES CORS D'HARMONIE BASSES ALTOS CORS ALTOS LES MEILLEURS ARTISTES ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS A. COURTOIS 8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL. : NORD 77-85 DEPUIS 1803 Spécialiste des Instruments de cuivre.

SUD-EST Congrès fédéral Les nouveaux bâtiments extrêmement modernes de la mairie du 8^{ème} arrondissement, mis obligamment à la disposition du Comité Fédéral par M. Pradel, maire de Lyon, accueillait en ces chaudes journées de juin les délégués du Sud-Est qui, tenaient à Lyon le 51^{ème} congrès de la Fédération du Sud-Est. Le samedi après-midi, pendant que les épouses visitaient les dernières réalisations lyonnaises, se tenaient les réunions préparatoires où les dernières mises au point étaient faites. Le dimanche 25, dès 8 h. 30 les congressistes étaient fort bien accueillis par de charmantes hôteses en présence de M. Arrazain, Secrétaire-Chef de la Mairie, qui fort courtoisement avait tenu à être présent, ce dont nous ne saurions trop le remercier. A 9 h. 15 le Président Rolando ouvre la séance plénière de ce 51^{ème} congrès et après une brève allusion aux congrès antérieurs notamment celui de 1958 qui se déroula à Lyon dans le cadre bi-millénaire de la ville, M. Rolando adresse ses remerciements aux personnalités représentant les 8 départements du territoire fédéral, qui tous sont là, apportant ainsi la preuve de l'intérêt manifesté par les sociétés musicales. Le Président souligne tout particulièrement la représentation exceptionnelle du département de l'Ain où, en sus des délégués de l'Union, il note la présence de M. Comtel adjoint au maire de Bourg représentant M. Barberot, M. Colias

Salle des fêtes Le Villard Bonnot, pour assister au quatorzième gala de l'Harmonie des Papeteries de France.

Lorsque le rideau se leva à 21 h. la salle des fêtes était comble. Le public, composé de l'Harmonie la plus fidèle, récompensait son amitié et sa fidélité.

Programme de choix, présentation et commentaires instructifs avant l'exécution de chaque œuvre réalisée par M. Jacques Stookhausen, hautbois solo de l'Harmonie. Mais tout le mérite et la réussite de la soirée sont à partager entre M. Foulard le dynamique et dévoué Président, M. Vignon président adjoint, M. P. Deson directeur de l'Harmonie, M. Bourdel directeur de la chorale de l'école de Musique, ainsi que tous les membres du bureau et de la commission des fêtes.

Fidèle à une très heureuse tradition c'était à l'Harmonie Junior du Haut Gersivaudan, composée principalement des élèves de l'école de musique de Pontcharra, directeur M. Chenevier, et de Lancey, directeur M. Deson, que revenait le grand honneur d'ouvrir cette soirée.

Placés sous la baguette de M. Pierre Deson, ces jeunes musiciens firent apprécier par une excellente prestation musicale leur grand talent. Leur audition a comblé par sa finesse sa richesse, et la parfaite exécution des œuvres inscrites au programme :

1900 ! Joyeuse époque de L. Delbecq, jeunes et moins jeunes apprécient cette mosaïque d'airs de la belle époque. Solistes : Daniel Chavand, trombone solo dans « Quand les lilas refleuriront », Jean-Claude Fajet, trompette solo, dans « Quand l'oiseau chante ».

En N° 2 de ce programme, une petite pièce de M. Rosso, intitulée « Le Silence », dont le thème simple mais très agréable, nous rappelle cette chanson créée par Dalida « Bonsoir mon amour » ; le soliste en était Jean-Claude Fajet, trompette, 1er prix de la Fédération du Sud-Est.

Une œuvre de M. Jean Fillet, « Petite suite rustique » qui recueille de longs applaudissements, qui honoraient l'auteur autant que les jeunes exécutants.

Pour terminer son audition, l'Harmonie Junior nous faisait apprécier une des nombreuses valse d'Emile Waldteufel « Les Fatineurs ». De longs applaudissements s'adressant aux jeunes interprètes et à leur chef, saluèrent chacune de ces interprétations.

Après ce délicieux moment musical, la scène fut offerte à l'une des meilleures écoles de danse classique de la région « Les Ballets de Mme Claude Frantz ». Le charme et la grâce des petits rats firent merveille dans une po.ka. quadrille, avant que les ballerines ne nous fassent admirer leur talent dans deux extraits des Pêcheurs de Perles et dans une danse nicoise de Leque.

Merci et bravo de nous avoir offert grâce, fraîcheur et charme. Après l'art chorégraphique, la chorale de l'école de musique de l'Harmonie qui dirige avec talent M. Henri Bourdel avait à son programme quatre œuvres particulièrement choisies.

Il faut rendre hommage au Directeur et à ses jeunes choristes, pour le soin particulier qu'ils apportent à la diction et à l'articulation de leurs chants « Ce mois de Mai » C. Jannequin, « L'enfant au tambour » H. Binson, « Pavane de la clochette » B. de Beaujoyeuse, « La Fanfare du Printemps » J. Boyet. L'interprétation fut excellente.

La note gaie de cette soirée, nous la devons à la troupe théâtrale « L'étoile de Ceneuille », que dirige avec compétence M. Constant. Quand on voit l'inlassable activité prodiguée par M. Constant en faveur de la culture populaire, l'interprétation que nous avons pu apprécier de « La Comédie du Fen-du », cette farce du Moyen Age de R. Mas, n'a rien de surprenant et parfaitement justifié. D'ailleurs, le public, par ses réactions et ses applaudissements, remercia pour la qualité du spectacle.

En deuxième partie, ce sera l'apothéose avec la parfaite exécution par l'Harmonie des Papeteries de France d'un programme judicieusement choisi, en un mot un programme de qualité et pour tous les goûts.

C'est la Batterie Fanfare qui ouvre cette seconde partie avec un Pas Redoublé qui a pour titre « Le tambour maître ». « L'ouverture Italienne » de Jercoco, ouverture classique par excellence, et qui pourrait servir d'introduction à une œuvre de grande dimension, fut interprétée avec une parfaite musicalité.

En interprétant l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagni, chef de file du véritable italien, les musiciens de l'Harmonie démontrèrent qu'ils étaient à la hauteur de leur tâche en respectant les nuances de cette œuvre délicate.

Cet oasis de fraîcheur qu'est le Ballet de Faust de Gounod, et qui fut adjoint au 5e acte de l'opéra en 1869, permit à tous les pupilles de fournir la pleine mesure de leurs moyens ; l'exécution fut agréable à l'oreille des connaisseurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Vive et enjouée « Les amoureux », cette belle valse viennoise du compositeur hongrois Joseph Gungl fut elle aussi interprétée de belle manière.

La salle attentive savoura cette belle mosaïque des chants les plus populaires du midi, et principalement du Haut et du Bas Languedoc du compositeur P. Kelsen, et qui a pour titre « Échos du midi ».

Ce magnifique concert s'acheva par l'exécution, avec la Batterie fanfare, de cet hymne à la liberté, chant national savoisien « Les Allobroges » de Porot.

C'est par une véritable ovation reconnaissante adressée par le public à l'Harmonie et à sa batterie fanfare, que se termina cette brillante soirée devant un auditoire enthousiaste, honoré par la présence de nombreuses personnalités :

M. Aimé Paquet, député de l'Isère, et Madame ; M. Gaston Gandon, maire de Villard Bonnot ; M. Robert Rémy, directeur adjoint des usines du groupe de l'Isère des Papeteries de France ; M. Noël Revol, Vice-Président de la Fédération

du Sud-Est, et Président de l'Union départementale de l'Isère ; M. Jean-Pierre Maiffait, Président du Comité Technique de l'Union départementale de l'Isère ; M. Junguier, Ingénieur en chef, et M. Chameroz, Directeur administratif des Papeteries de France ; M. Chounet, Président de l'Harmonie de Grenoble et Madame ; M. Reynier Prat, Maire de Domène ; M. Guichard, Maire de la Terrasse ; MM. les Présidents Andreotti, Béchot, Custillon, Bernard ; les Directeurs Chenevier, Commandeur, Lesterp, Mailleaud, Raymond etc... Encore une très belle et excellente soirée artistique pour la cause de l'art musical.

VOSGES

51ème Festival de la Fédération Musicale vosgienne et centenaire de l'Harmonie à Vitte

Les 24 et 25 juin 1967, la grande cité thermale vosgienne Vitte, a vécu sous le signe de la musique. Le 51ème Festival de la Fédération Musicale Vosgienne s'est déroulé à l'occasion du centenaire de la création de l'Harmonie Municipale actuelle.

Aux sons plaintifs des trompes de chasse.

Déjà, le vendredi soir, le groupe des trompes de chasse « L'Echo des Sources » faisait entendre les sons plaintifs de ses instruments dans différents quartiers à la nuit tombante en présence d'une foule enthousiaste.

Le samedi après-midi, le coup d'envoi était donné en face de l'Hôtel de Ville où les Harmonies de Metz et de Badenweiler étaient reçues par celle de Vitte aux accents de marches militaires. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, suivit, présidé par M. Bernard, premier adjoint, remplaçant le maire empêché, entouré de MM. Rollin, président de la Musique et adjoint au maire, président du Comité des Fêtes, Muckensturm, chef de l'Harmonie Municipale et des membres du comité de la Musique. Il accueillit les deux sociétés, retraçant leur histoire et celle de l'Harmonie Municipale de Vitte. Il fit ressortir le dévouement qui est à la base de leur réussite. Imprévu pittoresque.

À 21 h., un concert donné par l'Harmonie Municipale de Metz au pied du Casino avait rassemblé quelques milliers de personnes qui ont écouté dans un silence impressionnant l'excellent programme dirigé par M. André Damon et exécuté par 80 musiciens dont une soixantaine sont ou professeurs ou premiers prix de Conservatoires. En voici le programme :

Ouverture d'Egmont, Beethoven ; Messidor, A. Bruneau ; une nuit sur le Mont-Chaume, Mousorgsky ; Ballet de Faust, Gounod ; music Of The Four Winds, Roger-Roger ; Les Préludes, Liszt.

Un petit incident d'éclairage a apporté un pittoresque imprévu. Les nomplers suppléèrent à cette défaillance avec des torches.

À la fin du concert, l'Harmonie Municipale de Neufchâteau et celle de Badenweiler emmenèrent la foule vers le plateau social où les « Players » menaient le bal. Une retraite aux flambeaux monstre qu'a rarement connu Vitte terminait cette soirée.

Le dimanche matin, l'Harmonie Municipale de Neufchâteau participait, sous la direction de son chef M. Stolz, à la messe dite à l'église Saint-Rémy par M. l'abbé Nourdin, enfant de Vitte, assisté de M. le chanoine Albiser du R.P. Virlard et de M. l'abbé Claudel.

M. le chanoine Albiser fit un sermon de haute tenue sur la musique, exemple d'unité et d'harmonie. Mme Bruncher, organiste et la chorale paroissiale ont apporté également leur concours. La nef était comble.

À la sortie, les autorités civiles et militaires se sont réunies devant le Monument aux Morts pour le dépôt de deux gerbes, avec la participation de l'Harmonie Municipale de Neufchâteau. Puis, ce fut l'Harmonie de Badenweiler qui plaça une superbe couronne au pied du Monument et joua le célèbre hymne « J'avais un bon camarade ». Concerts de quartiers.

Pendant ce temps, vingt-cinq autres sociétés arrivaient et gagnaient différents points prévus pour les concerts de quartiers où chacune recueillit de chaleureux applaudissements.

À 11 h. 30, les présidents et directeurs d'Harmonies étaient les hôtes de la municipalité qui offrait un vin d'honneur en présence de MM. Bodier, sous-préfet de Neufchâteau représentant le préfet empêché, Choffat, chef du cabinet du sous-préfet, Guy de la Motte-Bouloumie, maire et conseiller général, Lafond, président de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe-et-Moselle, représentant M. Ehrmann, président C.M.F. empêché, Monlotte, président de la Fédération Musicale Vosgienne, des directeurs de Badenweiler et des membres du comité de la Musique de Vitte, des commandants Motier, représentant le colonel Lapeyre, délégué militaire départemental des Vosges, et Joubé, représentant le colonel Labussière, de la Base Aérienne 902 de Contrexéville, etc...

MM. Pierre Dufour, André Georges, Claude Lolsant, Raymond Perrot, de l'Harmonie de Vitte, reçurent la médaille de bronze des Musiques et Chorales de France, tandis que trente médailles et diplômes étaient remis au directeur de Neufchâteau, Montheureux - sur - Saône, Senones et le Val-d'Ajol.

M. Rollin retraça l'histoire de « cent ans » de la Musique de Vitte et termina en souhaitant que l'Harmonie règne dans le monde et chez les grands comme dans toute société de musique.

M. Monlotte, président fédéral, puis M. de la Motte-Bouloumie, maire, se montrèrent satisfaits de ces journées de fête et M. Rodier, après une allocution où l'humour avait une grande place, souhaita que le vœu de M. Rollin se réalise dans le monde. Il précéda ensuite à la remise des médailles aux musiciens vitteois.

M. Sussner, directeur de l'Harmonie de Badenweiler reçut la médaille de la Fédération Musicale Vosgienne et offrit à son tour à l'Harmonie Municipale de Vitte une jolie bannière qui rappellera la présence de Badenweiler aux fêtes du centenaire.

Un repas officiel fut servi à l'hôtel de Lorraine où M. Vollquin, député-maire de Neufchâteau s'était joint aux personnalités déjà citées et remit à Mlle Jantel, musicienne et vitteoise, la médaille de la ville de Neufchâteau, suivi d'un échange de... baisers !

Le défilé des sociétés depuis la Place du Général de Gaulle jusqu'au Polo avait groupé sur tout le parcours des milliers de personnes qui, pendant une heure ont acclamé les musiciens tous parés dans leur tenue et fiers de participer à une aussi belle fête. Châlons-sur-Marne ouvrait la marche tandis que Badenweiler précédait les joyes majorettes de Metz suivies de l'Harmonie Municipale de Vitte, défilant derrière la bannière de 1867 « Marie-Marthe » appellation de l'époque de notre actuelle société.

L'enthousiasme de la foule était à son comble quand une courte on-dée orageuse obligea tout le monde à chercher à s'abriter, mais ce petit quart d'heure malencontreux n'a pas gêné le déroulement du défilé qui s'achevait par un regroupement de toutes les sociétés autour du podium destiné à l'Harmonie Municipale de Metz.

Trois morceaux d'ensemble ont été exécutés : « Vosges-Aisac » dirigé par M. Henry, directeur de l'Harmonie d'Épinal, « Joyeux trompette » dirigé par M. Muckensturm, directeur de l'Harmonie de Vitte, et la Marsillaise, dirigée par M. Lafond, président de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe-et-Moselle.

1.500 musiciens ont été guidés avec une rare maestria prouvant ainsi la valeur de leur formation musicale, poussés par des chefs de talent et d'un dévouement total.

La fête s'est achevée par un concert donné par l'Harmonie Municipale de Metz, écouté avec la même attention que la veille et très applaudi par la foule qui s'est retirée avec beaucoup de regrets. En voici le programme :

Marche Op. 99, Prokofiev ; ouverture de la Chaire-souris, J. Strauss ; dans le Jour de fête, fantaisie, L. Ganne ; Sylvia - Ballet, Léo Delibes ; Valse de l'Empereur, J. Strauss ; Marche du couronnement de la Muse, G. Charpentier.

Parmi les sociétés, on remarquait pour leur fière allure notamment celles de Châlons-sur-Marne, Thaon,

Neufchâteau, Bamberivilliers, Epinal, Remiremont, etc... La présence de jeunes filles dont la plupart d'entre elles, est un encouragement, même si elles battent le tambour, comme nous l'avons vu. Un tapin s'éleva à peine de la maternelle aux côtés avec peine le rythme du pas cadencé. Il a été rythonné, il le méritait bien ! Article de M. Marcel Steff à Vitte.

YONNE

SENS Grand concert de l'Harmonie municipale donné à la cathédrale Saint-Étienne

Extrait du Journal Le Sénonais Libéré.

« Comme pour fêter la venue de l'été en ce beau soir du 21 juin, les portes grandes ouvertes de notre vieille cathédrale absorbaient une importante assistance de mélomanes sénonais, venus là pour entendre le concert donné par l'Harmonie Municipale de Sens. Organisée par les Amis de la Cathédrale, l'audition allait se dérouler parmi les hautes futaies des colonnades huit fois centenaires, que couronnait le triphorium illuminé, dominant la pénombre, propice à aider les esprits à se pénétrer de l'âme de la musique, qui allait pendant plus d'une heure réjouir nos oreilles.

D'une baguette sûre, tantôt le geste souple, tantôt autoritaire, presque bondissant M. Siméon Dubucq dirigeait sa phalange d'amateurs dont il sait tirer à maintes occasions le maximum de rendement, pour notre plus grand plaisir.

Ce fut d'abord Tancrède ouverture de Rossini, indiscutablement marquée du sceau du grand compositeur où dans certains passages à l'air de guillerette on sent des reminiscences du Barbier de Séville, précédées et suivies de mouvements larges et solennels. Deuxième morceau : Chant sans paroles de Tchaikowsky, dans lequel le chant des violons et des clarinettes se déroule amplement avec l'accompagnement des contre-chants de basses et des passages de trompettes assourdies, d'un très bel effet. Puis voici la célèbre Symphonie inachevée de Schubert, véritable monument de pathétique et de rythme bercé par un soubain coupé au bout d'une phrase, comme si l'imagination du compositeur s'était arrêtée tout à coup, pour repartir agacement et revenir au thème initial, brodé d'innocentes mélancoliques, presque tragiques jusqu'à la fin que l'on est presque étonné d'entendre tant elle vient surprendre la douce euphorie dans laquelle nous plongeait cet étonnant morceau.

En intermède, pour permettre aux musiciens de se reposer un peu, nous eûmes la grande joie d'entendre notre jeune organiste sénonais, Mlle Michelle Léger, dans l'interprétation de la Pièce Héraldique de César Franck. Le talent affirmé de notre compatriote qui s'exerce maintenant à l'étranger ainsi que sur les plus célèbres claviers de France, la place parmi les plus sûrs espoirs (déjà confirmés) des organistes européens. Dans le même esprit, et avec la même ferveur, un jeune carnettiste de l'Harmonie exécuta une sonatine en solo, accompagné au petit orgue par M. l'abbé Lallemand. Ce jeune exécutant vient de passer avec succès l'examen en division supérieure de la F.M.Y. et va préparer maintenant son passage en division d'excellence à Paris. Reprise par l'Harmonie, avec le Menuet de Boccherini, dont on admire toujours le style élégant et distingué des compositeurs de l'époque de Louis XV et des célèbres ballets de cour. Le rythme primesautier de cette œuvre ainsi que son orchestration pour les formations les plus diverses, la classe parmi les œuvres qui ont toujours leur place dans les grands concerts. Un extrait de morceau qui a étonné les auditeurs : Les Dunes de l'Océan, dont l'auteur, presque inconnu, G. Benoit, était chef de Musique au 58ème R.I. Le mélomane, même ignorant le thème du morceau, sent tout de suite le décor sonore : le carillon d'un lointain clocher, dont le chant court sur les dunes, cependant que crescendo, les vagues déferlent au pied des falaises. Puis un autre chant se déveoppe en une amplification quasi wagnerienne, évoquant la grandeur de l'océan, tour à tour charmeur, menaçant, terrible, pour finir sur un accord qui s'envole vers les voûtes séculaires de la cathédrale. L'auditoire absolument conquis applaudit sans réserve à la fin du dernier morceau, le Ballet de la Statue de Reyer. Ce morceau, qui met en valeur les trompettes d'harmonie dans une partie au mouvement de scottish et un final en forme de galop, n'était nullement déplacé dans notre cathédrale puisqu'il clôturait joyeusement un programme qui a marqué, une fois de plus, la faculté d'adaptation de l'Harmonie Municipale et de ses 65 exécutants, qui ne méritent que des compliments ».

M. Sussner, directeur de l'Harmonie de Badenweiler reçut la médaille de la Fédération Musicale Vosgienne et offrit à son tour à l'Harmonie Municipale de Vitte une jolie bannière qui rappellera la présence de Badenweiler aux fêtes du centenaire.

Un repas officiel fut servi à l'hôtel de Lorraine où M. Vollquin, député-maire de Neufchâteau s'était joint aux personnalités déjà citées et remit à Mlle Jantel, musicienne et vitteoise, la médaille de la ville de Neufchâteau, suivi d'un échange de... baisers !

Le défilé des sociétés depuis la Place du Général de Gaulle jusqu'au Polo avait groupé sur tout le parcours des milliers de personnes qui, pendant une heure ont acclamé les musiciens tous parés dans leur tenue et fiers de participer à une aussi belle fête. Châlons-sur-Marne ouvrait la marche tandis que Badenweiler précédait les joyes majorettes de Metz suivies de l'Harmonie Municipale de Vitte, défilant derrière la bannière de 1867 « Marie-Marthe » appellation de l'époque de notre actuelle société.

L'enthousiasme de la foule était à son comble quand une courte on-dée orageuse obligea tout le monde à chercher à s'abriter, mais ce petit quart d'heure malencontreux n'a pas gêné le déroulement du défilé qui s'achevait par un regroupement de toutes les sociétés autour du podium destiné à l'Harmonie Municipale de Metz.

Trois morceaux d'ensemble ont été exécutés : « Vosges-Aisac » dirigé par M. Henry, directeur de l'Harmonie d'Épinal, « Joyeux trompette » dirigé par M. Muckensturm, directeur de l'Harmonie de Vitte, et la Marsillaise, dirigée par M. Lafond, président de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe-et-Moselle.

1.500 musiciens ont été guidés avec une rare maestria prouvant ainsi la valeur de leur formation musicale, poussés par des chefs de talent et d'un dévouement total.

La fête s'est achevée par un concert donné par l'Harmonie Municipale de Metz, écouté avec la même attention que la veille et très applaudi par la foule qui s'est retirée avec beaucoup de regrets. En voici le programme :

Marche Op. 99, Prokofiev ; ouverture de la Chaire-souris, J. Strauss ; dans le Jour de fête, fantaisie, L. Ganne ; Sylvia - Ballet, Léo Delibes ; Valse de l'Empereur, J. Strauss ; Marche du couronnement de la Muse, G. Charpentier.

Parmi les sociétés, on remarquait pour leur fière allure notamment celles de Châlons-sur-Marne, Thaon,

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.
Imprimerie de la « Vierge de Dieppe »

CHEFS ET PROFESSEURS DE MUSIQUE

Vous avez intérêt à grouper toutes vos commandes dans une maison sérieuse et bien organisée qui peut vous fournir tout ce dont vous pouvez avoir besoin pour vos élèves ou pour votre Société : musique, instruments, accessoires, habillement, équipement, etc..., mais nous tenons à attirer votre attention sur

NOTRE SERVICE DE COMMISSION

qui est à votre disposition pour la fourniture de toute musique en provenance de toutes éditions : harmonie, fanfare, batterie-fanfare, enseignement, musique instrumentale, etc... et notamment les

MORCEAUX IMPOSÉS AUX EXAMENS FÉDÉRAUX

Nous pensons que vous avez reçu notre catalogue général annuel n° 67. Dans le cas contraire, veuillez nous le réclamer en précisant vos qualités de professeur et si vous êtes chef de musique, en indiquant très exactement la Société que vous dirigez.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE